



Recherches sur les
Impacts
Psychologiques,
Organisationnels et
Sociaux du
Travail

ÉTUDE DE TRAJECTOIRES LIÉES À LA PAUVRETÉ

ROMAINE MALENFANT, Ph.D., sociologie
Équipe de recherche sur les impacts psychologiques, organisationnels et
sociaux du travail (RIPOST)
CLSC Haute-Ville-Des-Rivières

MAURICE LÉVESQUE, Ph.D., sociologie
Département de sociologie
Université d'Ottawa

MYLÈNE JETTÉ, M.A., sociologie
Équipe de recherche sur les impacts psychologiques, organisationnels et
sociaux du travail (RIPOST)
CLSC Haute-Ville-Des-Rivières

DEENA WHITE, Ph.D., sociologie
Département de sociologie
Université de Montréal

Septembre 2004

Cette recherche a été subventionnée par le
Fonds québécois de recherche sur la société et la culture (FQRSC) et le
Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille (MESSF)

Vous pouvez vous procurer ce document au coût de 15 \$ en faisant votre chèque à l'ordre du Centre de santé et de services sociaux de Québec-Sud et en le faisant parvenir à l'adresse suivante :

Madame Renée-Claude Landry
Centre de documentation
Centre de santé et de services sociaux de Québec-Sud
55, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1R 1S9

Téléphone : (418) 641-2572 poste 5551
Télécopieur : (418) 522-5437
Courriel : reneeclaude.landry@ssss.gouv.qc.ca

Ce rapport est également offert gratuitement sur notre site Web : **www.cchvdr.qc.ca**

Dépôt légal : 2005
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-922823-15-6

REMERCIEMENTS

Nous remercions chaleureusement les 22 personnes qui ont accepté de participer à la recherche pour leur générosité et leur intérêt à contribuer à l'amélioration des politiques d'aide à l'emploi. Nous tenons à remercier également les membres du Comité de Suivi et du Comité consultatif pour leur appui et leur collaboration tout au long du déroulement de la recherche.

Les membres du comité de suivi étaient Carole Blouin et Serge Hamel du Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, Marie-Thérèse Duquette et Marigée Tisseur du Fonds québécois de recherche sur la société et la culture et Céline Trudel de Centraide-Québec.

Les membres du comité consultatif étaient Ginette Buist-Olivier, organisatrice communautaire au Centre de santé et de services sociaux de Québec-Sud, Geneviève Baril, coordonnatrice et intervenante du projet Solidarité Jeunesse au Carrefour Jeunesse Emploi de Chauveau, Marie-Lise Paquet, directrice du Centre Étape, Céline Trudel, coordonnatrice au secteur des relations avec les organismes à Centraide-Québec, Jean-Michel Cousineau, professeur à l'université de Montréal et Catherine Montgomery, chercheure au CLSC Côte-des-Neiges.

RÉSUMÉ

Ce rapport fait état des résultats de la recherche *Étude de trajectoires liées à la pauvreté*, financée dans le cadre d'un appel d'offres conjoint du Fonds québécois de recherche sur la société et la culture (FQRSC) et du ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille (MESSF).

Phénomène complexe, la pauvreté est le plus souvent étudiée de façon statique en examinant ses conséquences sociales au niveau des individus (conditions de vie, de santé, psychologiques, etc.) ou des collectivités (criminalité, « culture de la pauvreté », etc.) ou encore en cherchant à identifier les facteurs qui la provoquent. L'originalité de l'appel d'offres et de la recherche qui en découle est de mettre l'accent sur l'analyse des trajectoires qui peuvent conduire, ou qui ont conduit, à ce que certaines personnes vivent l'expérience de la pauvreté pendant des périodes plus ou moins prolongées. Contrairement aux analyses causales, une telle approche mise sur la reconstruction du fil des « choix effectués » ou des orientations prises, sur l'identification des « occasions » qui se présentent ou non et des « événements particuliers » qui ont marqué le parcours des personnes d'un moment à un autre. Elle permet ainsi d'analyser comment des conditions et des éléments provocateurs d'une part, et les conséquences qu'ils produisent pour la personne d'autre part, peuvent se cumuler, s'articuler, et se cristalliser pour produire des trajectoires conduisant à la pauvreté.

L'objectif général de la recherche est d'appréhender et d'analyser le fil des choix, occasions et événements qui participent à la construction des trajectoires de pauvreté dans des situations et contextes diversifiés et chez des individus différents permettant ainsi d'élargir les perspectives d'intervention visant la lutte contre la pauvreté. Plus spécifiquement, nous nous sommes attardés à reconstruire les trajectoires de certaines personnes qui ont participé à différents volets du Fonds en accordant une grande importance à restituer fidèlement la profondeur et l'étendue de leurs histoires de vie ainsi que leur diversité. Par la suite, nous avons opéré une analyse transversale des trajectoires ainsi reconstruites. Cette analyse a permis de repérer les lignes de convergences et de divergences des trajectoires et de cerner la constellation des conditions qui peuvent influencer les trajectoires d'entrée ou de maintien dans la pauvreté. Finalement, sur la base de ces analyses, nous proposons un certain nombre de trajectoires-types qui exemplifient les parcours de pauvreté qu'on peut retrouver dans le contexte québécois.

L'analyse des trajectoires des participants et participantes à la recherche met en évidence la nécessité d'agir préventivement lors de situations critiques ou lorsque sont réunies les conditions pouvant mener à de telles situations. Une approche dynamique de la pauvreté met l'accent sur ce qui conduit vers la pauvreté plus que sur les pauvres et assume qu'il existe différentes formes de pauvreté qui exigent des politiques flexibles et différenciées pour favoriser une action efficace. Ainsi, les périodes de transition apparaissent cruciales dans l'évolution des trajectoires parce qu'elles réunissent souvent les conditions susceptibles d'engendrer des épisodes de pauvreté plus ou moins intense. Parmi ces périodes on retrouve l'arrêt précoce des études régulières, l'entrée dans la vie conjugale et l'arrivée des enfants surtout pour les jeunes femmes, la première entrée et la première sortie du marché du travail, l'entrée dans l'intermittence en emploi, les réorientations professionnelles. Pour les immigrants, les débuts de l'établissement dans le pays d'accueil et dans le marché du travail sont des moments critiques. Enfin, les personnes qui souffrent de troubles de la santé mentale sont particulièrement fragiles lors des périodes de transition. Des conditions économiques précaires alourdissent leur situation et elles présentent alors un plus grand risque d'entrer dans un cercle vicieux qui les maintient dans la pauvreté.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	iii
INTRODUCTION	1
PREMIÈRE PARTIE : LE CADRE GÉNÉRAL DE LA RECHERCHE	3
1. Le contexte de la recherche	3
2. La conceptualisation de la pauvreté	5
3. La conceptualisation des trajectoires adoptée	9
4. La démarche méthodologique	13
4.1 Le choix des répondants	13
4.2 La collecte des données.....	15
4.3 L'analyse: la structuration comparative des trajectoires.....	17
5. Les caractéristiques sociodémographiques des participantes et participants	18
DEUXIÈME PARTIE : LES TRAJECTOIRES LIÉES À LA PAUVRETÉ	21
6. La description des trajectoires étudiées	21
6.1 Des parcours d'immigration diversifiés.....	22
6.2 Des parcours de jeunes ayant quitté les études régulières depuis au moins cinq ans	30
6.3 Des hommes entre 45 et 55 ans	37
6.4 Des femmes entre 45 et 55 ans	42
6.5 Des responsables de familles monoparentales.....	49
7. Des histoires singulières, mais des parcours qui présentent des similarités	55
7.1 L'arrêt des études.....	55
7.2 L'intermittence en emploi	56
7.3 La santé.....	59
7.4 La pauvreté économique.....	60
8. Des voies d'entrée dans la pauvreté	62
8.1 Les phénomènes qui créent de l'instabilité	62
8.2 La non convergence des aspirations et de la réalité de travail	68
9. Le Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail	69
9.1 La formation à la recherche d'emploi	70
9.2 La formation scolaire et professionnelle.....	70
9.3 Les expériences de travail.....	71
10. Un essai de typologies des trajectoires liées à la pauvreté	72
10.1 Un projet professionnel en dehors des voies normalisées.....	74
10.2 Un projet professionnel contrarié et qui laisse en suspens	75
10.3 Une transition vers la «vie adulte»	76
10.4 Une vie à reconstruire bout par bout.....	77
10.5 Une précarité persistante et menaçante	78
CONCLUSION	79
BIBLIOGRAPHIE	82

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 Profil des personnes recrutées selon les critères de sélection au moment de l'entrée au Fonds de lutte contre la pauvreté	14
Tableau 2 Âge des participantes et participants au moment de l'entrevue	18
Tableau 3 Plus haut niveau de scolarité complété par les participants et les participantes au moment de l'entrevue	19
Tableau 4 Situation de vie des participants et des participantes au moment de l'entrevue	19
Tableau 5 Situation d'emploi des participants et des participantes au moment de l'entrevue	20
Tableau 6 Revenus moyens bruts des participants et des participantes au cours des deux dernières années (2001 et 2002)	20

INTRODUCTION

Ce rapport fait état des résultats de la recherche *Étude de trajectoires liées à la pauvreté*, financée dans le cadre d'un appel d'offres conjoint du Fonds québécois de recherche sur la société et la culture (FQRSC) et du ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille (MESSF).

Rappelons que cet appel d'offres se situait dans le cadre des activités du *Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail* dont l'objectif est d'agir sur les facteurs personnels et circonstanciels de façon à augmenter le potentiel d'employabilité des personnes et à faciliter leur insertion en emploi. De façon plus spécifique, l'objectif de l'appel d'offres était double : 1) identifier les caractéristiques des trajectoires des personnes qui ont participé à différents volets du Fonds et 2) identifier les facteurs de mobilisation qui enclenchent une trajectoire d'entrée ou de sortie de la pauvreté¹.

Phénomène complexe, la pauvreté est le plus souvent étudiée de façon statique en examinant ses conséquences sociales au niveau des individus (conditions de vie, de santé, psychologiques, etc.) ou des collectivités (criminalité, « culture de la pauvreté », etc.) ou encore en cherchant à identifier les facteurs qui la provoquent. L'accent est alors mis sur l'étude de l'évolution ou des transformations du marché du travail, des politiques sociales, des diverses composantes du coût de la vie, ou sur les caractéristiques des individus qui peuvent contribuer à produire la pauvreté. La démarche d'analyse vise à identifier des relations causales plus ou moins fortes entre les facteurs pris en compte et le phénomène de la pauvreté.

L'originalité de l'appel d'offres et de la recherche qui en découle est de mettre l'accent sur l'analyse des trajectoires qui peuvent conduire, ou qui ont conduit, à ce que certaines personnes vivent l'expérience de la pauvreté pendant des périodes plus ou moins prolongées. Contrairement aux analyses causales, une telle approche mise sur la reconstruction du fil des « choix effectués » ou des orientations prises, sur l'identification des « occasions » qui se présentent ou non et des « événements particuliers » qui ont marqué le parcours des personnes d'un moment à un autre. Elle permet ainsi d'analyser comment des conditions et des éléments provocateurs d'une part, et les conséquences qu'ils produisent pour la personne d'autre part, peuvent se cumuler, s'articuler et se cristalliser pour produire des trajectoires conduisant à la pauvreté. L'analyse des trajectoires ne s'inscrit donc pas dans un paradigme déterministe qui considère par exemple que la présence d'un

¹ Nous reprenons ici les termes même du document décrivant l'appel d'offres des deux partenaires.

facteur précis va produire tel effet avec une probabilité donnée. Elle s'inscrit plutôt dans une approche qui, tout en tenant compte des contraintes exercées par différents facteurs, les conçoit comme des déterminismes faibles. Dans cette optique, entre un facteur donné et les effets qu'il peut produire, on fait l'hypothèse que peuvent s'insérer d'autres aspects, des prises de décisions et des actions qui vont colorer les effets produits dans un sens ou dans l'autre.

L'objectif général de la recherche est donc d'appréhender et d'analyser le fil des choix, occasions et événements qui participent à la construction des trajectoires de pauvreté dans des situations et contextes diversifiés et chez des individus différents permettant ainsi d'élargir les perspectives d'intervention visant la lutte contre la pauvreté. Plus spécifiquement, nous nous sommes attardés à reconstruire les trajectoires de certaines personnes qui ont participé à différents volets du Fonds en accordant une grande importance à restituer fidèlement la profondeur et l'étendue de leurs histoires de vie ainsi que leur diversité. Par la suite, nous avons opéré une analyse transversale des trajectoires ainsi reconstruites. Cette analyse a permis de repérer les lignes de convergences et de divergences des trajectoires et de cerner la constellation des conditions qui peuvent influencer les trajectoires d'entrée ou de maintien dans la pauvreté. Finalement, sur la base de ces analyses, nous proposons un certain nombre de trajectoires-types qui exemplifient les parcours de pauvreté qu'on peut retrouver dans le contexte québécois.

Ce rapport est divisé en deux parties. On trouvera dans la première l'ensemble des informations relatives au contexte qui a présidé au développement de cette recherche, à la méthodologie et à la démarche conceptuelle. La deuxième partie est consacrée à la présentation et à l'analyse des trajectoires.

PREMIÈRE PARTIE : LE CADRE GÉNÉRAL DE LA RECHERCHE

1. Le contexte de la recherche

Les années 1980 et 1990 ont été marquées par une restructuration importante de l'économie mondiale et du marché du travail se manifestant dans la montée de phénomènes comme l'emploi précaire, le chômage de longue durée et le recours à l'assistance sociale (ISQ, 2001; Langlois, 2000; Appay *et al*, 1997).

Les transformations de l'organisation du travail ont créé des mouvements de main-d'oeuvre importants et ont donné lieu au recours à des nouvelles technologies informatisées, à l'accélération des rythmes de travail et à la multiplication des tâches et responsabilités professionnelles. Ces conditions ont eu pour effet de rendre les emplois de plus en plus exigeants, notamment sur le plan de la disponibilité et des qualifications (Paugam, 2000, Fortier, 1999; Reynolds, 1997). Enfin, un virage symbolique, culturel et politique s'est installé transformant des droits sociaux comme la sécurité du revenu en des situations présentées comme une forme de « dépendance » contribuant ainsi à une stigmatisation accrue des personnes y ayant recours. Dans cette foulée, la participation au marché du travail est considérée comme la seule voie « légitime » de sortie de la pauvreté (White et Lévesque, 2001) comme l'illustre l'orientation des politiques et programmes visant l'insertion professionnelle et l'intérêt qu'elles suscitent (Observatoire francoquébécois de la santé et de la solidarité, 2003; Walters, 1997).

C'est dans ce contexte que le *Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail* (FLCP) a été créé en 1997 suite à une décision prise au Sommet sur l'économie et l'emploi tenu en octobre 1996. À l'origine, les activités du Fonds devaient être limitées à une durée de trois années et leur financement, d'un montant global de 250 millions de dollars, assuré par des contributions « à part égale » provenant des contribuables dans leur ensemble, des entreprises et des institutions financières ². Lors du Sommet du Québec et de la jeunesse tenu en février 2000 le gouvernement s'est engagé à reconduire le Fonds pour une durée de trois années supplémentaires soit jusqu'au 31 mars 2003. Le financement du « nouveau » Fonds qui a atteint 160 millions de dollars est puisé à même les surplus provenant de la première phase (85 \$ M) et de nouveaux crédits gouvernementaux (Fonds, 2001).

² Les contributions recueillies pour le Fonds s'établissent à près de 335 millions de dollars pour la période 1997-2001 dont 41% proviennent des contributions des particuliers (Fonds, 2001).

Comme son nom l'indique, l'objectif principal du Fonds est de contribuer à lutter contre la pauvreté en permettant l'insertion en emploi de personnes économiquement démunies. Si l'ensemble des personnes sans emplois et qui vivent en situation de pauvreté sont visées, certains groupes sont plus particulièrement ciblés dont les prestataires de l'assistance-emploi, les personnes immigrantes, plus précisément celles provenant de minorités visibles et finalement les femmes (MSS, 2000)³. Afin d'atteindre cet objectif, le Fonds finance des projets dans trois volets différents. Un premier est constitué de projets *de préparation à l'emploi* qui doivent permettre aux personnes d'entrer sur le marché du travail et qui peuvent comporter, par exemple, des activités de formation, d'orientation ou de développement de l'employabilité. Les deux autres volets sont considérés prioritaires. L'un d'eux vise la *création d'emplois* dans le cadre de projets soumis par des organismes sans but lucratif pour financement par le Fonds, alors que l'autre consiste en des *projets d'insertion en emploi* qui comportent une période d'apprentissage et de formation suivie d'une expérience de travail (MSS, 2000).

Par ces trois volets, le Fonds développe des visées multiniveaux : il est orienté non seulement vers le développement du capital humain (la formation) et des habiletés reliées à l'emploi (ex. l'aide à l'insertion en emploi), mais aussi vers la transformation de facteurs structurels qui contribuent à la pauvreté (par la création d'emplois, surtout de l'économie sociale). Si les initiatives du FLCP visent principalement l'emploi, la nature complexe, voire intersectorielle, de la problématique de la pauvreté semble être reconnue par le Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille.

Une des originalités du Fonds réside dans le fait que dès sa mise en oeuvre un vaste programme d'évaluation a été développé afin d'en assurer un suivi. Ce plan d'évaluation vise à faire le point quant à différents impacts potentiels qui peuvent être associés au Fonds, dont notamment son impact sur les organismes promoteurs et leurs activités. Cependant, dans le cadre de cette recherche, ce qui nous intéresse plus particulièrement ce sont les effets individuels que l'on peut attribuer à la participation aux différents volets du Fonds.

³ Plus précisément, dans ses orientations le Ministère de la Solidarité sociale indique que les projets financés par le Fonds doivent rejoindre en priorité les prestataires de l'assistance-emploi, dont le pourcentage de participation doit être de 50 % dans l'ensemble des régions; les femmes qui doivent représenter 50 % et plus des personnes participantes et les immigrants. Suite à la reconduction du Fonds en 2000, de nouvelles cibles ont été déterminées visant à accroître à 70% la participation des personnes inscrites à l'assistance emploi et à accentuer les efforts consentis en faveur des personnes immigrantes et de celles en provenance des minorités visibles dans les régions concernées (Fonds, 2001).

Une première analyse de ces impacts fait état d'effets positifs associés à la participation au Fonds et d'autres qui sont mitigés (Gauthier, 2000). Ainsi, en comparaison avec un groupe témoin composé de prestataires de l'assistance-emploi, les participants aux activités financées par le Fonds ont moins eu recours à l'assistance-emploi pendant la période qui a suivi leur participation ⁴, ont davantage détenu un emploi et une proportion significative d'entre eux, variant entre le quart et la moitié selon la définition utilisée, a connu une « insertion durable en emploi » suite à cette participation. Les effets sur le revenu semblent aussi appréciables, à tout le moins lorsqu'on les examine de façon agrégée. Ainsi, la proportion des ménages dont le revenu dépasse 10 000 \$ augmente pendant la participation et ce gain se maintient pendant la période qui suit. Par contre, les participants ont davantage eu recours à l'assurance-emploi que les personnes du groupe témoin et ont davantage eu accès à des emplois subventionnés. Ces deux derniers aspects suscitent un questionnement. S'ils illustrent le maintien d'une certaine précarité d'emploi pour les participants, ils montrent aussi le maintien d'un lien avec le marché du travail, dont on peut croire qu'il constitue un facteur positif.

Par ailleurs, les succès associés aux activités du Fonds n'éliminent pas automatiquement plusieurs facteurs associés à la pauvreté : des salaires peu élevés et des emplois précaires (subventionnés, temporaires ou saisonniers) demeurent présents pour plusieurs participants au Fonds de lutte contre la pauvreté (Gauthier, 2000). Un examen plus large et plus profond des enjeux d'une trajectoire de pauvreté constitue un complément approprié pour bien comprendre les effets. Comment se construit concrètement le cercle vicieux des emplois non qualifiés, peu payants et précaires dans le parcours des individus ? Quels sont les moments critiques dans les trajectoires qui conditionnent le besoin d'une aide et de quel genre d'aide s'agit-il ? Pour répondre à ces questions, il faut dépasser l'examen du rapport entre l'individu et le marché du travail tout court. Il faut plutôt une exploration de l'articulation des contraintes et opportunités imbriquées dans l'ensemble des champs d'activité des personnes ainsi que des perceptions et des interprétations qu'elles développent de leur situation et qui les conduisent à prendre certaines décisions.

2. La conceptualisation de la pauvreté

L'appel d'offres à l'origine de cette recherche donne une définition très générale de la pauvreté. Il reprend la définition de la pauvreté contenue dans un document du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale qui suggère que la pauvreté est « *non seulement la pauvreté monétaire mais*

⁴ La durée de cette période est 16 mois en moyenne. Il faut noter toutefois que certaines mesures effectuées sont prises à un moment précis et ne couvrent donc pas toute la période.

[aussi la] *privation de possibilités de choix et d'occasions qui permettraient aux individus de mener une vie décente* » (MESS, 2001:7). Par ailleurs, en désignant la population cible de cette recherche, c'est-à-dire des personnes qui ont participé au Fonds de lutte contre la pauvreté, les partenaires considèrent, de façon implicite, que ces personnes ont vécu des expériences de pauvreté. Compte tenu de cet encadrement nous n'avons pas proposé un cadre conceptuel plus élaboré pour traiter de la question de la pauvreté. Nous avons centré notre attention sur les trajectoires des personnes rencontrées lesquelles, selon la définition de la pauvreté retenue par le MESSF, ont bel et bien vécu cette expérience.

Cela étant, nous aimerions tout de même apporter quelques précisions quant à la notion de pauvreté. L'objectif n'est pas de dresser un tableau exhaustif des théories et approches relatives à la pauvreté, mais de mettre en évidence deux dimensions qui nous apparaissent présentes dans les enjeux relatifs aux politiques et interventions en matière de lutte à la pauvreté.

- **La pauvreté, un phénomène spécifique?**

S'il est de plus en plus fréquent d'avoir recours à des définitions très englobantes de la pauvreté et qui vont au-delà de la dimension financière, comme en fait foi la définition mentionnée plus haut, un autre phénomène mérite d'être souligné pour mieux comprendre les discours sur la pauvreté. En effet, au fil du temps la pauvreté a été associée à plusieurs notions, souvent de façon indissociable et dans un processus mécanique qui n'a pas toujours fait l'objet de toute l'attention nécessaire. Loin de fournir un éclairage plus précis sur la pauvreté, ces amalgames contribuent souvent à brouiller la définition de la pauvreté. Parmi l'ensemble des amalgames que l'on peut identifier deux méritent d'être examinés de plus près afin de faire ressortir la spécificité de la pauvreté.

Tout d'abord un amalgame très souvent utilisé est celui du couple pauvreté / inégalité. En effet, les discours critiques quant à la situation de la pauvreté et de son évolution confondent souvent ces deux réalités qu'ils utilisent de façon interchangeable. Les deux notions deviennent synonymes, et lutter contre les inégalités reviendrait à lutter contre la pauvreté et vice versa. Or, lorsqu'on y regarde de plus près il s'agit là de deux phénomènes qui sont distincts. Comme Langlois (2002) le souligne, l'inégalité renvoie à la distance qui sépare les ménages à différents niveaux de revenus et à la distribution générale des revenus. Plus la distance est étendue, plus les ressources sont concentrées en quelques mains, plus grande est l'inégalité. La meilleure démonstration que l'on puisse faire de la distinction entre pauvreté et inégalité est de constater que ces deux phénomènes n'évoluent pas nécessairement dans le même sens. Ainsi, toujours selon Langlois, on peut

facilement imaginer une société où la pauvreté est complètement éliminée tandis que les inégalités sont toujours présentes. De même, les inégalités peuvent diminuer et la pauvreté augmenter. Le propos ici n'est pas de dire que les inégalités économiques ne constituent pas un phénomène important et digne d'attention, mais plutôt d'affirmer qu'il est distinct de la pauvreté et que les moyens d'intervenir sur l'un et l'autre sont différents.

Une autre tendance est d'associer étroitement pauvreté et exclusion sociale (Wagle, 2002; Valtriani, 1994). La récente *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* illustre assez bien cette tendance. Dans ces approches, l'exclusion sociale est souvent présentée comme une vision plus globale de la pauvreté (Wagle, 2002). Parfois la pauvreté est envisagée comme une conséquence de l'exclusion sociale, parfois l'exclusion découle de la pauvreté, rarement la nature du lien entre les deux notions n'est établie précisément.

Deux implicites semblent toutefois être à la source de l'établissement de ce lien entre pauvreté et exclusion. Le premier a trait au fait que le concept d'exclusion sociale, tel qu'il a été développé dans la tradition française, s'appuie principalement sur le fait que l'exclusion dont on parle est une exclusion du marché du travail, une exclusion qui est davantage économique que sociale d'ailleurs (Roy, 1995). D'où l'adéquation vite faite entre exclusion et pauvreté. L'argument souvent utilisé pour lier exclusion et pauvreté est à l'effet que lorsqu'on est pauvre, on est exclu du mode de vie dominant, exclu d'une pleine participation sociale, etc.

Selon Fréchet et Lanctôt (2003), il ne faut pas confondre pauvreté et exclusion. Il ne s'agit pas de deux notions qui sont synonymes. Selon eux, ce ne sont pas tous les pauvres qui sont exclus et vice et versa. Par exemple « il est facile de démontrer que certaines catégories [de « pauvres »] ne sont pas toutes exclues, surtout de façon permanente, qu'il s'agisse de la sphère du travail ou d'une autre (étudiants, travailleurs à temps partiel, travailleurs précaires, familles monoparentales, prestataires de l'aide sociale, etc.) » (Fréchet et Lanctôt, 2003 : 31). Ainsi, associer étroitement exclusion et pauvreté ne contribue pas à préciser la notion de pauvreté, au contraire cela peut conduire à davantage de confusion. La situation est encore plus compliquée du fait que le concept d'exclusion lui-même est souvent utilisé comme synonyme de marginalisation et de vulnérabilité et qu'ils recouvrent à la fois des déficits de ressources financières, des états de santé et des pratiques de sociabilité (Shecter et Paquet, 2000; Roy, 1995).

- **La pauvreté, un phénomène dynamique**

Un dernier élément mérite d'être souligné puisqu'il est central dans la question des trajectoires de pauvreté. La perception très répandue voulant que la pauvreté économique est une situation irrémédiable dans laquelle les personnes se retrouvent et passent toute leur vie est de plus en plus remise en question. Diverses études montrent qu'au contraire les entrées et les sorties de la pauvreté économique sont fréquentes (Finnie, 1997; Laroche, 1997; Morissette et Drolet, 2000). Autrement dit, certaines personnes peuvent être dans une situation d'insuffisance de revenus à un moment donné et ne plus l'être par la suite, la durée de séjour dans la pauvreté économique pouvant être relativement courte et les retours plus ou moins fréquents (Morissette et Zhang, 2001). Par ailleurs, des études fines montrent que les groupes considérés comme les plus à risques de pauvreté, par exemple les familles monoparentales, les personnes seules, les personnes ayant une limitation physique, les minorités visibles et les immigrants ne représentent généralement qu'une petite partie de la population des personnes pauvres (Morissette et Zhang, 2001). Ces constats conduisent en fait à remettre en question l'idée que les « pauvres » constituent un groupe homogène qui partage à la fois des caractéristiques et un destin commun (Schechter et Paquet, 2000).

Les conséquences de cette dynamique de la pauvreté sont diverses. D'abord elles signalent l'importance de considérer la pauvreté sur la longue durée plutôt que de centrer l'attention exclusivement sur un moment en particulier. De ce point de vue, sur le plan individuel, la situation de pauvreté devrait être appréciée tout au long d'une vie plutôt que de se limiter à une seule période. La situation des étudiants universitaires est exemplaire à cet égard. Bon nombre d'entre eux sont plus « pauvres » que les autres jeunes de leur âge, mais leur potentiel de gains leur vie durant est généralement plus élevé. De même, l'évaluation de l'état de pauvreté dans une société donnée ne devrait pas se limiter au dénombrement du nombre de « pauvres » à un moment précis, mais inclure également la durée de la pauvreté qui affecte les personnes. On comprendra que la deuxième mesure sera beaucoup moins sensible aux effets de conjoncture que ne l'est la première. On peut également avancer que les politiques les plus efficaces seraient celles qui accorderaient une grande importance à la pauvreté sur le long terme plutôt qu'à la pauvreté conjoncturelle.

Ces quelques remarques, on l'aura compris, plaident en faveur de l'examen des processus qui conduisent à la pauvreté et, évidemment, de ceux qui permettent d'en sortir. Pour ce faire, sur le plan individuel, l'analyse des trajectoires s'avère être un outil essentiel à la compréhension.

3. La conceptualisation des trajectoires adoptée

L'étude des trajectoires de vie (life course studies) a comme prémisse que tout point dans le cours de la vie d'une personne doit être compris de façon dynamique en fonction du vécu passé et des attentes futures. Elle reconnaît aussi que l'individu et le changement social s'influencent mutuellement (Giele et Elder, 1998). Pour reconstruire et analyser des trajectoires de pauvreté, nous proposons une approche dialectique qui considère que la trajectoire se constitue dans l'articulation des actions et des institutions qui l'encadrent dans le fil du temps et des espaces sociaux (Giddens, 1984). Cette approche se distingue des analyses causales qui cherchent à identifier l'ensemble des facteurs individuels, circonstanciels et structurels qui pèsent sur une variable dépendante donnée, soit la pauvreté. Elle se distingue également des recherches portant sur « les stratégies d'existence » qui s'intéressent principalement aux moyens entrepris par des personnes pauvres pour se débrouiller et pour s'en sortir (Blais, 1993; Jordan *et al*, 1992). Elle propose de saisir les trajectoires sous l'angle de leur structuration à travers le rapport dynamique entre des projets de vie des personnes d'une part, et les normes (contraintes et attentes) culturelles et institutionnelles qui évoluent dans le temps, d'autre part (Krüger et Levy, 2001).

Un exemple de norme *culturelle* est le stigmate associé à l'assistance sociale et à la pauvreté en elle-même qui peut influencer négativement sur l'estime de soi et sur le capital social; les normes *institutionnelles* existent, par exemple, dans l'organisation temporelle du milieu de travail, dans la localisation des industries ou magasins dans l'espace urbain ou l'accessibilité au transport public. Les projets de vie peuvent consister, par exemple, à vouloir former un couple, fonder une famille, accéder à une profession, avoir son autonomie ou vivre une vie d'artiste. Ces projets de vie ne sont pas déterminés une fois pour toutes et peuvent souvent changer dans le temps. En effet, les personnes ne sont pas passives devant la transformation ou les contraintes de leur environnement. Le projet d'atteindre l'autonomie mènera un jeune à se déplacer en métropole s'il n'y a pas de possibilité d'emploi en région; à l'opposé, si l'accent est placé sur la famille, la ligne de conduite adoptée peut conduire à rester en région malgré le manque d'opportunités sur le plan des emplois.

Il faut préciser que notre conception de la notion de projets associe étroitement ces derniers à l'idée d'actions. C'est dans l'action et les contraintes des situations que les acteurs construisent leurs projets. Dans ce sens, la construction des « projets professionnels » ne résulte pas d'un processus abstrait qui serait antérieur à l'action, mais il découle de l'action et de ses résultantes (Castra, 2003). Notre conception des projets se démarque ainsi de façon très nette de certaines conceptions psychologisantes de la notion de projet qui repose sur le principe de l'action raisonnée

qui veut que les attitudes, les représentations et les dispositions individuelles déterminent les pratiques (Fishben et Ajzen, 1975). Dans le cadre de cette conception, qui balise bon nombre d'interventions « personnalisées » en matière d'insertion professionnelle, l'« absence de projet » ou les projets « irréalistes » sont conçus comme des « erreurs de jugements » ou des lacunes de la part des individus, lacunes qu'il suffirait de combler pour résoudre les problèmes (Castra, 2003).

Dans le cadre de notre approche, la compréhension des projets et de leur évolution exige une collecte de données qui cible les circonstances, les motifs et les résultats de l'action. C'est dans l'observation de ces trois dimensions que peut apparaître l'articulation des normes (*structure*) et des actions (*agency*) dans la formulation et la re-formulation des projets de vie successifs, et dans la détermination et la mise en oeuvre des stratégies utilisées pour les réaliser.

Les trajectoires sont souvent perçues d'une façon linéaire, divisées en étapes préétablies qui sont présumées être présentes et se succéder dans un ordre prédéterminé pour tous, sauf exception (par exemple les études, l'entrée sur le marché du travail, la formation d'un couple) (Giele et Elder, 1998). Notre approche repose sur une articulation plus complexe des divers champs de participation des personnes, dans l'espace et dans le temps, pendant le cours de leur vie (Krüger et Levy, 2001). Toute personne joue plusieurs rôles et possède différentes identités sociales, que ce soit de façon simultanée (par exemple mère de famille et travailleuse) ou successive (par exemple étudiant puis travailleur), qui sont sous-tendus par différentes logiques d'action. Ces rôles et identités peuvent se comprendre en tant que champs de participation, chacun représentant un ensemble de normes culturelles et institutionnelles et d'expériences sociales séparées ou discontinues, comprenant ses propres réseaux et imposant ses propres règles du jeu. L'articulation entre ces univers est faite par les acteurs. Les opportunités et contraintes auxquelles les personnes font face se construisent au carrefour des champs auxquels elles participent à des moments divers dans le cours de leur vie (Dubet, 1995). Pour les champs de participation *successive*, nous nous intéresserons aux dispositifs de passage de l'un à l'autre, par exemple, de l'assistance au marché du travail. Mais pour les champs de participation *simultanée*, nous examinerons les interfaces entre eux et les contradictions et embûches qui peuvent s'y cacher, du point de vue de la personne ayant à interpréter la conjoncture et sa situation, à prendre des décisions et à développer des stratégies en conséquence.

Dans ce cadre conceptuel général, l'observation et l'analyse compréhensive que nous avons effectuées des trajectoires de différentes personnes ayant participé au Fonds ne se limitent pas à la

simple identification de leur rapport avec le marché du travail que ce soit par le biais d'une insertion autonome ou par le biais de la participation à différents programmes d'insertion en emploi. Nous avons tenté de prendre en compte la dynamique complexe de l'« ensemble » des champs de participation auxquelles ces personnes ont pris part au cours de leur vie adulte. Dans ce sens, leur expérience de participation aux activités du Fonds est conçue comme un autre moment de leur trajectoire dont la signification ne peut se révéler qu'à la lumière de leur trajectoire antérieure et, le cas échéant, postérieure. Cela dit, parmi l'ensemble des champs de participation possible, on peut croire que, par les contraintes et opportunités qu'ils offrent, certains sont plus marquants que d'autres. Tout en demeurant vigilant à la possibilité de découvrir des influences en provenance d'autres champs de la vie des individus, l'observation de trois champs en particulier apparaît incontournable et exige qu'on leur prête une attention particulière.

La famille d'abord, tant la famille d'origine que celle que les personnes ont créée. On conçoit ici la famille dans un sens large comme l'unité de base dans laquelle les individus vivent et qui peut inclure ou non la présence d'un conjoint ou d'une conjointe ou d'enfants. Des événements marquants tels que la séparation du couple, la maladie d'un enfant, une grossesse non planifiée peuvent réorienter les priorités, changer les conditions d'existence et agir sur le déroulement des trajectoires, notamment à cause de la réorganisation du temps et des responsabilités que ces nouvelles conditions exigent (De Koninck et Malenfant, 2001; Battagliola *et al.*, 1991).

Le travail ensuite qui doit être considéré sous l'angle des modalités d'intégration au marché du travail et des contraintes qui s'exercent sur les individus dans ce processus. Il doit aussi être observé en tant que source de revenus, le revenu d'emploi, dont l'accès peut être plus ou moins coupé lorsqu'une rupture temporaire de cette participation survient (assurance-emploi) ou lorsque cette rupture est de plus longue durée (assistance-emploi). La difficulté à s'insérer sur le marché du travail après l'arrêt des études ou la perte d'un emploi subséquente à une certaine stabilité peut provoquer différentes réactions dont l'acceptation d'emplois déqualifiants ou encore une perte de confiance en ses capacités qui risquent d'enclencher le processus de précarisation de l'emploi ou lui donner un caractère irréversible (Fryer, 2000; Malenfant *et al.*, 1999; Demazière, 1995). Par ailleurs, pour plusieurs personnes, les bas salaires et le travail à temps partiel constituent des obstacles à la sortie de la pauvreté même dans un contexte d'insertion en emploi relativement stable.

Le troisième champ renvoie aux activités de formation. Ces dernières comprennent la formation scolaire ainsi que les autres activités de formation formalisées, mais aussi les différentes opportunités de formation auxquelles les individus ont eu accès que ce soit par le biais d'expérience de travail, d'une participation à des programmes financés par des fonds publics ou encore par des activités d'autodidaxie. Non seulement l'acquisition de compétences professionnelles joue de plus en plus un rôle central dans le processus d'intégration durable en emploi, mais également l'acquisition de compétences sociales qui permettent de répondre aux exigences grandissantes du marché du travail en termes de capacité à résoudre des problèmes, de polyvalence, d'habiletés de communication, de connaissances des réseaux, etc. (McKenzie et Wurzburg, 1998; Roehling et Cavanaugh, 1998). Ces exigences de compétences sociales supposent une intégration préalable de l'individu dans un milieu social lui permettant d'acquérir des qualifications sociales (Perret, 1992).

Par ailleurs, en cours de participation à ces divers champs de participation sociale, les personnes ont été en contact avec différents acteurs, que ce soit des individus ou des organisations, avec qui elles ont noué et maintenu ou non des relations de différentes natures. Ces réseaux sociaux constituent un bassin de ressources diversifiées qui peuvent contribuer à orienter les trajectoires ou à favoriser la mise en oeuvre des décisions et actions que les individus ont entrepris. On sait par exemple que la présence de liens faibles dans les réseaux peut contribuer positivement à l'obtention d'emplois (Granovetter, 1995; Sprengers *et al.*, 1988), à la sortie de l'assistance-emploi (Lévesque et White, 2001), à la décision de participer au marché du travail pour les femmes (Stoloff *et al.*, 1999) ainsi qu'au cheminement des carrières professionnelles (Lin, 1999). Par ailleurs, les réseaux sociaux fournissent aussi d'autres ressources, sous la forme de soutien social, qui peuvent contribuer à l'orientation des trajectoires. Associé aux liens forts à l'intérieur des réseaux sociaux, le soutien social, en plus d'exercer une influence sur le plan de la santé, ce qui peut constituer un avantage sur le plan de l'insertion en emploi par exemple (Fryer, 2000), peut avoir des impacts significatifs sur des composantes psychosociales telle que l'estime de soi.

Pour les individus, la participation à chacun de ces champs implique, entre autres, de tenir compte de l'état de sa situation en regard de sa participation dans les autres champs. C'est cette dynamique que nous allons mettre au jour au moment de l'analyse des données afin de comprendre les différentes logiques d'action qui y sont présentes.

4. La démarche méthodologique

4.1 Le choix des répondants

L'échantillon est constitué de personnes qui ont participé à la première phase du Fonds de lutte contre la pauvreté entre 1997 et 2000. Les noms et les coordonnées des personnes nous ont été transmis par le MESSF en conformité avec les règles de la Commission d'accès à l'information. Nous avons rencontré 22 personnes réparties préalablement dans six catégories. Le choix des caractéristiques sur lesquelles reposent la constitution du corpus de recherche s'appuie sur les connaissances déjà produites sur les groupes de populations plus vulnérables aux conditions de vie liées à la pauvreté et sur la dynamique du marché du travail (White et Lévesque, 2001; Malenfant *et al.*, 1999; Blais, 1998; McAll *et al.*, 1996). Les catégories choisies permettent de considérer les hommes et les femmes séparément puisque nos recherches antérieures montrent que leurs trajectoires se distinguent de façon très importante (Malenfant *et al.*, 1999; Malenfant *et al.*, 2001; De Koninck et Malenfant, 2001). Elles nous permettent aussi d'inclure des personnes plus âgées ainsi que des jeunes afin de faire ressortir l'impact du temps (la durée et l'époque des moments-clés de la trajectoire) comme variable structurante des trajectoires de pauvreté.

De façon plus spécifique, et en tenant compte des catégories suggérées par le FQRSC et le MESSF au moment de l'appel d'offres (hommes et femmes d'âge différents, femmes monoparentales, personnes immigrées, personnes vivant en centres urbains et en région), les six catégories ont été formées de la façon suivante. Le premier critère a trait à l'âge des personnes. En effet, compte tenu de la structuration actuelle du marché du travail, l'âge constitue un facteur qui influence particulièrement les trajectoires des personnes en ce qui a trait à l'insertion en emploi et, en conséquence, à la situation de pauvreté. Afin de pouvoir apprécier les trajectoires qui conduisent à une insertion dans la pauvreté chez les jeunes adultes, les deux premières catégories sont constituées de jeunes hommes et de jeunes femmes dont l'âge varie entre 25 et 30 ans et qui ont quitté les « études régulières » depuis au moins cinq ans au moment de leur admission au Fonds de lutte contre la pauvreté. L'analyse des trajectoires et l'étude de l'évolution de diverses expériences⁵ nécessitent en effet un certain laps de temps entre la fin des études et le moment de l'observation.

⁵ Pour les fins de cette recherche, et sans vouloir donner une définition générale de ce qu'est *la fin des études régulières*, nous considérerons que les personnes répondent à ce critère si elles n'ont pas été inscrites dans un programme d'études pouvant conduire à un diplôme au cours des cinq dernières années.

Tableau 1 Profil des personnes recrutées selon les critères de sélection au moment de l'entrée au Fonds de lutte contre la pauvreté

Age, origine et situation familiale	Sexe	Situation avant FLCP	Provenance Géographique
Personnes ayant entre 25 et 30 ans et qui ont quitté les études régulières depuis au moins 5 ans	1 femme	1 à l'assistance-emploi	1 à Montréal
	4 hommes	2 à l'assistance-emploi 2 à l'assurance-emploi	2 en région 1 à Québec 1 à Montréal
Personnes ayant entre 45 et 55 ans	4 femmes	3 à l'assistance-emploi 1 sans soutien public du revenu	2 à Québec 2 en région
	4 hommes	1 à l'assistance-emploi 2 à l'assurance-emploi 1 sans soutien public du revenu	1 à Québec 3 à Montréal
Immigrants-es ayant plus de 25 ans et habitant au Québec depuis au moins 5 ans	3 femmes	1 à l'assistance-emploi 1 à l'assurance-emploi 1 sans soutien public du revenu	5 à Montréal
	2 hommes	1 à l'assistance-emploi 1 à l'assurance-emploi	
Responsables de familles monoparentales ayant plus de 30 ans avec des enfants entre 5 et 10 ans	4 femmes	2 à l'assistance-emploi 2 à l'assurance-emploi	2 à Québec 2 à Montréal

Par ailleurs, on sait que pour des personnes qui se retrouvent sans emploi à un âge plus avancé, les difficultés de réinsertion sur le marché du travail peuvent être plus grandes. On peut croire que ces difficultés s'accroissent au-delà de 45 ans. Afin de tenir compte de cette nouvelle réalité que les individus confrontent et d'identifier son influence potentielle sur les trajectoires, les deux autres catégories sont formées d'hommes et de femmes qui ont entre 50 et 55 ans. Cette classe d'âge permet d'observer la transformation des trajectoires quelques années après que la contrainte de l'avance en âge aie commencé à se faire sentir. Une autre catégorie est formée de femmes monoparentales avec de jeunes enfants. Ces dernières avaient au moins 30 ans et avaient eu la responsabilité d'enfants en bas âge au cours de leur trajectoire, soit des enfants dont l'âge variait entre cinq et dix ans au moment où ces mères ont participé au FLCP. Finalement, la dernière catégorie est composée d'immigrants et d'immigrantes de plus de 25 ans et dont l'installation au Québec est d'au moins cinq années.

Chacune de ces six catégories définit un rapport particulier au marché du travail avec des contraintes diverses qui peuvent contribuer à former des trajectoires de pauvreté particulières. Une autre caractéristique propre à ces trajectoires est introduite en considérant la situation des personnes avant leur participation au Fonds de lutte contre la pauvreté. Trois modalités sont considérées selon la source de revenus des personnes à ce moment, soit que ces revenus proviennent de l'assistance-emploi, de l'assurance-emploi ou encore de ni l'un ni l'autre de ces programmes. Le tableau présenté à la page précédente montre la répartition des personnes qui ont été rencontrées selon ces différentes caractéristiques.

À l'exception des immigrants et immigrantes qui ont été choisis dans la région montréalaise, les personnes des autres catégories proviennent principalement des régions de Montréal et de Québec et des villages ruraux avoisinants la région de Québec.

4.2 La collecte des données

Nous avons fait le choix d'une collecte d'informations ciblées, mais suffisamment profondes et diversifiées pour permettre une analyse riche et révélatrice. Ces entrevues en profondeur de type histoire de vie orientée ont été menées en face à face dans un lieu convenu entre l'interviewer et l'interviewé. Les récits ont été enregistrés après l'obtention d'un consentement à cet effet et retranscrits textuellement.

Les entrevues ont été conduites selon un guide d'entrevue ayant pour but de faire parler la personne de la chronologie de sa vie, en se concentrant sur ses projets de vie et leur évolution, sur les divers champs auxquels elle a participé de façon simultanée ou successive (incluant les acteurs qu'on y retrouve, les normes, etc.), sur les moments décisifs de sa trajectoire, et sur le *pourquoi* et le *comment* des décisions prises à ces moments ou des directions qui, selon son point de vue, se sont imposées.

Il faut noter ici que le contexte même de la recherche imposait de faire une collecte rétrospective. En effet, puisqu'il s'agissait de reconstruire les trajectoires des individus, ceux-ci devaient nous informer des événements passés et nous fournir des informations relatives aux contextes qui ont entouré ces événements. Cette façon de faire soulève le problème de la validité de l'information recueillie. On peut se demander par exemple dans quelle mesure la situation présente des personnes influence à la fois leur souvenir et la façon de les interpréter. Dans un article faisant une revue de cette question, Bernard et ses collègues (1984) concluent à la présence de problèmes

assez fréquents quant à la façon dont les individus rapportent des événements de leur vie courante. À l'opposé, une recherche qui compare les informations recueillies auprès de personnes âgées avec des données d'archives permettant de valider ces informations a permis de montrer une bonne validité de ces dernières (Berney *et al.*, 1997). Une autre recherche a fait la comparaison entre des données longitudinales provenant de mesures répétées auprès d'un panel et des données rétrospectives en ce qui a trait à la mobilité professionnelle. Cette recherche, qui traite d'un domaine apparenté au nôtre, conclut que les données rétrospectives, malgré les biais qui peuvent être introduits, se prêtent mieux que les données longitudinales à l'analyse des événements qui se déroulent sur la longue durée, en raison notamment du fait que les données longitudinales se rapportent souvent à des moments précis de la vie des individus et qu'en conséquence elles peuvent masquer ou amplifier certains phénomènes qui, tout en étant de courte durée, coïncident avec le moment de la collecte (Solga, 2001). Selon Dex et McCulloch (1998), certains phénomènes se prêtent mieux que d'autres à des collectes rétrospectives. Il en serait ainsi des informations qui se rapportent entre autres à l'éducation et à l'histoire professionnelle.

Ce survol des connaissances quant à la validité des informations rétrospectives montre que malgré certaines limites inhérentes à cette approche, il est possible de réaliser une collecte dont la validité peut être certaine. Cela étant, il convient d'apporter une attention particulière à la façon dont les informations sont collectées. Pour ce faire, nous avons reconstruit les trajectoires des personnes en situant ces dernières dans un cadre de référence spatio-temporel afin de réduire les biais possibles. Tel que suggéré par Dex et McCulloch (1998), nous avons reconstruit les trajectoires en suivant leur évolution « naturelle » en associant à la fois le lieu de résidence et les différents moments de la trajectoire (le lieu de naissance, la fréquentation scolaire, les différentes expériences de travail, le mariage ou la vie conjugale, la venue d'enfants, les déménagements, etc.). Cette façon de faire a l'avantage de suivre la « vraie » histoire de vie des personnes et permet de faire le lien entre les différents événements qui se déroulent de façon simultanée.

Plus spécifiquement, la stratégie de reconstitution des trajectoires de vie s'appuie sur la trajectoire professionnelle comme axe central en commençant par la situation au moment de l'entrevue, puis en revenant de façon chronologique aux emplois occupés depuis la sortie de l'école. Au cours de ce parcours, des questions relatives aux autres aspects de la trajectoire notamment celles ayant trait au milieu d'origine, à la fratrie et à l'entrée dans la vie conjugale et familiale ont été explorées. Il s'agissait alors de reconstituer l'histoire sociale des individus : leur famille d'origine et leur vécu durant l'enfance, leur cheminement scolaire (études, projets, capacités, soutien des parents, etc.),

l'entrée dans la vie adulte, les histoires conjugales et familiales, la constitution de la famille s'il y a lieu et le partage des responsabilités familiales et professionnelles. Quant aux trajectoires professionnelles, nous avons mis l'accent sur les premières expériences de travail rémunéré, les aspirations professionnelles, les conditions de travail dans les emplois occupés, les stratégies d'emploi, les relations de travail, le vécu des périodes sans emploi.

Dans la reconstitution des trajectoires, nous avons aussi accordé une grande attention aux milieux de vie, à l'accès à des ressources de base acceptables (logement, nourriture, transport, soins, etc.), à la qualité des relations avec les proches, aux réseaux sociaux, aux normes véhiculées dans les groupes d'appartenance, aux diverses formes de soutien, aux événements décisifs ou critiques ainsi qu'à l'appréciation des expériences vécues, des difficultés rencontrées et de la perception de l'état de santé. Les moments de changements importants dans la vie des personnes ont été particulièrement scrutés : le choix d'une orientation professionnelle, la fin ou l'arrêt des études, l'entrée sur le marché du travail, le départ de la famille d'origine, l'amorce de la vie conjugale et de la vie parentale, les ruptures, les arrêts de travail, etc.

4.3 L'analyse: la structuration comparative des trajectoires

Suivant une approche générale de théorisation ancrée, le matériel a été catégorisé chronologiquement selon l'axe central de la trajectoire professionnelle, en relatant les événements de la trajectoire familiale, conjugale, scolaire et les caractéristiques des milieux de vie qui ont évolué parallèlement à la trajectoire professionnelle. Ensuite, l'analyse de chaque entrevue a été effectuée dans la perspective de dégager l'articulation des champs de participation de la vie adulte de la personne dans l'espace et dans le temps, et de cerner le déroulement des structures d'opportunités et des projets de vie au sein de ce contexte institutionnel dynamique. Les résultats préliminaires prennent la forme d'histoires, par exemple, de la poursuite de projets de vie successifs dans une série de contextes, de contraintes et d'opportunités produites par la participation simultanée et successive à des champs différents.

Pour les analyses, nous nous sommes inspirés du modèle proposé par Pitrou (1987) qui vise à situer le jeu des contraintes et les lieux d'autonomie (marges d'initiatives) à travers leurs interactions. L'idée générale est de reconstituer d'où est venue et où va la situation d'une personne que nous rencontrons à un moment donné. Selon Pitrou, « il existe des fils conducteurs à travers le fouillis apparent des existences, aussi ténus et discontinus qu'ils puissent être en certains cas (...), parfois incohérents quand il y a deux ou plusieurs acteurs, et que la recherche de ces fils est le

travail essentiel d'une lecture sociologique des « modes de vie » : rechercher non des causalités, mais un sens à des suites d'événements corrélés entre eux dans un cadre social déterminé, et donc s'intéresser à des séquences de vie qu'il faut relier les unes aux autres » (Pitrou, 1987 : 107). Nous repérons des moments clés qui sont l'occasion d'identifier la manière dont les personnes s'organisent et fonctionnent tant pour les décisions à prendre que pour les réactions à déployer. Comme Appay *et al.* (1999), nous considérons ces événements critiques comme « des césures, des ruptures, des bifurcations, aux conséquences positives pour certaines, négatives pour d'autres, qui permettent de parler d'un avant et d'un après » (Appay *et al.*, 1999 : 29). Ces moments clés ont permis de reconstituer des chaînes événementielles et décisionnelles (projets -> événements -> réactions -> conséquences ou décisions -> moyens -> conséquences -> reformulation de projets) qui constituent le substrat des itinéraires de vie que les individus se sont construits.

Enfin, une analyse transversale des 22 histoires selon les catégories auxquelles elles appartiennent permet de dégager des thèmes communs et divergents, de présenter un nombre plus restreint d'histoires typiques de trajectoires différentes et d'élaborer sur les dimensions qui les caractérisent les unes par rapport aux autres afin de comprendre les dynamiques qui mènent ou enfoncent dans des situations de pauvreté (Schnapper, 1999).

5. Les caractéristiques sociodémographiques des participantes et participants

Les hommes et les femmes rencontrés en entrevue avaient à ce moment entre 30 et 56 ans. La moyenne d'âge est sensiblement la même dans les deux groupes, mais on retrouve plus de femmes chez les 35-39 ans. La distribution des participantes et participants selon l'âge nous permet de comparer des trajectoires qui couvrent différentes époques et différents cycles de vie.

Tableau 2 Âge des participantes et participants au moment de l'entrevue

Âge	Hommes	Femmes
25-30 ans	2	-
31-34 ans	3	3
35-39 ans	-	4
40-44 ans	1	-
45-49 ans	1	2
50-54 ans	3	2
55 ans et plus	-	1
Total	10	12

Quant à la scolarité, cinq avaient complété des études supérieures, surtout des hommes, sept avaient complété des études collégiales, surtout des femmes, alors que six détenaient un diplôme d'études secondaires générales ou un équivalent et deux, un diplôme d'études secondaires professionnelles. Enfin, deux personnes n'avaient pas de diplôme d'études secondaires.

Tableau 3 Plus haut niveau de scolarité complété par les participants et les participantes au moment de l'entrevue

Plus haut niveau de scolarité complété	Hommes	Femmes
Doctorat	1	0
Maîtrise	0	0
Baccalauréat	2	1
Certificat de niveau universitaire	1	0
Diplôme d'études collégiales générales	0	1
Diplôme d'études collégiales techniques	1	1
Attestation d'études collégiales	0	4
Diplôme d'études professionnelles	1	1
Diplôme d'études secondaires générales (ou l'équivalent)	3	3
Études secondaires non complétées	1	1
Total	10	12

Au moment où nous les avons rencontrées, trois personnes habitaient seules. Parmi les autres, sept habitaient avec un conjoint dont trois avec conjoint et enfants, sept autres personnes, des femmes exclusivement, habitaient avec des enfants seulement et enfin, cinq personnes habitaient avec un parent ou un colocataire. Dans l'ensemble, huit femmes étaient en situation de monoparentalité alors qu'une majorité d'hommes (neuf) composaient les onze ménages sans enfant. Parmi les trois autres personnes, une faisait partie d'une famille biparentale intacte et deux d'une famille recomposée.

Tableau 4 Situation de vie des participants et des participantes au moment de l'entrevue

Situation de vie	Hommes	Femmes
Sans conjoint/e avec enfant	0	7
Avec conjoint/e avec enfant	1	2
Avec conjoint/e sans enfant	3	1
Habite seul/e	2	1
Habite chez un ou des parents	3	0
Habite avec un ou des colocataires	1	1
Total	10	12

Onze personnes dont une majorité de femmes étaient en emploi au moment de l'entrevue alors que six recevaient des prestations d'assurance-emploi (dont une cumulait emploi et assurance-emploi) et trois des prestations d'assistance-emploi.

Tableau 5 Situation d'emploi des participants et des participantes au moment de l'entrevue

Situation d'emploi	Hommes	Femmes
En emploi non-subventionné	3	6
En emploi subventionné	0	1
À l'assurance-emploi	3	2
À l'assistance-emploi	1	2
Sans revenus *	1	1
Aux études (subventionnées)	1	0
Cumul emploi et assurance-emploi	1	0
Total	10	12

Deux personnes étaient sans soutien public du revenu et une seule était aux études. Pour une majorité de participantes et de participants (16), le revenu annuel brut était en deçà de 21 000\$; seulement trois personnes, des hommes, avaient accumulé des revenus annuels supérieurs à 26 000\$ au cours des deux dernières années.

Tableau 6 Revenus moyens bruts des participants et des participantes au cours des deux dernières années (2001 et 2002)

Revenus moyens brut	Hommes	Femmes
Moins de 5 999\$	1	0
6 000\$ - 10 999\$	2	3
11 000\$ - 15 999\$	1	3
16 000\$ - 20 999\$	3	3
21 000\$ - 25 999\$	0	3
26 000\$ - 30 999\$	1	0
Plus de 31 000\$	2	0
Total	10	12

Ajoutons que parmi l'ensemble des participantes et participants, deux (dans la catégorie 45-55 ans) avaient reçu le soutien du Fonds de lutte contre la pauvreté pour des services de préparation à l'emploi, plus spécifiquement des services d'orientation, six autres (dans les catégories mères monoparentales, jeunes et immigrants) avaient reçu des services d'insertion en emploi, c'est-à-dire une formation suivie d'un stage en entreprise et, finalement, les quatorze autres participantes et participants ont obtenu un emploi par le volet création d'emploi du Fonds de lutte qui finance des projets soumis par des organismes à but non lucratif. Donc la majorité ont été soutenus par le

Fonds dans le cadre de ses deux axes prioritaires que sont l'insertion en emploi et la création d'emploi.

DEUXIÈME PARTIE : LES TRAJECTOIRES LIÉES À LA PAUVRETÉ

6. La description des trajectoires étudiées

Les trajectoires sont d'abord décrites en les regroupant selon les catégories prédéterminées au moment de l'élaboration du protocole de recherche tel que suggéré dans l'appel d'offres. Cette catégorisation présente une certaine approche de la pauvreté. L'âge, le sexe, la situation familiale, l'origine ethnique sont considérés comme autant de «caractéristiques» ou de «conditions» pouvant distinguer les trajectoires. Ces caractéristiques ou ces conditions correspondent aussi à une certaine façon de concevoir le développement des programmes et services pour contrer la pauvreté. Bref, on pourrait parler d'une approche «clientèle» utile à classifier des populations cibles, mais moins à comprendre l'origine de leurs difficultés et la façon dont se construit l'expérience de la pauvreté.

Nous avons tout de même choisi, dans un premier temps, de respecter ce découpage pour décrire les trajectoires étudiées et ainsi dégager ce que ces regroupements comportent de similarités d'une part et, d'autre part, pour montrer que de telles similarités pouvaient aussi être présentes au-delà des découpages administratifs et que c'est plutôt sur cette nouvelle base que pourraient davantage se construire les interprétations des trajectoires liées à la pauvreté et être pensés les programmes et services de prévention et de soutien. Ce qui ne signifie pas que ces catégories dites administratives ne correspondent pas à des catégories sociales bien réelles. En fait, elles n'agissent pas dans tous les cas comme des déterminants forts; elles font partie de la dynamique des trajectoires la contraignant ou non.

Nous reconstruisons ici, de façon abrégée, les trajectoires des personnes rencontrées sous forme de petite histoire de vie. On y retrouve de petits et de grands drames, des échecs souvent, parfois des succès, et la plupart du temps beaucoup de détermination face à des parcours le plus souvent difficiles et semés d'embûches. Pour plusieurs personnes, le passage à la vie d'adulte s'est déroulé sous un mode prometteur alliant une insertion professionnelle relativement stable et la formation d'un couple, souvent d'une famille, comme partie essentielle de leur projet de vie. Pour d'autres, l'insertion professionnelle a été reportée, en raison des études ou de choix personnels impliquant un mode de vie qui accorde une moins grande importance au travail tel qu'il est conçu dans

l'espace normatif dominant. Ces histoires font ressortir l'influence croisée de la vie professionnelle, de la vie conjugale et de la parentalité sur les trajectoires des personnes. Elles mettent particulièrement en évidence le fait que la dynamique entre ces trois aspects essentiels des parcours de vie est plus complexe qu'on pourrait le croire. Pour certains, la formation d'un couple facilite l'insertion professionnelle; pour d'autres, particulièrement des femmes, elle constitue un obstacle. De même, la rupture conjugale peut conduire à des choix divers en ce qui concerne le monde du travail. Si beaucoup de décisions sont prises sous fortes contraintes financières, encore plus fortes lorsqu'il y a présence d'enfants, elles ne semblent pas influencées par ce seul facteur. En fait, d'autres éléments interviennent et qui marquent les trajectoires : les enfances difficiles et les difficultés d'apprentissage qui en découlent, les situations de violence et d'abus qui laissent des traces indélébiles, et l'avance en âge qui réduit l'univers des possibilités.

6.1 Des parcours d'immigration diversifiés

Nous avons rencontré cinq personnes, trois femmes et deux hommes, qui n'étaient pas originaires du Québec. Elles ont toutes connu des périodes de grande pauvreté, mais pour deux d'entre elles, leur situation va en s'améliorant malgré qu'elles ne soient pas encore complètement protégées de la précarité. Pour deux autres, des circonstances particulièrement difficiles les laissent dans un état de solitude et de résignation qui fragilise leur santé mentale. Enfin, dans la trajectoire d'un autre participant, des démêlés avec la justice sont venus interrompre une trajectoire qui a maintenant du mal à se réajuster sur tous les plans.

Pierre, Marie et Lina ⁶

Pierre, Marie et Lina sont dans la jeune trentaine au moment où nous les rencontrons. Contrairement à Pierre et ses deux jeunes frères qui, à la suite du décès de leur mère, ont dû quitter leur pays natal au début de l'adolescence pour rejoindre leur père installé au Québec, Marie et Lina avaient projeté quitter le pays au début de leur vie adulte pour trouver ailleurs de meilleures conditions de vie. Lina arrête ses études générales à 16 ans, se marie quelque temps après et a un premier enfant. Marie complète des études en arts graphiques et doit renoncer aux études supérieures à cause du manque de moyens financiers de ses parents. Contrairement à Lina qui arrive au Québec avec mari et enfant sans expérience de travail et sans formation qualifiante, Marie acquiert avant son arrivée au Canada quelques expériences de travail comme réceptionniste et femme de ménage et entreprendra par la suite avec son conjoint ses premières démarches d'immigration.

Pierre entame ses études secondaires au Québec et a la responsabilité de ses deux jeunes frères. Son père n'habite pas avec eux. Pierre doit interrompre ses études à la fin du secondaire pour entrer sur le marché du travail. Son père lui dénicher un emploi d'aide-camionneur que Pierre laisse tomber pour entreprendre des études collégiales en arts. Son but est de devenir artiste. À la demande de son père, il doit cependant abandonner ses études pour s'occuper de ses jeunes frères. Il travaille comme manœuvre, est payé au salaire minimum, et se retrouve sans emploi suite à une réduction des activités de l'entreprise. Sa participation à un programme d'employabilité dans le domaine des arts confirme ses intérêts malgré la déception qu'il ressent lorsque le programme prend fin et qu'il se retrouve à nouveau au chômage puis à l'assistance-emploi. Pierre avoue alors s'être laissé entraîner dans une vie de galère pendant une dizaine d'années.

Comme Pierre, Marie a un intérêt certain pour le domaine des arts et malgré sa formation en arts graphiques, elle ne réussit pas à se trouver un emploi dans ce domaine. Avec un visa de touriste, elle travaille quelque temps à son arrivée au Canada comme gardienne d'enfants, puis travaille au noir comme femme de ménage alors que son conjoint travaille comme manoeuvre. Leurs conditions sont extrêmement précaires. Ils doivent retourner quelque temps dans leur pays d'origine avant d'obtenir un permis de résidence permanente. De retour au Québec, Marie continue de travailler au noir avant de décrocher un premier emploi où elle côtoie des francophones et peut ainsi apprendre les us et coutumes du pays d'adoption. Cette expérience de travail d'une durée de six mois a été significative pour elle. Par la suite, une session d'orientation dans un centre pour femmes immigrantes la met en contact avec le Fonds de lutte contre la pauvreté par lequel lui est offerte la possibilité d'une formation en secrétariat. À partir de ce moment, la situation de Marie s'améliore bien que ses expériences de travail n'arrivent pas à satisfaire ses intérêts professionnels dans le domaine artistique.

Pierre et Marie ont conservé leurs intérêts pour un travail et une reconnaissance dans le domaine artistique. La comparaison s'arrête toutefois là. Le Fonds de lutte contre la pauvreté en dirigeant Pierre vers des ateliers d'arts auprès de jeunes en difficulté, même si cette expérience reste sans suite, lui redonne le goût aux études. L'un de ses projets est de fonder une maison pour jeunes en difficultés de différentes cultures pour les initier aux arts. Toutefois, il affirme que ses dettes d'études l'empêchent de s'inscrire à nouveau dans une institution d'enseignement et l'incitent peu à retourner au travail. Il voudrait à tout le moins connaître une certaine stabilité d'emploi et gagner plus qu'un salaire de famine. Pierre vit une situation difficile sur le plan psychologique parce qu'il dit

⁶ Tous les noms utilisés dans la description des trajectoires sont fictifs.

n'avoir personne à qui se confier. Il occupe de façon intermittente des emplois de manœuvre, de commis. Il connaît de nombreuses périodes d'inactivité professionnelle et vit dans une grande pauvreté économique sans se considérer «pauvre» cependant. Pierre affiche une certaine résignation face à ses conditions qu'il attribue au fait d'être artiste. Il s'en remet à *la chance et à Dieu*.

Pierre a eu peu de soutien à son arrivée au Québec et, particulièrement peu de soutien familial durant son adolescence. Encore aujourd'hui, il est isolé et il est coupé de sa famille. Ses difficultés d'insertion en emploi dans des conditions satisfaisantes sont en partie dues à son manque de qualifications et aux obstacles qu'il perçoit face à un retour aux études bien qu'il ne mentionne pas avoir de difficultés d'apprentissage. Ses problèmes financiers et le fait d'être seul pour subvenir à ses besoins aggravent sa situation de pauvreté économique. Il n'a toutefois plus de charge familiale. Ses frères scolarisés occupent aujourd'hui des emplois comme professionnels. Enfin, il n'arrive pas à construire un projet professionnel à court terme qui lui donnerait plus de moyens de concrétiser son rêve. Les intérêts professionnels de Pierre sont dirigés vers un secteur d'emploi précaire et où il est difficile de percer sans réseau de soutien.

Même si le domaine du secrétariat présente peu d'intérêt pour Marie, elle considère positive l'expérience acquise lors de la formation suivie dans le cadre du Fonds de lutte contre la pauvreté parce qu'elle la met en contact avec de nouvelles personnes. Elle obtient finalement un emploi comme aide-éducatrice dans un centre de jour pour enfant axé sur l'art. Cet emploi est saisonnier (dix mois par année) et à temps partiel (quatre jours par semaine). Les autres mois, elle fait appel à l'assurance-emploi, périodes qui lui donnent du temps pour se consacrer à des activités artistiques. Les prestations d'assurance-emploi sont faibles parce que le salaire qu'elle reçoit de son travail l'est aussi. Cette expérience l'a tout de même conduite à l'obtention d'un contrat de remplacement dans un Centre de la petite enfance durant la saison estivale. Encouragée par cette expérience, Marie décide de retourner aux études à temps partiel en services de garde afin de parfaire ses compétences dans ce domaine, d'augmenter ses possibilités d'emploi et d'obtenir un meilleur salaire. Elle décroche finalement un autre contrat de remplacement à long terme. C'est l'emploi qu'elle occupe au moment de l'entrevue.

Bien que, comme Pierre, Marie ne renonce pas à son projet artistique, elle arrive à se doter de moyens, en prenant des formations qualifiantes, pour accroître sa «valeur» sur le marché de l'emploi et se sortir de sa situation de pauvreté économique. Ses qualifications lui en donnent

l'opportunité même si les emplois qu'elle décroche sont précaires. Elle peut aussi compter sur le soutien de son conjoint et même si ce dernier est aussi dans une situation professionnelle précaire, en n'ayant pas de charge familiale, les difficultés financières du couple sont moins grandes. Des possibilités d'amélioration de leurs conditions sont rendues accessibles par les expériences de travail acquises. Marie caresse toujours le projet de travailler dans le domaine artistique, mais elle ne voit pas encore comment elle pourra y arriver.

À son arrivée au Québec, Lina et sa famille ont vite connu la pauvreté et se sont retrouvées très isolées, obligées de demander l'aide d'organismes charitables. La recherche d'emploi est infructueuse parce que ni elle ni son mari n'ont de formation qualifiante et d'expériences de travail. C'est le soutien d'Emploi-Québec, bien qu'il arrive un peu tard après leur arrivée, qui fait débloquer la situation. En effet, une séance de formation sur les stratégies de recherche d'emploi et sur la mise en forme d'un curriculum vitae donne au couple un bon coup de pouce pour leur entrée sur le marché du travail. Le premier emploi de Lina, même si les conditions salariales sont médiocres, la sort de l'isolement. Ce sont ses nouveaux contacts qui permettent à son conjoint de trouver un emploi comme manoeuvre. À la fin de son contrat, Lina reste en dehors du marché du travail durant une certaine période au cours de laquelle elle donnera naissance à deux autres enfants.

Durant la «pause professionnelle» de Lina, son conjoint entreprend des études universitaires dans un domaine qu'il a toujours aimé tout en occupant un emploi à temps partiel dans un autre domaine. Il a de bons salaires et reçoit des prêts et bourses. Par contre, la conciliation études/travail est difficile. Il perd son emploi de subsistance suite à un conflit avec son employeur et décide de poursuivre ses études à temps plein. Il reçoit des prestations d'assurance-emploi durant cette période. Il n'arrive toutefois pas à décrocher un emploi dans son domaine d'études à la suite de son stage et doit cumuler deux emplois à temps partiel dans un autre domaine. Le cumul d'emplois devient difficile et le conjoint de Lina choisit de devenir travailleur autonome à temps plein. Les revenus du conjoint étant insuffisants pour combler les besoins de la famille, Lina entreprend une formation collégiale en secrétariat non loin de chez elle. Ce programme de formation lui convient parce qu'il lui donne accès aux prêts et bourses et défraie les coûts des services de garde. Elle fait un stage dans le cadre du Fonds de lutte contre la pauvreté qui devient un emploi à temps plein, mais qui se termine avec l'arrêt de la subvention. Cette expérience est toutefois positive pour elle. Lina, grâce à une information donnée par une copine de classe, trouve finalement un emploi dans un centre de la petite enfance. Elle apprécie ce milieu qui le lui rend bien et son employeur l'encourage à poursuivre une formation universitaire pour qu'elle puisse poser sa

candidature sur un poste en gestion des ressources humaines. À cause de sa charge familiale, Lina se sent stressée et fatiguée. Elle profite toutefois, tout comme Marie, d'une stabilité d'emploi qui améliore sensiblement ses conditions de vie et lui offre des perspectives d'avenir.

Lina a un parcours de battante. Ses difficultés d'insertion sont venues principalement de son statut d'immigrante sans expériences et sans qualifications professionnelles. Par contre, n'ayant pas de difficultés d'apprentissage, elle a su se doter de qualifications et rencontrer ses intérêts professionnels. Son conjoint et elle doivent travailler dur pour répondre aux besoins de la famille et améliorer leur niveau de vie. Cependant, un partage non équitable des tâches domestiques accroît la charge de Lina. Par ailleurs, l'histoire de Lina met en évidence l'importance du soutien que peut apporter un milieu de travail qui reconnaît les capacités et les habiletés et qui offre l'opportunité de les développer et de les mettre en valeur.

Judith

Le parcours de Judith ressemble en certains points à celui de Lina et Pierre. Avec la première, elle partage des expériences conjugales et familiales qui se ressemblent; avec le second, elle partage des expériences de vie pénibles en gardant toutefois plus d'espoir. Judith a 56 ans au moment où elle participe à la recherche. Contrairement aux autres immigrants que nous avons rencontrés, Judith acquiert une bonne partie de son expérience professionnelle alors qu'elle est encore dans son pays d'origine. En effet, après avoir abandonné de plein gré ses études de formation générale avant l'obtention de son diplôme, elle décide toutefois de compléter une formation d'une année en secrétariat. Son projet est de travailler, de voyager, de se marier et d'avoir des enfants. Elle obtient un emploi de secrétaire dans une agence de voyage, vit bien et habite chez ses parents. Après trois ans, elle quitte cet emploi pour un autre dans le même domaine. Elle occupera cet emploi durant quatre ans. Elle y rencontre son conjoint, se marie et un premier enfant naît. Leur situation financière est acceptable.

La guerre éclate dans son pays et la famille déménage dans un pays voisin où le conjoint démarre sa propre entreprise avec d'anciens collègues. Ils y resteront huit années pendant lesquelles Judith ne peut travailler parce que le travail des femmes n'est pas toléré dans ce pays. Le couple a trois autres enfants. La famille émigre ensuite au Québec pour des raisons politiques et de sécurité pour son mari. La transition est quand même facile et, compte tenu de leurs économies, la situation financière est acceptable. Huit mois plus tard, le conjoint de Judith trouve du travail dans le même

domaine que celui qu'il exerçait avant son exil. Son salaire est faible, il dépense beaucoup, s'endette et les difficultés financières commencent.

C'est alors que Judith décide de suivre une formation en informatique pour mettre à niveau ses compétences en secrétariat et commence la recherche d'un emploi. Elle finit par en trouver un dans une grande compagnie où elle restera pendant quatre ans à temps plein avant d'être mise à pied. Le couple met tous ses avoirs financiers dans le même compte et malgré les revenus de Judith, leur situation financière reste précaire. Le conjoint de Judith décède alors qu'elle est sans emploi; le deuil est très difficile. Après les prestations d'assurance-emploi, elle doit avoir recours à l'assistance-emploi et n'arrive pas à payer les dettes accumulées. Elle reçoit un peu d'aide de membres de la famille qui demeure dans une province voisine. Après une année, elle est incitée à prendre part à un programme d'employabilité, mais des tâches trop exigeantes sur le plan physique l'obligent à quitter cet emploi après quinze jours. Durant la même période, elle consulte et apprend qu'elle est atteinte d'une maladie grave.

Judith doit prendre un congé de maladie de douze mois durant lequel elle reçoit des prestations d'assistance-emploi. Elle fait du bénévolat jusqu'à son rétablissement et, par ce contact, obtient un emploi de secrétaire subventionné par le Fonds de lutte contre la pauvreté. Elle augmente ses heures de travail et parvient graduellement à travailler à temps plein. Mais après une année, la subvention prend fin. Le salaire de Judith et le nombre d'heures de travail hebdomadaires coupent de moitié. Elle adore pourtant ce travail, est appréciée et ne compte pas ses heures.

Depuis 5 ans, Judith cumule ce travail qui rejoint ses intérêts et un autre qu'elle n'apprécie pas mais qui lui permet de subvenir à ses besoins. Judith travaille donc beaucoup d'heures par semaine avec des horaires peu commodes. Trois de ses enfants sont toujours à la maison et bien qu'ils paient leurs études et leurs dépenses personnelles, ils ne lui apportent pas beaucoup de soutien pour les tâches domestiques et les coûts de la maisonnée. Judith a toujours ses dettes, elle se dit privée de sorties, de vêtements. Elle se considère toutefois heureuse parce qu'elle croit en Dieu, mais sa santé mentale est fragile.

Malgré de nombreuses heures de travail, Judith a du mal à se sortir de sa situation de pauvreté. Elle n'a plus le soutien d'un conjoint pour briser sa solitude et l'aider à subvenir aux besoins de deux de ses grands enfants qui sont aux études. Elle reçoit peu de soutien des enfants, si ce n'est que sa fille l'embauche pour un des deux emplois qu'elle occupe. Le soutien, elle le trouve dans sa vie spirituelle. Judith est qualifiée, elle n'a pas de difficultés d'apprentissage, son employeur la juge

compétente sans pourtant que ces atouts améliorent ses conditions de vie avec le temps, au contraire.

Georges

Georges a 40 ans lorsque nous le rencontrons. Son parcours est très différent des autres immigrants participants à la recherche. Sa famille très pauvre a quitté le pays pour des raisons politiques. À son arrivée au Québec, la transition a été facile. Il a appris la langue sans difficulté et s'est vite senti à l'aise dans ce nouvel espace social. Après quelques mois dans une classe d'intégration, il passe au secondaire régulier. Il commence à consommer des drogues durant cette période. Il réussit après plusieurs années à obtenir un diplôme d'études secondaires à l'éducation des adultes.

C'est lorsqu'il aménage avec sa conjointe et que le premier enfant naît que le besoin de s'insérer au marché du travail se fait plus pressant. Après un emploi de courte durée comme manoeuvre, il se stabilise dans le domaine de la construction pendant sept ans. Il s'agit toutefois d'emplois saisonniers auprès de différents employeurs. Il assure les besoins de sa famille qui s'agrandit. Sa conjointe n'a pas d'emploi. Un ralentissement dans le domaine de la construction l'amène au chômage, puis à l'assistance-emploi.

Georges prend une formation subventionnée en informatique, mais abandonne dès le début parce qu'il a des difficultés d'apprentissage. Il entreprend une autre formation subventionnée dans le domaine de l'arpentage, mais il dit que ses problèmes conjugaux l'empêchent de réussir. Il décroche un emploi dans l'industrie alimentaire qu'il quitte volontairement parce que le salaire est trop faible. Il revient au domaine de la construction où il obtient à nouveau différents contrats. Il se retrouve après un certain temps sur l'assistance-emploi et tente un retour aux études dans un métier du bâtiment. Durant cette période, il cumule travail (entretien ménager) et études car sa formation n'est pas subventionnée. Il ne réussit pas à compléter cette dernière toujours, selon lui, à cause de ses problèmes conjugaux.

Le couple se sépare et Georges n'accepte pas cette situation. C'est alors qu'il commet des gestes répréhensibles envers sa conjointe et qu'il doit faire plusieurs longs séjours en prison et entreprendre une thérapie pour régler ses problèmes de consommation. À sa sortie de prison, il retourne vivre chez sa mère, occupe quelques emplois qu'il quitte rapidement. Georges est sans emploi, sans chèque et sa mère doit subvenir à ses besoins. Il dit que s'il le voulait, il pourrait rapidement se trouver un autre emploi. Ses projets d'avenir sont multiples: aller vivre à la

campagne, faire des études en mathématiques, devenir missionnaire et retrouver les traces de ses ancêtres.

Les comportements délinquants de Georges l'ont exclu pendant une certaine période du marché du travail. Même en ayant plusieurs expériences de travail, sa réintégration en emploi est difficile parce qu'il n'a pas de diplôme. En attendant, il doit compter sur le soutien de sa mère pour subvenir à ses besoins.

Les points saillants

Les parcours d'immigration que nous avons étudiés nous amènent à constater que ces personnes sont isolées à leur arrivée au pays et qu'elles reçoivent peu de soutien que ce soit de membres de leur famille déjà installés ici ou de l'État. Elles sont plutôt dirigées vers des organismes caritatifs lorsque les besoins de base (logement, nourriture) ne sont pas assurés. Il semble s'écouler un certain temps avant que les services publics ou parapublics apportent une aide à l'emploi, probablement au moment où les personnes se manifestent directement auprès d'un de ces organismes et qu'ainsi elles entrent dans le circuit des populations ciblées. Lorsque ce contact est établi toutefois, l'aide à la recherche d'emploi peut être efficace en sortant ces personnes de leur isolement. Par exemple, les stages de formation permettent dans certains cas d'acquérir les us et coutumes du pays. Ces services ouvrent des opportunités d'emploi mais, bien que ces expériences soient significatives, la situation professionnelle reste précaire.

Sur le plan de l'insertion en emploi, un obstacle bien connu est celui de la reconnaissance des qualifications et des expériences étrangères. Les immigrants accèdent plus difficilement à un emploi parce qu'ils n'ont pas « l'expérience canadienne ». Même une expérience de travail qualifiante acquise dans le pays d'origine ne semble pas reconnue par les entreprises québécoises. Ils doivent donc recommencer à zéro alors qu'ils ne maîtrisent pas toujours parfaitement la langue et les voies d'accès aux services d'aide. Évidemment ces personnes immigrantes sont doublement pénalisées lorsqu'elles n'ont pas acquis de formation qualifiante dans leur pays d'origine.

Un autre handicap a trait à l'insuffisance ou à l'absence d'insertion dans des réseaux sociaux qui pourraient mieux connecter ces personnes au marché du travail. On sait en effet que les réseaux sociaux constituent un des principaux véhicules de diffusion de l'information quant aux emplois disponibles. Du point de vue de l'insertion en emploi pour les immigrants, cette situation peut constituer un défi car ils se retrouvent souvent à l'extérieur des réseaux sociaux dominants de la

société qui sont constitués par les groupes majoritaires. Les minoritaires quant à eux sont moins en contact avec des personnes qui sont en position d'influence dans les entreprises, surtout dans les secteurs où ils sont peu représentés. À l'opposé, ce mécanisme de réseautage peut contribuer à la formation de ghettos d'emploi occupés par des minoritaires puisqu'il peut être plus facile d'avoir accès à des secteurs d'emplois déjà occupés par des minoritaires que d'intégrer un milieu de travail dans lequel les minoritaires sont absents.

Ainsi, les emplois décrochés sont la plupart du temps précaires et ils n'apportent pas la sécurité et les revenus suffisants pour améliorer leur situation. Les problèmes financiers, l'endettement sont des situations qui existent et qui jouent sur l'espoir d'amélioration des conditions de vie de ces immigrants. Dans les trajectoires que nous avons analysées, il ne semble pas par ailleurs que les immigrants qui arrivent au Québec en bas âge et qui font leurs études régulières ici aient un parcours plus aisé.

6.2 Des parcours de jeunes ayant quitté les études régulières depuis au moins cinq ans

Les cinq jeunes, quatre hommes et une femme, que nous avons rencontrés dans le cadre de la recherche sont tous au début de la trentaine : quatre jeunes hommes, trois vivant encore chez leurs parents, et dont le projet professionnel est en ballottement pour des raisons différentes toutefois, et une jeune femme qui, après une longue période de vie de bohème avec un conjoint, cherche à gagner sa vie en hésitant devant les compromis qu'impose une intégration durable au marché du travail. Deux des jeunes hommes, Étienne et Sylvain, ont toutefois trouvé un intérêt professionnel et ont même amorcé leur intégration au marché du travail avec un certain succès à la suite d'une période d'intermittence plus difficile, période qui leur a malgré tout permis d'améliorer leurs compétences dans leur domaine d'intérêt. Étienne a cependant dû ralentir cette intégration à cause d'un accident de travail qui fragilise son avenir alors que Sylvain réfléchit aux possibilités de poursuivre dans la même voie s'il veut un jour avoir une vie familiale. Quant à Éric pour qui un avenir dans le sport professionnel semblait tracé depuis son enfance, il doit maintenant construire un nouveau projet parce que son rêve ne peut se réaliser. Sébastien, le plus scolarisé, a du mal à se stabiliser dans un emploi qui répond à ses exigences salariales et qui correspond à son domaine d'études.

Éric

Le projet professionnel de Éric (30 ans) a toujours été très bien défini. Ses talents le menaient depuis son tout jeune âge vers une carrière dans le sport. Il quitte sa région natale pour entrer dans

un programme sport-études et à la fin de ses études secondaires, il est intégré dans une équipe professionnelle. Il poursuit des études collégiales générales. Sa vie sociale devient alors très active. Sorties nocturnes et alcool rythment ses horaires en dehors de son programme sport-études. Il n'a pas de problèmes financiers parce qu'il reçoit un soutien de l'État et retourne travailler dans sa région natale durant l'été comme entraîneur auprès de jeunes sportifs. Éric abandonne ses études collégiales lorsqu'il est embauché dans le club école d'une équipe nationale américaine. Il ne réussira jamais à se faire embaucher dans les grandes ligues nationales. Il joue quelque temps pour une équipe américaine avant de renoncer à sa carrière dans le sport professionnel. Ce faisant, il renonce à des activités très lucratives. Éric a 30 ans au moment de sa participation à la recherche et il subit encore les effets négatifs d'un projet avorté.

Ainsi, cette impossibilité de réaliser son projet de toujours change considérablement le parcours d'Éric. Il décroche un emploi comme représentant pour une grande compagnie. Il a un bon salaire, mais de la difficulté à s'adapter à la vie au travail. Il connaît alors une période dépressive et quitte volontairement cet emploi pour recommencer à travailler au noir dans une ligue de sport professionnel. Ces contrats sont très payants. Il a toutefois un nouveau projet : faire des études en droit et continuer à gagner des sous en faisant du sport de façon intermittente. Il déménage dans une grande ville avec sa conjointe, se retrouve en chômage et connaît des difficultés financières. Il ne donne pas suite à son projet d'études. Il obtient plutôt un emploi subventionné comme représentant pour une communauté ethnique, améliore sensiblement son salaire mais n'arrive toujours pas à s'adapter à la vie au travail et quitte l'emploi. C'est durant cette période qu'il a un emploi saisonnier dans l'industrie agro-alimentaire subventionné par le Fonds de lutte contre la pauvreté. Il aime ce travail qui demande des exigences physiques élevées et qui lui permet de garder la forme. À la fin de sa participation au FLCP, les conditions salariales devenant moins avantageuses, il quitte l'emploi volontairement.

C'est finalement un contrat dans le domaine de l'informatique lui donnant accès à une formation qui lui permet de découvrir un nouvel intérêt professionnel. Il obtient par la suite plusieurs contrats à titre de travailleur autonome et il aimerait démarrer sa propre compagnie dans ce domaine. C'est le projet qui l'anime lorsque nous le rencontrons.

Pour Éric, un projet professionnel bien défini, mais dans un secteur compétitif et contingenté, le laisse désorienté quand il doit y renoncer. Le fait qu'il n'ait pas de difficultés d'apprentissage facilite son insertion après une période de frustration et de va et vient sur le marché du travail. Ses

difficultés viennent en partie du fait qu'il ne s'adapte pas à la routine du « 9 à 5 ». Il trouve une voie de sortie dans le travail autonome. Toutefois, son manque de qualifications dans ce nouveau domaine le garde dans une situation précaire. Le domaine présente quand même des possibilités d'amélioration. Éric n'a pas encore de charge familiale, ce qui peut lui donner du temps pour stabiliser sa situation.

Étienne

Étienne, qui a 32 ans lors de l'entrevue, abandonne ses études à la quatrième année du secondaire après le décès prématuré de son père. Mais cet événement ne fait que précipiter un arrêt prévu parce qu'il n'aime pas l'école. Il a toutefois un projet professionnel précis : travailler dans le domaine agricole, un domaine qui l'a toujours passionné parce qu'il y a, dans sa famille, des *amoureux de la terre*. Il s'inscrit à une formation brève associée à un travail dans ce domaine et pour ce, quitte la résidence de sa mère. Il réussit la formation et poursuit l'emploi durant quelques mois avant de démissionner et de revenir dans sa localité d'origine qu'il apprécie davantage. Il y décroche un nouvel emploi dans le même domaine qu'il quittera après deux ans, puis un emploi similaire quelque temps. Les conditions de travail parfois pénibles, notamment les exigences physiques élevées qui prévalent dans ce secteur, l'amènent à tenter sa chance comme camionneur, le même métier que son père. Il obtient son permis, se fait embaucher par deux compagnies de transport et travaille pendant deux ans. Des difficultés financières d'une des entreprises et le manque d'intérêt à continuer dans ce métier le mènent à l'arrêt de travail pendant lequel il reçoit des prestations d'assurance-emploi.

Étienne décide alors de retourner aux études pour améliorer ses compétences toujours dans le domaine agricole. Il décroche un emploi sur une ferme laitière et quitte après deux ans. Par le biais d'un service de placement, il occupera par la suite différents emplois du domaine agricole. Mais il essaie encore le travail de camionneur avant d'y renoncer définitivement, se retrouve sans emploi et doit avoir recours à l'assistance-emploi.

Avec l'appui du Fonds de lutte contre la pauvreté, il entreprend deux nouvelles formations dans le domaine forestier et obtient des certifications. Il démarre par la suite sa propre entreprise. Il achète son équipement, obtient des contrats, vit quelques périodes de chômage et travaille un peu au noir. Après quelque temps, les affaires vont suffisamment bien pour qu'il améliore ses équipements et embauche quelques employés. Étienne a trouvé dans ce travail ce qui le passionne.

Un accident de travail vient interrompre brusquement ce projet. Il reçoit des indemnités, puis des prestations d'assurance-emploi et enfin de l'assistance-emploi. Il est évalué comme ayant une incapacité temporaire au travail. Il doit retourner vivre chez sa mère et partage une partie de ses frais de subsistance. Il ne veut pas demeurer inactif et tente un retour au travail comme camionneur; il doit cependant abandonner parce qu'il a des problèmes avec son membre accidenté. Étienne pense qu'il va garder des séquelles à long terme de cet accident et qu'il ne pourra pas reprendre son entreprise de travailleur forestier. Il a une copine depuis quelques mois et aimerait bien fonder une famille, mais l'avenir est incertain pour lui.

Malgré sa débrouillardise, ses capacités à se doter de formations qualifiantes pour exercer un travail qui l'intéresse et qu'il ait réussi à démarrer sa propre entreprise, Éric se voit contraint, après plusieurs années d'efforts, de réviser ses orientations. Le travail dans un secteur d'activités à hautes exigences physiques représente des risques pour la santé. Nous savons que les jeunes constituent une population de travailleurs qui est fortement touchée par les accidents du travail. Il est difficile, pour Éric, de savoir s'il pourra à nouveau exercer les tâches inhérentes au métier pour lequel il est qualifié. Il n'a pas de charge familiale, sa famille peut l'héberger jusqu'à ce qu'il redevienne apte au travail et sa situation actuelle ressemble à un retour à la situation d'il y a quelques années.

Sylvain

Contrairement à Éric et Étienne, Sylvain, 30 ans, a mis plus de temps à cerner ses intérêts professionnels. À cause de problèmes de comportement, Sylvain a dû laisser les études secondaires au cycle régulier à seize ans. Il poursuit ses études à l'éducation des adultes, complète une quatrième année d'études secondaires et décide finalement d'aller vers un emploi à temps plein comme manoeuvre. C'est un travail très exigeant physiquement, ses conditions de travail sont pénibles et non seulement son salaire est faible, mais il a de la difficulté à se faire payer. Cet emploi prend fin après un an et demi quand l'usine ferme ses portes.

Après une période de chômage, les emplois dans le domaine du camionnage se succèdent entrecoupés d'autres périodes de chômage. Les conditions de travail peu avantageuses et le manque d'intérêt pour ce type de travail l'amènent à accepter un emploi de manoeuvre sur la voie maritime. Selon ses propos, Sylvain venait de *trouver sa place*. Ce travail saisonnier lui plaît même s'il travaille de façon intensive durant quelques mois et que le reste de l'année il est en chômage. Il retourne aux études durant une de ces périodes d'arrêt de travail pour améliorer ses compétences

dans le domaine. Cette opportunité lui est offerte par le Fonds de lutte contre la pauvreté. La formation ne le satisfait pas parce qu'il dit n'avoir rien appris de nouveau et qu'en raison d'une condition de santé particulière, il ne peut obtenir qu'un seul brevet. Sylvain retourne à l'emploi et est mis à pied lorsqu'il fait des démarches pour la syndicalisation des employés de la compagnie.

Par l'intermédiaire du Syndicat des métiers, il obtient toutefois divers contrats pour différentes compagnies de transport maritime. Ses conditions s'améliorent (avantages sociaux et salaire), il travaille plus de mois par année et apprécie ce mode de vie. Malgré cela, Sylvain pense à une réorientation professionnelle dans le domaine de la construction. Sa vie de marin est conciliable avec sa situation actuelle de célibataire qui réside chez ses parents. Par contre, elle convient moins à la vie conjugale et familiale, un projet à long terme qui le fait réfléchir sur son orientation professionnelle.

Le travail maritime, l'emploi saisonnier avec les mois d'arrêt où il retrouve sa famille et ses amis est un mode de vie qui plaît à Sylvain. En vieillissant, d'autres projets se dessinent, notamment les projets conjugal et familial, projets qui apparaissent à Sylvain peu compatibles avec son mode de vie actuel. Il n'a pas de problèmes d'insertion en emploi, il aime le travail manuel et son réseau lui offre une possibilité de se diriger vers un secteur, celui de la construction, où il pourrait plus facilement suivre le rythme de la vie «à terre». C'est l'avenir que Sylvain voit se tracer pour lui.

Sébastien et Julie

Sébastien et Julie sont les plus scolarisés du groupe. Malgré un diplôme d'études universitaires en poche, ces deux jeunes adultes ont quand même du mal à se sortir de la précarité. À la fois des choix personnels et des conditions professionnelles ralentissent leur intégration au marché du travail.

Sébastien, 33 ans, a poursuivi ses études de façon continue jusqu'à l'obtention d'un baccalauréat universitaire en sciences de la nature. Pendant sa scolarité, il occupe des emplois d'étudiants et réside chez ses parents qui lui apportent de l'aide financière pour compléter son prêt étudiant. Il souhaitait au départ faire de la recherche dans son domaine d'études, mais les possibilités de débouchés s'avérant réduites sans études supérieures, Sébastien s'oriente vers un domaine connexe, mais davantage axé vers les sciences appliquées. Il obtient ainsi un premier emploi d'été dans son domaine à la fin de son baccalauréat. Ce contrat saisonnier sera renouvelé pendant deux années. Il reçoit durant les périodes sans emploi des prestations d'assurance-emploi et fait une

recherche d'emploi plus ou moins intensive. Il fait quelques voyages à l'étranger et habite toujours chez ses parents auxquels il paie une pension.

C'est lorsque Sébastien se retrouve en chômage durant une plus longue période qu'il participe à un club de recherche d'emploi. Il obtient par la suite un emploi subventionné, dans son domaine, mais qui ne dure que la durée de la subvention. Après une autre période de chômage, il décroche deux emplois saisonniers, un durant l'été et un autre durant l'hiver. Il doit travailler, a besoin d'argent et Sébastien s'éloigne de son projet professionnel pour assurer sa subsistance tout en satisfaisant un de ses intérêts majeurs, le travail à l'extérieur dans la nature. Un emploi subventionné par le Fonds de lutte contre la pauvreté le rapproche toutefois de ses expertises et intérêts professionnels. Il s'agit d'un contrat à durée déterminée de deux ans à temps plein. Même s'il a la possibilité de prolonger son contrat une année supplémentaire et qu'il y a des chances que ce contrat devienne à durée indéterminée, Sébastien le quitte volontairement parce qu'il est insatisfait des tâches qui lui sont dévolues et des faibles conditions salariales qui ne semblent pas devoir s'améliorer.

Sébastien retourne à un emploi saisonnier hors de son domaine d'études à un salaire légèrement plus élevé. Il cumule donc des emplois du même type chez des employeurs différents. Ces expériences de travail, mêmes marquées par la précarité restent positives pour lui. Sébastien, avec ce que lui ont fait miroiter ses employeurs, garde espoir que ces emplois pourront déboucher vers le développement de projets récréotouristiques, projets dans lesquels il aimerait s'investir pleinement.

Les conditions d'emploi précaires de Sébastien ne le plongent pas dans une grande pauvreté. Jusqu'à tout récemment, il vivait encore chez ses parents et il ne ressentait pas de fortes pressions pour s'installer de façon autonome. Sylvain est scolarisé, il sait de mieux en mieux ce qu'il veut exercer comme métier et il construit sa trajectoire d'emploi de façon à y arriver.

Enfin, Julie, 34 ans, est la seule femme de ce groupe. Elle a poursuivi des études collégiales en lettres, puis des études universitaires en sciences politiques. Durant ces études, elle obtient des prêts et bourses, occupe des emplois à temps partiel et peut compter sur le soutien financier de son conjoint qui travaille à temps plein. À la fin de son baccalauréat, elle se lie avec un nouveau conjoint artiste et le suit dans le développement de sa carrière. Pour survivre, le couple exerce différents petits boulots, fait de la musique et reçoit des prestations d'assistance-emploi. Cette vie de bohème durera 5-6 ans jusqu'à la séparation du couple.

Après une période d'assistance-emploi, Julie entreprend une formation donnée par Emploi-Québec pour devenir travailleuse autonome. Des démarches pour travailler comme chercheuse-pigiste n'aboutissent pas et sa santé mentale se fragilise. Elle réussit tout de même à exercer différentes tâches dans le domaine des relations publiques grâce au Fonds de lutte contre la pauvreté. Cette expérience de travail pertinente, Julie l'apprécie beaucoup parce qu'elle lui permet aussi d'améliorer ses conditions de vie. Mais elle prend fin avec la fin du contrat.

Julie réussit à obtenir une charge de cours dans une institution collégiale, une expérience de travail positive, mais qui n'améliore pas ses conditions de vie précaires. Elle doit cumuler de petits boulots pour arriver à payer ses comptes. Lorsque cet emploi prend fin, ses prestations d'assurance-emploi s'épuisent rapidement, mais Julie ne veut pas avoir recours à l'assistance-emploi. Elle prend toutes sortes de petits boulots pour survivre jusqu'à ce qu'elle obtienne un contrat de travail d'un an et demi dans un organisme communautaire qui oeuvre auprès des familles démunies. Ses conditions de vie s'améliorent sensiblement, mais un conflit avec l'employeur met un terme à l'expérience avant la fin du contrat. Le scénario se répète : chômage, boulots de survie, report de la demande d'assistance-emploi.

Au moment où nous la rencontrons, Julie a une opportunité de se stabiliser dans l'enseignement. Elle hésite à s'engager dans cet emploi régulier, se questionne sur ses intérêts professionnels et se sent encore attirée vers le domaine des arts comme au début de sa vie adulte.

Julie peut compter sur un réseau fort qui lui a toujours apporté un bon soutien, à différents niveaux, durant les périodes creuses. Ses intérêts pour le domaine des arts et pour une organisation de vie qui ne serait pas réglée sur un horaire routinier et contraignant la font reculer devant une possibilité d'emploi qui lui offrirait une plus grande sécurité financière. Elle n'a pas non plus de projet familial qui viendrait ajouter un autre élément à sa réflexion. La différence d'avec sa situation des dernières années est que maintenant, elle a un choix à faire.

Les points saillants

Ces parcours variés de jeunes montrent que la période d'intégration durable en emploi a du mal à se conclure malgré des qualifications qui pourraient leur permettre d'y arriver. Ils sont nombreux à être retournés en formation après l'arrêt de leurs études régulières. Un événement fortuit qui vient perturber le cours des choses, un objectif de carrière qui se voit compromis par une forte compétitivité entre les candidats, un report de l'entrée sur le marché de l'emploi pour vivre un projet artistique, une vie de travail peu compatible avec un projet familial sont autant de circonstances qui

remettent en question des choix professionnels et des modes de vie. Ces jeunes qui sont sans charge familiale et dont plusieurs vivent encore chez leurs parents connaissent des difficultés économiques importantes et des inquiétudes face à leur avenir sans toutefois se sentir dans une situation sans issue.

6.3 Des hommes entre 45 et 55 ans

Quatre hommes composent ce sous-groupe dont trois avaient des formations qualifiantes à leur entrée sur le marché du travail. Pour l'un d'entre eux, le plus scolarisé, le processus d'insertion a connu des hauts et des bas pour finalement s'achever sur des perspectives d'emplois intéressantes. Pour les deux autres, une perte d'emploi et une réorientation professionnelle ont précarisé la trajectoire de façon significative. Enfin, un dernier participant du sous-groupe voit son projet de travail autonome compromis par l'insuffisance de capitaux consécutive à une trajectoire d'emplois précaires et mal payés.

Jacques

Jacques a un doctorat en sciences sociales et est en emploi au moment où nous le rencontrons. Il a 51 ans. Jacques détient également un certificat en enseignement. Durant ses études, il a toujours pu bénéficier de bourses au mérite, de prêts étudiants et a occupé des emplois durant la période estivale. Son projet était d'étudier le plus longtemps possible. À la fin de ses études de deuxième cycle universitaire, il fait une incursion de deux ans sur le marché du travail comme enseignant. Il est intéressé par la profession et souhaite décrocher un poste permanent, mais il décide d'entamer des études graduées tout en occupant un emploi de subsistance. Ses conditions de vie sont toutefois très bonnes à cause de la situation professionnelle de sa conjointe.

Jacques prendra dix ans à compléter ses études doctorales et il commence alors à travailler comme chargé de cours à l'université. Même s'il obtient par la suite plusieurs charges de cours au collégial, son statut reste précaire. Il travaille dans différents établissements, des périodes à temps partiel et d'autres à temps plein. Il a rarement besoin de recourir à l'assurance-emploi. La précarité ne représente pas une situation désagréable pour Jacques jusqu'au moment où il n'arrive plus à dénicher autant de contrats d'enseignement et qu'arrivé au bout de ses prestations d'assurance-emploi, il doit recourir au soutien financier de sa conjointe. Il se refuse à réclamer l'assistance-emploi et doit donc occuper des emplois de subsistance exigeants sur le plan physique (manœuvre, manutentionnaire, etc) et mal payés. Il doit adapter son niveau de vie à ses revenus.

Jacques n'est toutefois pas affecté moralement par ces changements parce qu'il sait qu'il s'agit d'une situation temporaire pour lui. C'est possiblement durant cette période qu'il a eu accès au soutien du Fonds de lutte contre la pauvreté, mais il est incapable d'identifier l'emploi obtenu par cette participation.

Après quelques années, Jacques obtient à nouveau des contrats d'enseignement et au moment où nous le rencontrons, il est sur le point d'obtenir un poste permanent dans l'enseignement. Comme Julie, il se questionne sur les contraintes inhérentes à la stabilité d'emploi. Son projet professionnel est cependant davantage clair, son questionnement porte sur son statut de travail et sur ce que cette décision implique pour son mode de vie.

Jean

Jean a 49 ans. Il possède un diplôme d'études collégiales général et un certificat en animation communautaire. Jean a d'abord fait des études secondaires de niveau commercial. Il souhaitait poursuivre des études universitaires, mais un conseiller en orientation le dirige vers une formation professionnelle. Il décide plutôt de changer d'école, entame des études collégiales en lettres et commence à faire de la radio durant ses études. Il adore cette expérience et, à la fin de ses études, Jean accepte un emploi dans le domaine des communications. Son souhait est de faire une carrière de journaliste.

Jean exerce le métier de journaliste durant quatre ans et c'est durant cette période qu'il fait un certificat en animation et suit des cours en rédaction. Lorsque la station de radio ferme ses portes, il se retrouve en chômage et se met à la recherche d'un emploi dans le même domaine. C'est sa passion. Il déménage avec sa conjointe dans une autre ville et obtient un emploi pour une émission de télévision. Même si le salaire est plus bas, il aime ce travail, sa conjointe se trouve aussi un emploi, tout va bien. Malheureusement, l'émission est interrompue après deux ans.

C'est après cette période que la situation professionnelle de Jean se dégrade. Il occupera par la suite différents emplois pour survivre tout en tentant, sans succès, sa chance dans le domaine des communications. Le couple se sépare après quelques années, Jean se retrouve seul et des symptômes dépressifs apparaissent. Il apprend qu'il pourrait obtenir un poste d'animateur-rechercheur, un emploi subventionné par le Fonds de lutte contre la pauvreté. Pour y être admissible, il doit s'appauvrir, c'est-à-dire qu'il doit presque se rendre au statut de bénéficiaire d'aide sociale pour avoir accès à cet emploi. Ce qu'il fait et obtient l'emploi qui prendra fin après

deux ans. Sa santé mentale ne s'améliore pas, il en a ras le bol et sa situation financière continue de se dégrader. Il se voit encore dans l'obligation d'occuper toutes sortes de petits boulots pour gagner sa vie, pose sa candidature à différents concours de la fonction publique, toujours sans succès. Sa nouvelle conjointe ne manifeste pas de volonté à lui venir en aide financièrement. Il se questionne de plus en plus sur ses capacités à obtenir un emploi stable dans le domaine des communications même si un agent d'un organisme d'aide à l'emploi l'encourage à persévérer dans ce domaine.

Jean peine à gagner sa vie en occupant des emplois qui minent son moral. Ces emplois sont dévalorisants parce qu'il considère ne pas être apprécié à sa juste valeur et qu'il en retire un salaire de crève-la-faim. Bien qu'il soit scolarisé, Jean n'a pas de formation dans le domaine des communications média, domaine où il espère faire sa place. L'expérience qu'il y a acquise remonte à quelques années déjà. Il s'agit d'un domaine où la compétition et l'imprévisibilité sont fortes. Il ne songe pas à parfaire sa formation dans le domaine ni à se réorienter.

Guy

Après ses études professionnelles, Guy (54 ans) décroche des emplois comme machiniste, se marie et a deux enfants. Sa stabilité d'emploi durera une dizaine d'années jusqu'à ce qu'il décide de se réorienter professionnellement en acceptant un poste dans une organisation politique et ainsi mieux répondre à ses intérêts citoyens.

Ce changement drastique d'emploi a des impacts importants sur la vie de Guy. D'abord ses revenus baissent de moitié, mais sa conjointe a un bon salaire, donc la famille s'adapte. Graduellement ses conditions salariales s'améliorent. Guy a toutefois moins de temps à consacrer à sa famille et une séparation s'en suit avec une garde partagée. Après six ans, il abandonne la vie politique et fait un retour aux études en administration sans avoir d'objectif réel si ce n'est que d'acquérir des connaissances théoriques lui qui, jusqu'alors, s'était investi beaucoup dans la *pratique* selon ses propres mots. Ses revenus chutent considérablement, il épuise ses économies et s'endette en adhérant au régime de prêts et bourse. Après ses études, il travaille dans le secteur communautaire en effectuant des tâches liées à sa formation et devient travailleur autonome comme consultant en outils de gestion des ressources humaines pour ce secteur. Il a une nouvelle conjointe qui vit des problèmes importants et Guy tombe dans la dépression et l'alcool jusqu'à la séparation du couple.

Guy quitte à nouveau son emploi et rompt complètement avec son réseau social. Une amie lui donne un coup de pouce financier –Guy en tant que travailleur autonome n'a pas droit à l'assurance-emploi– et un soutien émotif important. Avec le Fonds de lutte contre la pauvreté, il participe à un club de recherche d'emploi, reprend confiance et décide une réorientation. Il vit quelque temps de l'assistance-emploi, décroche quelques contrats dans le secteur communautaire et se retrouve au chômage.

Au moment où nous le rencontrons, Guy est en attente d'un emploi, il compte sur une promesse d'embauche et il dit avoir encore espoir de vivre une belle retraite. Son moral est meilleur, l'emploi correspond à ses intérêts et bien que sa situation financière soit toujours précaire, il est confiant d'améliorer sa situation. Grâce au soutien d'une personne proche, il a été capable de remonter la pente. Son nouveau domaine de formation le motive et s'il est maintenu dans l'emploi du secteur parapublic pour lequel il est pressenti, il pourra espérer améliorer ses conditions de travail de façon sensible avec les années. Ses enfants sont maintenant grands et autonomes.

Gilles

Gilles a 51 ans lorsqu'il nous raconte sa trajectoire. Gilles quitte le secondaire sans diplôme pour occuper à temps plein l'emploi de livreur qu'il détient déjà. Il vit chez ses parents. Il a par la suite quelques petits boulots entrecoupés de voyages et souhaite un emploi qui aura de l'avenir et dans lequel il sera heureux. Il décroche un emploi de manutentionnaire qu'il gardera pendant dix ans. C'est durant cette période qu'il quitte la maison familiale. Il fait des économies et apprécie ce travail parce que son salaire s'améliore avec le temps, il peut utiliser le camion pour son usage personnel, les tâches sont variées, il a de l'autonomie et entretient de bonnes relations avec le patron. Quand la compagnie subit une restructuration, Gilles quitte l'entreprise et se trouve alors un emploi dans un journal pour lequel il fait des tâches administratives. Lorsqu'il revient à la compagnie, les conditions ont changé et Gilles décide après un an et demi de quitter définitivement. C'est alors que le chômage, les petits boulots et la débauche commencent à caractériser sa trajectoire.

Grâce à un tuyau donné par son ancien employeur, Gilles décroche un emploi en dehors de la ville sans salaire, mais logé. Il reçoit alors des prestations d'assurance-emploi. Il complète son secondaire et décide d'entamer une formation en aménagement paysager par intérêt sans que ce soit un véritable projet professionnel. Ses prestations d'assurance-emploi sont épuisées et il doit avoir recours à l'assistance-emploi. C'est lorsqu'il quitte la campagne qu'il amorce une recherche d'emploi dans son domaine de formation et qu'il emménage alors avec sa conjointe rencontrée lors

de son séjour à la campagne. Ils décident tous les deux d'aller vivre dans l'Ouest canadien parce que Gilles hérite d'une somme d'argent et qu'il est toujours sans emploi au Québec. Pour Gilles la recherche d'emploi en aménagement paysager est difficile, il ne décroche que de petits emplois avec de mauvaises conditions. Il décide alors d'ajouter un atout à ses compétences en entreprenant une formation plus spécifique, toujours en horticulture, et en faisant un stage rémunéré. Pendant ce temps, sa conjointe termine des études avancées et se trouve un bon emploi. Le couple n'a pas de problèmes financiers. Gilles trouve finalement un emploi loin de son lieu de résidence, emploi qu'il laisse après un an parce que les relations deviennent difficiles avec sa conjointe et qu'il veut se rapprocher. Il accepte un emploi saisonnier près de chez lui et fait du travail au noir.

Le couple finit par éclater et Gilles commence à connaître plus de difficultés financières. Il entreprendra des allers-retours entre le Québec et l'Ouest canadien, séjours durant lesquels il occupe différents petits boulots, vit de l'assistance-emploi et doit être soutenu financièrement par ses amis. Durant un séjour au Québec, le Fonds de lutte contre la pauvreté lui permet d'exercer un emploi de contremaître à temps plein pour une entreprise en aménagement paysager. Mais les difficultés financières de l'entreprise lui font subir une baisse de salaire et il se retrouve en chômage durant l'hiver.

Gilles n'a pas le capital financier pour démarrer une entreprise dans son domaine de formation, la seule solution selon lui pour avoir un travail décent et qu'il serait en mesure d'accomplir compte tenu de son âge. Le travail de journalier pour les compagnies d'aménagement paysager est en effet exigeant physiquement en plus d'être peu payant, et les tâches sont très routinières. D'autres projets lui trottent dans la tête, l'idée de retourner dans l'Ouest n'est pas écartée non plus, rien n'est déterminé et ses conditions de vie précaires ne lui permettent pas de les préciser.

Gilles n'a pas d'attaches, ni femme ni enfant. Son parcours est un parcours type de salarié non diplômé qui est entré dans la précarité après avoir perdu un emploi et un employeur qui l'avaient mis en confiance et qui lui avaient permis de s'intégrer de façon satisfaisante au marché du travail. La perte de cet emploi a mené Gilles sur un parcours chaotique pendant plusieurs années avant sa décision d'entreprendre une formation professionnelle. Malgré son intérêt, ses efforts et sa motivation à parfaire ses compétences en prenant une formation spécialisée dans son domaine, il n'arrive pas à s'installer dans ce secteur d'activités fluctuant et compétitif. Par ailleurs, ce projet professionnel qui s'est dessiné sur le tard est mis en échec par le manque de capital accumulé qui lui permettrait de partir à son compte et de se maintenir au travail. En effet, Gilles avoue avoir

maintenant plus de difficultés à rencontrer les exigences physiques des emplois salariés de ce secteur. Il réussit à tenir le coup parce qu'il n'a pas de charge familiale. Son niveau de vie s'est toutefois détérioré depuis sa rupture conjugale. Il peut compter sur le soutien de son réseau d'amis et de connaissances. Gilles ne sait pas très bien ce que deviendra sa vie dans les prochaines années.

Les points saillants

Quatre hommes donc, autour de la cinquantaine, dont la trajectoire reste incertaine. Toutes se butent à un obstacle différent : les contraintes d'un travail régulier, l'incapacité à décrocher un emploi dans le domaine qui passionne, une santé mentale fragile, le manque de capital. La plupart ont connu une insertion professionnelle relativement rapide et stable suite à leur formation scolaire. Cette insertion a été interrompue par des transformations au sein des entreprises dans lesquelles ils travaillaient. Le temps mis à formuler un nouveau projet ou l'incapacité d'y arriver compromet les chances de recouvrer la stabilité professionnelle passée, surtout lorsque la santé mentale en est fragilisée. Pour l'un d'entre eux, le plus scolarisé, l'opportunité se présente enfin mais il hésite à s'engager. Tous ont connu aussi, durant une certaine période, la vie avec une conjointe qui avait un emploi stable et pouvait apporter un soutien affectif et financier. Une séparation est venue changer cette dynamique et la nécessité de gagner sa vie de façon autonome s'est faite plus grande. Celui d'entre eux qui avait une charge familiale n'a pas eu à l'assumer seul, ce qui a allégé ses responsabilités financières. Ses projets professionnels n'ont jamais par ailleurs été compromis par sa situation familiale.

La situation de ces hommes illustre assez bien que l'insertion professionnelle même lorsqu'elle se produit sur le mode espéré, c'est-à-dire dès la fin des études, et qu'elle comporte une stabilité pour un temps, ne met pas les personnes à l'abri d'un revers de situation. L'instabilité professionnelle de ces personnes a été provoquée d'abord par une transformation de leur emploi ou par la perte de cet emploi. Différents facteurs relatifs à la fois au marché du travail, à des décisions personnelles et à leur situation conjugale ont contribué par la suite au maintien de cette instabilité. Si la stabilité conjugale peut avoir servi pour un temps de filet de sécurité, notamment sur le plan financier, la rupture conjugale semble accentuer l'impact négatif de l'instabilité professionnelle, les personnes se retrouvant alors, pour ainsi dire, dans une double situation de déficit. De plus, la stabilité conjugale et particulièrement la disponibilité d'une autre source de revenus semble avoir contribué dans certains cas à un report de la nécessité immédiate d'insertion professionnelle à la suite à d'une perte d'emploi ou favorisé la réorientation professionnelle qui parfois a résulté en un échec.

Tous, sauf le plus scolarisé, étaient dans une situation financière fort précaire au moment de l'entrevue, ce qui leur laisse peu de marge de manœuvre pour l'avenir.

6.4 Des femmes entre 45 et 55 ans

Les parcours des quatre femmes qui composent ce groupe se démarquent de ceux du groupe d'hommes de la même tranche d'âge. Une entrée assez rapide sur le marché du travail avec peu de qualifications, une vie conjugale difficile qui les laisse sans ressources et avec une santé mentale diminuée, des périodes de retrait du marché du travail assez prolongées ont affecté l'autonomie financière de ces femmes qui cherchent à reconstruire leur vie.

Claire

Claire a 47 ans lors de sa participation à la recherche. Elle abandonne ses études universitaires en lettres pour voyager. Elle occupe de petits boulots pour payer ses voyages, habite chez sa mère et n'a pas de projet de vie précis si ce n'est celui de ne pas s'intégrer de façon durable au marché du travail. Elle veut voyager, découvrir le monde. Pendant quatre ans, elle travaille sur les bateaux qui sillonnent le fleuve. Cet emploi saisonnier lui convient. Lorsqu'elle rencontre son conjoint artiste, elle décide d'aller habiter avec lui à la campagne. Ils vivent de l'assistance-emploi, adoptent un mode de vie peu coûteux et ne vivent pas difficilement cette situation financière précaire. Après neuf ans de vie commune, son conjoint lui demande de partir jugeant qu'ils ont fait ensemble un chemin suffisamment long.

Claire déménage alors en région éloignée et occupe différents emplois (serveuse, secrétaire, etc.). Avec son nouveau conjoint, elle partage un emploi dans une entreprise de loisirs. C'est durant cette époque qu'elle devient enceinte; elle garde cet emploi même après que son conjoint soit congédié. Claire doit tout de même partir après quelque temps parce que l'employeur préfère embaucher un couple pour assurer la maintenance de l'entreprise. Elle réussit à garder un lien avec le marché du travail en exerçant différents emplois comme cuisinière, caissière.

À l'approche de l'accouchement, elle retourne vivre avec son conjoint. Le couple se sépare à nouveau peu de temps après. Claire dénonce les actes de violence conjugale et le harcèlement qu'elle subit. Elle retourne chez sa mère à la campagne et vit de prestations de l'assistance-emploi. Elle déménage en ville quelque temps et occupe à temps plein différents emplois subventionnés (ménage, travail de bureau) avant de décider à nouveau de rejoindre en région éloignée le père de

son enfant. Ils ne vivent pas ensemble et tous deux ont recours à l'assistance-emploi pour survivre. Claire est de nouveau enceinte, le couple se dispute et Claire revient en ville.

Lorsque les enfants sont tous deux à l'école, Claire commence une recherche d'emploi plus active. Elle monte un camp d'été pour jeunes, une expérience intéressante et positive pour elle. Elle participe à un projet du Fonds de lutte contre la pauvreté pour l'intégration au travail des femmes, mais abandonne avant la fin parce qu'elle considère y perdre son temps. Elle continue d'occuper différents petits boulots qu'elle laisse rapidement parce que les conditions sont mauvaises, elle a des problèmes de gardiennage et de transport. Elle se décourage de sa situation de pauvreté, son moral baisse et l'espoir de se sortir de sa situation s'étiolle. Claire continue la recherche d'emploi en faisant du travail au noir. L'un de ses projets est de devenir travailleuse autonome et de mettre sur pied dans son patelin des activités pour les enfants. Mais elle a peu de moyens pour y arriver.

Claire aime la vie familiale et elle aurait souhaité que la sienne soit un succès. Une vie conjugale difficile a mis en échec la réalisation de ce projet. Elle se sent désorientée maintenant que ses enfants sont plus autonomes et qu'elle doit se construire un projet professionnel. Elle n'a pas les moyens financiers de concrétiser ses idées bien qu'elle aurait l'énergie et la capacité de le faire. Cependant, après une longue absence du marché du travail, l'insertion n'est pas facile et la précarité est encore une menace pour Claire d'autant plus qu'elle ne possède pas de qualifications professionnelles. Ses responsabilités familiales limitent aussi ses choix et sa mobilité géographique.

Gisèle

Gisèle (51 ans) a abandonné l'école à seize ans. Elle avait des difficultés d'apprentissage, elle était timide et dit qu'elle faisait rire d'elle. Rapidement, elle se fait embaucher comme couturière dans une manufacture. Elle y travaillera à temps plein pendant six ans. Elle habite chez ses parents, n'a pas beaucoup de vie sociale et s'entend bien avec ses collègues de travail. C'est lorsqu'elle rencontre l'homme avec lequel elle se marie qu'elle laisse son emploi.

Le couple s'installe ensemble et Gisèle devient enceinte. Des conflits avec son conjoint apparaissent rapidement et elle décide d'aller vivre sa grossesse chez sa mère. Elle revient ensuite vers son mari. Elle gagne un peu de sous en faisant des ménages lorsque son premier enfant est en bas âge. Elle se retire finalement du marché du travail pour se consacrer à sa famille et donne naissance à un deuxième enfant. Après dix ans de vie commune et deux enfants, Gisèle divorce de

son conjoint violent. Elle doit alors consulter et avoue que durant cette période elle ne savait plus qui elle était. Elle a dû être suivie régulièrement pendant plus de deux ans. La famille de Gisèle n'a jamais été très aidante sur le plan affectif lors des périodes difficiles.

Lorsque le dernier enfant entre à l'école, elle décide de retourner étudier, encouragée par la travailleuse sociale dont elle reçoit du soutien et par son agent d'aide sociale. Après quatre ans, elle obtient son diplôme d'études secondaires et entame des études professionnelles en comptabilité parce qu'elle souhaite trouver du travail à domicile dans ce domaine. Elle n'obtient pas son diplôme en raison de difficultés d'apprentissage. Lorsque son dernier enfant est adolescent, elle tente un retour sur le marché du travail. Elle décroche un emploi subventionné comme brigadière scolaire, emploi qu'elle gardera deux ans, soit jusqu'à l'arrêt du programme. Elle se retrouve à nouveau sans emploi et cette situation durera près de six ans. Elle vit alors grâce à des prestations d'assistance-emploi et consacre peu de temps à la recherche d'emploi. Le Fonds de lutte contre la pauvreté lui donne une autre possibilité de réintégrer le marché du travail en lui offrant un emploi de couturière. Elle est mise à pied assez rapidement. Selon Gisèle, elle n'a pas eu le temps de s'adapter, son rendement a été jugé insuffisant par une supérieure «contrôlante». Elle obtient toutefois par une amie un autre emploi comme couturière qu'elle occupera à temps plein durant neuf mois. Elle perd l'emploi lorsque l'entreprise se retrouve en difficultés financières.

Au moment où nous la rencontrons le projet de Gisèle est de travailler dans le domaine de l'entretien ménager ou de la confiserie. Elle veut laisser le milieu de la couture, car elle dit qu'il y est courant qu'on y exploite les gens. Elle reçoit beaucoup de soutien moral de sa fille qui l'encourage à s'insérer sur le marché du travail.

Des problèmes conjugaux importants sont venus bouleverser le parcours de Gisèle qui, malgré une faible scolarité avait réussi à s'insérer au marché du travail et à gagner sa vie. Un long retrait du marché du travail, des problèmes psychologiques laissés par la violence conjugale dont elle a été victime et des difficultés d'apprentissage qui réduisent les possibilités d'un retour au travail ont consolidé le processus de précarisation sociale dans lequel elle s'est enlisée. Durant ses études, la jeune Gisèle avait déjà été confrontée à des relations sociales difficiles parce qu'elle n'arrivait pas à suivre le rythme des autres sur le plan scolaire. Elle ne semble pas avoir reçu, à cette époque, le soutien qui lui aurait permis de mieux faire face à ces difficultés. Ce n'est que plusieurs années plus tard, lorsque sa situation s'est transformée en crise et qu'elle s'est retrouvée sans ressources après une rupture conjugale, qu'elle a pu compter sur certaines formes d'aide. Il semble toutefois difficile

de reconstruire une vie sur un modèle d'autonomie professionnelle peu adapté aux personnes qui, comme Gisèle, sont aux prises avec des difficultés d'apprentissage, ont perdu leur confiance en elle et qui ont du mal à composer avec le marché de l'emploi actuel. Son seul soutien vient de sa famille qui l'encourage à persévérer dans ses démarches.

Francine

Francine (51 ans) travaille durant ses études comme gérante dans un magasin. Elle interrompt ses études secondaires en informatique pour s'occuper de sa mère malade, mais ne les reprendra finalement pas après que cette dernière soit rétablie. Elle décroche un emploi dans le domaine de la comptabilité, qu'elle quitte pour échapper à un patron trop autoritaire. Elle réussit à avoir une stabilité d'emploi pendant six ans dans un emploi en saisie de données. Elle habite durant cette période chez ses parents et fréquente celui qui deviendra son mari. Elle a peu d'activités en dehors du travail. C'est à partir de son mariage que Francine avoue avoir perdu le contrôle sur sa vie. Elle ne veut pas d'enfant, son mari oui. Elle commence à souffrir de divers problèmes de santé. Pendant sa première grossesse, Francine continue de travailler jusqu'à l'accouchement. Après la fin de ses prestations d'assurance-emploi, elle se retire du marché du travail.

Francine aura trois enfants rapprochés. Sa santé mentale se dégrade avec les années. Elle quitte son conjoint et c'est durant cette période qu'elle fait une tentative de suicide. Elle vit alors de l'assistance-emploi et est considérée inapte au travail. Elle tente un retour aux études en comptabilité. Elle reçoit toujours de l'assistance-emploi et un soutien financier pour la garde de ses enfants. Elle a des problèmes d'apprentissage dus principalement à ses pertes de mémoire et au fait qu'elle manque de confiance en elle. Elle fait deux stages en entreprise, mais ne réussit pas à y décrocher un emploi. Elle occupera par la suite différents emplois qu'elle laissera tomber. Elle est fatiguée, déprimée et le soin des enfants est exigeant. Elle abandonne un cours préparatoire en comptabilité et décide de s'acheter un commerce en hypothéquant la maison que son père avait payée pour elle. Des difficultés financières l'obligent à vendre après un an et demi. Elle devient par la suite courtière en assurances pendant quatre ans et quitte lorsqu'elle fait un épuisement professionnel. Elle se retrouve quelque temps en chômage, puis reçoit de l'assistance-emploi et doit à nouveau consulter.

Le Fonds de lutte contre la pauvreté lui offre un emploi comme accompagnante auprès de personnes âgées, emploi qu'elle occupe à temps plein durant deux ans. Des conflits avec l'employeur, la fatigue et la déprime l'ont amenée à quitter cet emploi. Durant sa période de

chômage, elle fait de la recherche d'emploi sur internet. C'est ainsi qu'elle trouve un emploi en télémarketing. Elle fait de la vente par téléphone. Mais ce boulot est trop stressant et Francine décide d'arrêter. Elle est en congé de maladie quelque temps, puis reçoit des prestations d'assurance-emploi, elle est endettée. Son père et son frère lui apportent un certain soutien financier. Francine a un nouveau projet. Elle souhaite suivre un cours comme réceptionniste.

Francine fait plusieurs tentatives pour s'intégrer de façon durable au marché du travail. Elle a cependant du mal, sur les plans physiques et psychologiques, à supporter les conditions des emplois qu'elle décroche. Son faible niveau de scolarité et son manque de qualifications, malgré plusieurs expériences de travail, la confinent dans des emplois précaires qui ne conviennent pas à sa santé fragile. Elle ne reçoit pas de soutien sur ce plan et finit toujours par se retrouver dans le même cul de sac.

Ginette

Ginette a 49 ans. À la fin de ses études secondaires en secrétariat, Ginette quitte sa campagne natale pour travailler comme commis de crédit. Elle quitte cet emploi après un an et demi à cause des piètres conditions de travail et décide de retourner à la campagne. Elle obtient alors un contrat d'aide à domicile, travail qu'elle apprécie au point d'entreprendre des études en gérontologie. Elle doit abandonner parce que ces études sont trop difficiles. Son père lui apprend qu'un poste en secrétariat est disponible dans une institution de la localité, elle l'obtient et y restera trois ans. Ginette aime les études et aspire à les poursuivre. Elle quitte donc son emploi dont le salaire est faible et les tâches routinières et ennuyeuses, et retourne en ville pour compléter un certificat d'études collégiales en secrétariat. Durant les cinq années qui vont suivre, Ginette obtiendra différents contrats de secrétariat dans la fonction publique et parapublique. Elle se considère alors en excellente position sur le marché du travail et est satisfaite de ses conditions de travail.

Ginette partage sa vie avec un conjoint alcoolique et toxicomane qui vit de l'assistance-emploi et est dépensier. Elle doit assumer toutes les dépenses du couple. La récession économique a pour effet de diminuer les contrats de Ginette. C'est à cette époque qu'elle devient enceinte et, compte tenu des circonstances, hésite à poursuivre sa grossesse. Sa mère et une amie la convainquent de garder l'enfant. Elle quitte son conjoint et va vivre chez sa mère durant sa grossesse. Sa santé mentale se précarise sensiblement durant cette période. Elle a droit à un congé de maternité, mais ses prestations ne sont pas suffisantes pour qu'elle puisse vivre seule avec son enfant dans son propre logement. Elle ne retourne pas à son emploi en ville par la suite. Elle s'installe finalement en

appartement avec son enfant et décroche un emploi comme réceptionniste. Elle a beaucoup de soutien de ses collègues qui sont au fait de sa situation familiale. Ses frais de gardiennage prennent une bonne partie de son salaire, ce qui décourage Ginette. Son conjoint revient. Ils reprennent la vie commune quelque temps puis, c'est à nouveau la séparation. Son conjoint ne lui apporte pas de soutien financier. Son contrat de travail prend fin et Ginette est à nouveau en chômage, puis reçoit de l'assistance-emploi. Elle occupe un emploi de serveuse, elle est seule en appartement avec sa fille, elle est pauvre et doit demander l'aide de sa mère et de ses frères. Elle vit un sentiment d'échec et de culpabilité, sa santé mentale est fragile et elle doit avoir le soutien du CLSC.

Un agent de l'assistance-emploi encourage Ginette à prendre une formation en secrétariat et en informatique. Elle abandonne toutefois cette formation pour un emploi de secrétaire dans le secteur parapublic. Il s'agit d'un poste permanent à temps plein. Après quatre ans, les fusions municipales provoquent une reconstitution des équipes, un conflit en découle et Ginette se retrouve en congé maladie, puis en congé sans solde. Elle finit par démissionner de son poste et se retrouve à nouveau en chômage. Elle tente une formation universitaire à distance, mais doit abandonner parce qu'elle a trop de difficultés.

Ginette tente finalement une formation collégiale en gérontologie et doit à nouveau abandonner parce que cette formation ne répond pas à ses attentes. Ginette est endettée, elle reçoit de l'assistance-emploi, elle déménage et termine un diplôme d'études professionnelles comme auxiliaire familiale. Elle va vivre avec un nouveau conjoint, obtient des contrats comme travailleuse autonome par le biais du CLSC et améliore sa situation financière. Sa santé mentale connaît aussi une nette amélioration à partir du moment où elle emménage avec ce conjoint. Lorsque ses contrats prennent fin, elle devient femme de chambre quelque temps, puis aide familiale pour une dame malade, mais elle laisse tomber cet emploi trop dur psychologiquement. Son conjoint perd son emploi. Ginette obtient d'autres contrats comme femme de chambre, aide familiale et, avec son conjoint, comme aidants naturels. Elle doit toutefois diminuer ses heures de travail pour être admissible à un emploi comme aide familiale subventionné par le Fonds de lutte contre la pauvreté. Elle y parvient après un an et commence à travailler dans une coopérative d'économie sociale en soins et aide à domicile. Son conjoint réintègre le marché du travail, son fils travaille aussi tout en terminant ses études secondaires.

Les qualifications que détenait Ginette lors de son entrée sur le marché du travail l'ont aidée à conserver des liens d'emploi. De plus, malgré des périodes très difficiles dans sa vie, elle a toujours pu compter sur différents types de soutien tout comme elle s'est montrée ouverte à les recevoir. Malgré son grand intérêt pour les études, elle ne réussit pas à atteindre ses objectifs de formation. Ses capacités d'apprentissage la limitent et la frustrant suite à plusieurs tentatives qui n'aboutissent pas. Elle réussit tout de même à se réorienter dans un domaine qu'elle apprécie, mais dont les perspectives d'emploi sont incertaines et les conditions de travail précaires. Sa santé mentale est toutefois meilleure depuis qu'elle partage sa vie avec un conjoint avec lequel les relations sont harmonieuses.

Les points saillants

Une entrée dans la vie conjugale difficile marque la trajectoire de ces femmes. Certaines d'entre elles, malgré une faible scolarité, avaient réussi leur insertion professionnelle. La maternité, un arrêt de travail de plusieurs années et une séparation les laissant sans moyens financiers, viennent compliquer la réintégration dans un marché du travail compétitif. L'élément le plus négatif vient toutefois des impacts psychologiques que laisse la violence conjugale. En effet, la perte de confiance et de l'estime de soi compromettent les capacités de travail. De plus les difficultés d'apprentissage pour certaines et le découragement, même avec beaucoup de bonne volonté pour tenter d'acquérir de nouvelles compétences, réduisent considérablement les possibilités de se sortir des enchaînements de petits boulots.

Par ailleurs, le soutien des proches dont ont bénéficié au cours de leur trajectoire plusieurs de ces femmes, qu'il soit financier ou moral, n'a pas fait une différence réelle dans l'amélioration de leur situation. Certes ce soutien apporte réconfort et appui durant les périodes les plus difficiles, mais il ne change pas le cours des choses. On peut faire la même constatation en ce qui a trait au soutien professionnel qu'il provienne du réseau des proches ou des services sociaux. En effet, cette aide est ponctuelle et accessible surtout lors des périodes de crise.

6.5 Des responsables de familles monoparentales

L'histoire de ces quatre jeunes mères cheffes de famille est typique des trajectoires de monoparentalité que vivent de nombreuses femmes. Comme leurs aînées qui composent le groupe de femmes dont nous venons de relater les histoires, la violence conjugale est une expérience significative de leur trajectoire. Le fait qu'elles se retrouvent seules avec de jeunes enfants

complique pour la plupart d'entre elles le choix des emplois qu'elles peuvent occuper. Elles vivent beaucoup d'insatisfactions et manifestent certains signes de découragement face aux possibilités de se sortir de la précarité.

Josée

Josée (36 ans) abandonne ses études à seize ans alors qu'elle n'a qu'une troisième année d'études secondaires pour aller vivre avec son futur mari. Elle n'a pas de problèmes d'apprentissage, elle est simplement «tannée» de l'école. Peu de temps après son mariage, elle se rend compte que son conjoint ne veut pas qu'elle travaille à l'extérieur de la maison. Après deux ans, elle décide tout de même de tenter sa chance et décroche un emploi comme assistante dentaire. Elle quitte son mari après trois ans de mariage parce qu'il veut toujours l'empêcher de travailler. C'est alors que les difficultés se multiplient. Julie déménage de façon compulsive, a plusieurs conjoints dont un toxicomane. Elle sombre à son tour dans l'alcool, les drogues et vit de l'assistance-emploi. Elle travaille dans les bars pour arrondir ses fins de mois. Elle décroche un emploi de serveuse mais est mise à pied. Lorsqu'elle devient enceinte, à quatre mois de grossesse, elle décide de quitter son conjoint violent. Elle se retrouve à nouveau sur l'assistance-emploi, tente un retour aux études et un retour sur le marché du travail lorsque l'enfant a trois ans, mais décide de laisser tomber à cause de problèmes de gardiennage. Elle doit être encadrée par les services sociaux et perd la garde de l'enfant lorsque ce dernier a quatre ans.

Josée connaît par la suite plusieurs périodes de travail de courte durée entrecoupées d'assistance-emploi. Elle entreprend une formation en électronique subventionnée par l'assurance-emploi, le stage est trop difficile et elle laisse tomber. Elle est gardienne d'enfant quelque temps, puis après un séjour dans une autre province, elle revient et travaille comme barmaid pendant un an. C'est par le Fonds de lutte contre la pauvreté qu'elle prend une formation en entretien ménager comme son conjoint d'alors. Elle se blesse au dos durant le stage et ne réussit qu'à compléter un équivalent d'études secondaires. Elle reçoit des prestations d'assurance-emploi et de la Commission de la santé et de la sécurité du travail.

Josée se retrouve à nouveau devant rien, elle est déçue. Elle décide alors de prendre soin de la mère de son conjoint. Ce travail durera quatre ans et lui permettra d'augmenter ses revenus. Elle abandonne parce que cet emploi est devenu trop dur physiquement. Elle occupera par la suite de multiples emplois qu'elle laissera tomber parce qu'elle les trouve trop durs, n'arrive pas à l'heure, se dit harcelée. Des conflits avec son conjoint l'obligent à faire un séjour dans une maison pour

femmes violentées. La santé mentale de Josée est fragile. Elle aménage avec une copine qui a deux enfants et qui reçoit des prestations de l'assistance-emploi aussi. Le projet de Josée est maintenant de trouver un emploi, avoir un logement convenable et reprendre son fils à temps partiel.

Josée n'est que dans la trentaine, mais elle connaît depuis de nombreuses années de multiples expériences négatives qui ont affecté sa santé. Elle n'arrive plus à se sortir de la délinquance pour reprendre un certain contrôle sur sa vie. Peu de possibilités s'offrent à elle et il ne semble pas qu'elle reçoive un soutien personnel efficace ou un soutien qui lui permettrait de se sortir de son milieu difficile. Sa santé physique la limite aussi dans les emplois qu'elle peut occuper alors que sa faible scolarité et son manque de qualifications lui donnent peu d'opportunités en dehors de ce type d'emploi.

Monique

Monique (36 ans) a eu une enfance difficile. Elle vient d'une famille pauvre dont les parents sont divorcés et, toute jeune, elle a dû s'occuper de ses frères et soeurs. Elle est placée en centre d'accueil à quinze ans, puis dans une famille d'accueil. Elle abandonne l'école à 16 ans alors qu'elle n'a qu'une deuxième année d'études secondaires professionnelles. Elle devient alors gardienne d'enfants et réside dans la famille qui l'emploie. Monique retourne chez sa mère après un certain temps. Elle obtient un emploi de vendeuse qu'elle laisse parce qu'elle dit avoir de la difficulté à supporter la pression. Son projet est de devenir mère au foyer.

Monique emménage avec son conjoint. Elle occupe un emploi de serveuse qu'elle quitte à la suite d'un conflit avec le patron. Durant sa première grossesse elle prend des cours aux adultes qu'elle abandonne. Son conjoint a un emploi stable, il peut payer les dépenses et il préfère qu'elle ne travaille pas à l'extérieur. Elle occupera tout de même de façon ponctuelle des emplois dans le domaine de la restauration.

Dix ans plus tard, elle décide de quitter son mari et sera alors sur l'assistance-emploi pendant plusieurs années, participera à différents programmes d'aide. Le conjoint a la garde des deux garçons et elle, la garde de sa fille qui a des problèmes de santé importants. Monique tente un retour aux études, se rend jusqu'à la quatrième année du secondaire, mais doit abandonner à cause des problèmes de sa fille. Dans le cadre du Fonds de lutte contre la pauvreté, elle tente à nouveau une formation, en gérontologie cette fois, mais abandonne à cause de mauvaises notes

de stage. Elle prend soin pendant un certain temps d'un homme âgé avec qui elle habite alors que sa fille réside chez une tante. Puis, elle devient femme de chambre et se retrouve sur l'assistance-emploi. Son niveau de vie chute considérablement.

Au moment où nous la rencontrons, Monique vit avec une colocataire et occupe depuis trois ans un poste de manoeuvre sur appel, sur un horaire de nuit. Elle convoite un autre poste dans l'entreprise mais n'a pas la formation nécessaire bien que, selon elle, elle a toutes les capacités pour bien faire les tâches. Sa santé psychologique est toujours fragile, elle ne peut sortir seule de chez elle.

Les problèmes importants que Monique a vécu durant son enfance marquée par la pauvreté et les abus, problèmes qui se sont répétés au cours de sa vie adulte, ont laissé des séquelles avec lesquelles Monique aura à composer toute sa vie. Sa vie familiale d'aujourd'hui est fortement perturbée et elle manifeste des difficultés à établir des rapports de confiance. Sur le plan du travail, elle ne peut envisager faire des tâches sous pression, ses chances d'acquérir une formation professionnelle sont réduites par des difficultés d'apprentissage et elle est limitée dans ses déplacements à l'extérieur parce qu'elle doit être accompagnée. Monique, malgré ces obstacles de taille, connaît quand même depuis trois ans une stabilité d'emploi. Ses conditions salariales ne la satisfont pas parce qu'elles la maintiennent dans la pauvreté économique. Sa vie familiale n'est pas facile non plus parce qu'elle est séparée de deux de ses enfants et que l'autre, qui demeure avec elle, présente de graves problèmes de santé mentale. Elle reçoit peu de soutien si ce n'est d'une amie proche et elle n'a pas de ressources financières et sociales pour se sortir de cette condition.

Réjeanne

Réjeanne (35 ans), à la suite de ses études secondaires, obtient un diplôme d'études professionnelles parce qu'elle ne souhaite pas *aller à l'école longtemps*. Après une brève expérience dans son domaine de formation, elle décroche un emploi saisonnier, peu payant. Elle le gardera tout de même pendant quatorze ans et complètera durant l'hiver avec différents petits boulots et l'assistance-emploi. C'est durant sa première année de travail qu'elle rencontre son conjoint et qu'elle aura un premier enfant. Des problèmes financiers surviennent auxquels s'ajoutent des problèmes d'alcool et de violence. Dans les années qui suivent, elle et son conjoint s'installent à la campagne. Le couple se sépare après six ans de vie commune.

Réjeanne a d'importantes difficultés financières, sa santé mentale se détériore. Elle reprend son emploi saisonnier et, durant les périodes sans emploi, elle reçoit un bon soutien de sa mère et d'un

organisme d'entraide. Cependant, elle a un problème d'alcool sévère. Assistance-emploi et emplois subventionnés se succèdent, ces expériences de travail restent sans suite. Un nouvel homme entre dans sa vie et elle subit à nouveau des violences. Réjeanne est sans revenus, un nouvel enfant arrive et le couple se sépare. Elle veut arrêter de boire et demande de l'aide des services sociaux. Grâce au Fonds de lutte contre la pauvreté, Réjeanne fait un retour aux études. Elle s'inscrit à un cours professionnel en cuisine et obtient un diplôme. Sa famille et un intervenant social sont encore là pour la soutenir. Ce soutien financier du Fonds de lutte contre la pauvreté, à travers lequel elle reçoit le soutien des professionnels et des promoteurs de la formation, d'un psychologue, des autres femmes inscrites au FLCP fait en sorte que cette expérience est très positive et que Réjeanne reprend confiance en elle.

Elle décroche un emploi comme cuisinière, sa situation financière s'améliore grandement, mais une vague de mises à pied massives l'entraîne au chômage. Elle décroche d'autres emplois qu'elle devra quitter à cause de problèmes de conciliation travail/famille (horaires, distance). Le découragement et la fatigue la gagnent et elle décide de reprendre son emploi saisonnier tout en songeant à retourner aux études et ainsi, changer d'orientation professionnelle. Par la suite, elle tente diverses expériences d'emploi en cuisine qui demeurent insatisfaisantes. Sa persévérance finit toutefois par porter fruit. Elle obtient un emploi de cuisinière dans un centre d'hébergement. Elle apprécie ses tâches et l'emploi répond à ses exigences familiales. L'employeur est flexible, ses conditions de travail sont bonnes, elle se perfectionne en emploi, elle travaille près de chez elle et ses revenus sont satisfaisants.

Réjeanne a toutefois de grandes insatisfactions. Comme elle n'a pas d'épargnes et des dettes, elle ne peut se payer une automobile ni de vacances et doit rester avec une colocataire pour joindre les deux bouts. Malgré tous ses efforts, elle a du mal à se refaire une vie avec moins de contraintes financières et plus facile sur tous les plans.

Réjeanne est sur la voie de se sortir d'une trajectoire qui aurait pu la mener, elle et ses enfants, dans une situation irréversible. Son réseau de soutien personnel et professionnel a fait pour elle toute la différence. Sa motivation à se sortir de ses problèmes et l'efficacité des stratégies qu'elle privilégie, ses capacités d'apprentissage qui lui ont permis de réussir une réorientation professionnelle et ses compétences laissent présager un avenir plus serein. La conciliation travail/famille demeure difficile pour cette cheffe de famille monoparentale, mais le temps devrait faire en sorte que sa vie gagne en qualité et qu'elle retrouve une certaine autonomie.

Catherine

Catherine (38 ans) abandonne ses études au niveau collégial. À la suite d'une démarche auprès d'un conseiller en orientation, Catherine s'inscrit au collège en techniques informatiques pour devenir programmeur-analyste. Elle a plusieurs échecs, n'aime pas la formation et décide de laisser tomber. Elle veut surtout travailler pour quitter la maison familiale où elle se dit affectée par le climat malsain. Elle entre donc sur le marché du travail comme serveuse à temps plein et va vivre avec un conjoint qu'elle quitte six mois plus tard parce qu'il est alcoolique et violent. Elle a un bon revenu mais ses horaires sont difficiles et elle décide donc de changer d'emploi. Elle accepte un emploi de caissière peu payant et redevient serveuse, puis à nouveau caissière avant de se stabiliser comme serveuse. Elle travaillera dans ce domaine pendant sept ans, période durant laquelle elle emménage avec le futur père de son fils qu'elle quittera lorsque ce dernier aura six mois.

C'est trois ans après la naissance de l'enfant, qu'anticipant les problèmes de conciliation lorsque son fils entrera à l'école, notamment à cause de ses horaires peu commodes, qu'elle décide de faire une réorientation professionnelle. Elle laisse son emploi et durant la période de chômage elle entame une formation en secrétariat. Ses revenus chutent de moitié au point où elle doit demander de la nourriture à un organisme charitable, mais elle termine sa formation et amorce des démarches de recherche d'emploi. Ses prestations d'assurance-emploi cessent, ses démarches d'emploi sont infructueuses. L'anxiété amène Catherine à reprendre un emploi de serveuse, mais elle le quitte pour chercher dans son domaine de formation. Elle refuse en effet l'idée d'avoir fait tous ces sacrifices pour revenir au même point qu'avant sa réorientation professionnelle. Elle obtient un emploi subventionné qui reste sans suite, décroche des contrats et vit des périodes sans emploi.

Le Fonds de lutte contre la pauvreté lui permet de réintégrer le marché du travail pendant quatre ans. Elle doit quitter lorsque ses tâches changent et que l'organisme pour lequel elle travaille ne requiert plus de services en secrétariat. Elle réussit à décrocher un nouvel emploi qu'elle occupe toujours au moment où nous la rencontrons. Même si elle n'apprécie pas le milieu dans lequel elle travaille parce qu'elle ne s'y sent pas à l'aise, elle ne veut pas le quitter de peur de vivre un nouvel épisode sans emploi. Catherine se dit stressée, anxieuse et son moral est fragile.

La monoparentalité a pesé lourd dans la trajectoire professionnelle de Catherine. Elle gagnait assez bien sa vie dans le domaine de la restauration, mais ses horaires de travail étaient

difficilement conciliables avec l'horaire scolaire de son enfant. Le retour aux études a été un choix qui a demandé à Catherine de gros efforts, d'autant plus que les emplois où sa formation l'a conduite ne la satisfont pas. Ses revenus ont chuté, elle travaille dans un secteur où il y a peu de sécurité d'emploi et elle n'apprécie pas son milieu de travail. Elle pense changer d'emploi si une opportunité se présente. Elle ne veut pas quitter l'emploi actuel et se retrouver en chômage avec un revenu encore plus bas. Sa condition financière précaire l'afflige beaucoup et des effets sont perceptibles sur son moral.

Les points saillants

Les trajectoires de ces mères monoparentales, toutes dans la trentaine, ressemblent à celles des femmes de 45-55 ans que nous avons rencontrées. Pour la plupart, l'insertion professionnelle initiale est très précaire et suit l'abandon des études. La formation d'un couple se déroule dans un cadre très difficile qui implique souvent de la violence.

Comme pour le groupe des femmes plus âgées, les projets de vie initiaux de ces femmes plus jeunes semblent également accorder une grande place à la formation d'un couple, et éventuellement d'une famille. Par contre, ces dernières semblent être mieux outillées pour se donner rapidement de nouveaux projets de vie face à l'échec du projet initial. Cela dit, le fait que leurs enfants soient encore jeunes, pour certaines, compliquent un retour sur le marché du travail à la suite d'une réorientation professionnelle ou à la suite d'un arrêt de travail. Elles se disent plus limitées dans les emplois qu'elles peuvent occuper, notamment sur le plan des horaires. Plusieurs de ces femmes ont aussi connu des expériences de vie particulièrement pénibles marquées par la délinquance, l'alcoolisme ou la violence conjugale. Certaines ne sont pas encore parvenues à se sortir de leurs difficultés alors que les autres, avec différentes formes de soutien, voient s'ouvrir devant elles la possibilité d'un avenir meilleur. Cependant, cette nouvelle vie est reconstruite sur des bases encore fragiles.

7. Des histoires singulières, mais des parcours qui présentent des similarités

En plus de posséder des trajectoires qui leur sont propres, les participantes et les participants à cette recherche partagent certaines expériences qui ont été marquantes dans leur vie. Ces expériences que sont les études, l'insertion en emploi, les conditions financières et les états psychologiques constituent autant d'éléments clés qui traversent ces trajectoires. Pour faire suite à la reconstruction des trajectoires présentée précédemment et qui s'appuie sur une analyse de

chacun des parcours de vie des personnes rencontrées, la section qui suit propose une lecture transversale du matériel recueilli. L'objectif est de mettre en évidence les contraintes et obstacles communs aux différentes expériences ainsi que les mécanismes qui ont pu améliorer la situation des personnes.

7.1 L'arrêt des études

D'abord, l'arrêt ou l'abandon précoce des études régulières. La grande majorité des participantes et participants à la recherche se sont retrouvés jeunes sur le marché du travail. Dix des vingt-deux personnes rencontrées ont en effet abandonné leurs études avant d'avoir obtenu un diplôme d'études secondaires et un plus grand nombre encore (seize) avaient peu de qualifications pour rencontrer les exigences du marché du travail. Les raisons qui les ont amenées à sortir du circuit de formation régulier sont diverses. Quelques personnes avaient des difficultés d'apprentissage certaines, d'autres n'avaient pas de problèmes scolaires particuliers, mais n'aimaient pas l'école ou présentaient des problèmes de comportement. Comme d'autres qui ont complété leurs études secondaires ou des études collégiales générales ou qui ont quitté avant la fin des études collégiales, certaines de ces personnes voulaient travailler rapidement, voyager ou encore se marier et fonder une famille. Pour quelques-unes d'entre elles, une raison précise comme le décès ou la maladie d'un parent a pu accélérer la décision, sans être la cause première toutefois.

Pour les immigrants, le désir de quitter un pays en guerre ou un pays où les perspectives d'avenir étaient sombres, constituait une motivation forte pour renoncer à des études supérieures. Certains d'entre eux se sont dotés d'une formation professionnelle (quatre) avant de quitter l'école dans l'espoir d'augmenter leurs chances de s'insérer rapidement sur le marché du travail. Ces personnes avaient les capacités de compléter de telles études et étaient en mesure de faire un choix qui leur convenait sur le plan professionnel et sur le plan financier. Cette décision d'émigrer était donc calculée et, bien que toutes les conséquences ne pouvaient être évaluées à court terme, elle constituait un geste visant à améliorer leurs conditions à tous points de vue.

La plupart des participantes et participants(17/22) ont tout de même réussi à s'insérer assez rapidement sur le marché du travail, mais presque tous et toutes dans des emplois précaires. Il n'est donc pas surprenant qu'un bon nombre (18/22) ait tenté un retour aux études après un certain temps, que ce soit par intérêt, pour se «sortir du trou» ou en y étant incité par les programmes gouvernementaux de soutien du revenu. La réussite n'a cependant pas été au rendez-vous dans tous les cas : sur les dix-huit personnes étant retournées sur les bancs de l'école, onze ont réussi à

acquérir une formation leur donnant certaines qualifications. Donc, la moitié des participantes et participants à la recherche n'ont pas réussi, sur ce plan, à améliorer leur situation.

7.2 L'intermittence en emploi

L'entrée sur le marché du travail des participantes et participants à la recherche s'est faite sous le mode de l'intermittence pour la plupart, mais douze des participantes et participants ont quand même connu, peu de temps après leurs premières expériences de travail, une période de stabilité d'emploi variant entre trois et dix ans (quatorze ans pour une personne). Parmi ces personnes devenues intermittentes en emploi après cette période de stabilité, sept le sont depuis quinze ans et plus et, à l'exception de deux, elles ont connu une dizaine de changements d'emploi. Pour les deux autres de ce groupe, la période d'intermittence dure depuis cinq et dix ans et le nombre d'emplois occupés est de sept et huit. Parmi les autres participantes et participants qui n'ont jamais connu de stabilité d'emploi, on retrouve sept personnes dont l'âge varie entre 30 et 36 ans. Parmi elles, cinq ont arrêté les études régulières depuis dix ans et plus et ont occupé depuis, entre cinq et treize emplois alors que les deux autres qui ont arrêté leurs études depuis moins de dix ans ont, depuis, occupé respectivement cinq et douze emplois. Il est impossible pour un participant de chiffrer le nombre d'emplois obtenu depuis son entrée sur le marché du travail. Ce dernier a occupé dans son domaine de formation plusieurs contrats de travail et a dû, durant une certaine période, occuper plusieurs petits boulots pour arriver à survivre avant de reprendre des contrats dans son domaine de formation lorsque le marché de l'emploi a retrouvé une croissance.

Parmi les cinq personnes immigrantes rencontrées, dont le nombre d'années écoulées depuis l'arrivée au pays varie entre 5 et 26 ans, deux seulement ont déjà connu une stabilité d'emploi. Depuis la perte de cette stabilité et leur retour sur le marché du travail après une période d'arrêt assez longue, soit entre cinq et dix ans, ces personnes ont occupé trois emplois différents pour l'une et huit pour l'autre. Les autres n'ont jamais connu de stabilité d'emploi. Parmi elles, deux, installées au Québec depuis plus de dix ans, ont occupé respectivement trois et huit emplois différents, périodes entrecoupées de périodes d'arrêt pour l'une d'elles. Enfin, une autre, arrivée au pays depuis cinq ans, a occupé quatre emplois différents.

Ces chiffres fournissent quelques indications sur «l'intensité» de la situation d'intermittence en emploi. Que ce soit en termes de fréquence des changements d'emploi et d'alternance des périodes avec et sans emploi, en termes de durée des emplois obtenus pendant ces périodes qui varient de quelques semaines à trois ou quatre ans au maximum ou en termes d'alternance à

l'intérieur de ces emplois intermittents entre du travail à temps plein et à temps partiel, tous ces indicateurs font ressortir une situation d'instabilité professionnelle très importante et fortement ancrée.

L'intermittence prend sa source à diverses situations à la fois d'ordre professionnel, familial ou conjugal. Une détérioration de l'état de santé peut aussi être une cause importante. Par ailleurs, l'intermittence en emploi peut s'installer à des moments différents de la trajectoire. C'est ce qui distingue les expériences entre elles.

Le fait d'obtenir des emplois dans des secteurs d'activités ou des filières d'emploi fragiles peut augmenter le risque de vivre une précarité professionnelle et économique à la suite d'un arrêt de travail provoqué par une mise à pied. Sur les 12 personnes rencontrées, la fin de la période de stabilité en emploi est survenue pour six d'entre elles autour de la trentaine, vers la fin des années 1970, début des années 1980 ou début des années 1990, périodes marquées par des récessions économiques importantes.

Dans un contexte économique difficile, les ruptures du lien d'emploi ont des impacts importants, qu'elles soient volontaires dans l'espoir de trouver de meilleures conditions salariales ailleurs ou pour aller vers un travail correspondant davantage à leur objectif de vie, sur le plan de l'engagement social par exemple, ou qu'elles soient obligées par des conditions maritales et familiales. Nous savons que la maternité provoque des changements d'emploi parce que durant l'établissement de la famille, des emplois qui offrent de meilleures possibilités de conciliation du travail et de la vie familiale sont recherchés. En effet, les retraits prolongés du marché du travail que connaissent certaines femmes peuvent être dus à leur charge familiale, surtout pour les mères monoparentales. Il est peut-être dit moins clairement qu'une vie conjugale difficile, marquée par des rapports de domination, provoque des arrêts de travail qui affectent à long terme la trajectoire professionnelle, la santé mentale et l'évolution des projets de vie. Ainsi, la reconstitution des trajectoires de femmes étudiées nous indique que, pour certaines d'entre elles, la conjugalité a des impacts significatifs avant même l'arrivée des enfants.

Dans un autre ordre d'idées, les «incertitudes professionnelles», c'est-à-dire les difficultés à cerner ses intérêts ou ses capacités, créent des insatisfactions et donnent le sentiment de ne jamais être tout à fait à sa place. Ce malaise peut provoquer de multiples changements d'emploi et ainsi retarder, voire mettre en échec, l'insertion professionnelle. À l'opposé, les «certitudes

professionnelles», c'est-à-dire ce désir inaltérable et plus ou moins «réaliste» d'exercer un jour la profession rêvée, restreignent les perspectives d'emploi et rendent encore plus dommageables, sur le plan de la confiance et de l'estime de soi, les échecs répétés de l'intégration dans le domaine convoité. Ces variantes du projet professionnel sont significatives dans l'évolution des trajectoires qui sont marquées de revirements, de bifurcations et de va-et-vient sur le marché du travail.

Associées aux fluctuations économiques et aux contraintes conjugales et familiales ces « incertitudes » et « certitudes » professionnelles semblent constituer un obstacle pour que les personnes capitalisent sur leurs expériences passées afin de développer leur savoir-faire et leur capital culturel, ce qui pourrait mieux les positionner à l'égard du marché du travail. En plus de la dimension d'instabilité en emploi qui caractérise les trajectoires de plusieurs personnes que nous avons rencontrées, ce qui est le plus marquant ce sont les ruptures, parfois drastiques, dans les trajectoires professionnelles. Plusieurs personnes, après avoir subi un échec dans un secteur donné, tentent une réorientation complète dans des domaines souvent complètement différents. Cet éternel recommencement, en plus d'exercer des effets psychologiques non négligeables particulièrement avec l'avance en âge, en font des travailleurs et travailleuses sans cesse débutants, qui ne peuvent faire valoir d'expériences de travail spécifiques. Dans ces conditions, leurs possibilités de cheminement professionnel à l'intérieur d'un même « métier » sont réduites et les confinent aux plus mauvaises conditions de travail dans un marché où les emplois d'entrée sont presque toujours ceux qui sont de moins bonne qualité du point de vue financier et des conditions de travail.

Si pour certaines personnes l'instabilité professionnelle, mesurée par la durée des emplois ou le nombre d'employeurs, peut être un outil important dans la progression d'une carrière professionnelle, pour les personnes que nous avons rencontrées elle constitue un handicap sérieux qui les éloignent de ces mécanismes essentiels du cheminement de carrière que sont l'accumulation d'expérience, le développement d'une « culture de métier »⁷ et l'accès à une réputation qui sont essentielles à la carrière professionnelle.

7 C'est-à-dire ces traits de personnalité acquis et ces compétences informelles (c'est-à-dire non sanctionnées par un diplôme ou une « carte de compétence ») qui permettent d'être reconnues comme faisant partie du corps de ceux et celles qui possèdent les compétences de tel ou tel « métier ». Cette « culture de métier », qui est identifiable par des signes familiers, allant de la maîtrise d'un langage à la façon de se comporter en passant par l'habillement, joue un rôle essentiel sur le cheminement de carrière et fait également partie des critères informels, et souvent inconscients, des processus de sélection du personnel. Sur ces mécanismes de distinction et de reconnaissance sociale, on peut consulter l'ouvrage classique, et fondamental, de Pierre

7.3 La santé

La maladie, des problèmes familiaux et conjugaux ou une situation de travail difficile compliquent la réintégration ou le maintien au marché du travail. Tout comme les accidents de travail qui peuvent entraîner des incapacités fonctionnelles, les conditions de santé mentale limitent les opportunités d'emploi, la mobilité professionnelle et, dans certains cas, l'intégration durable en emploi. Plusieurs des personnes rencontrées affichaient une certaine fragilité émotionnelle (découragement, anxiété, symptômes dépressifs, insécurité, etc.). Neuf sur vingt-deux ont eu recours aux services d'une ressource en psychologie, en travail social ou ont fait partie d'un groupe d'entraide à un moment ou l'autre de leur trajectoire. Il s'agit surtout de femmes dans le groupe des 45-55 ans et de mères de famille monoparentale.

Il est difficile de cerner si ces problèmes de santé mentale sont consécutifs à la situation de travail ou si ces problèmes étaient présents bien avant. En fait, les sources de difficultés interagissent et complexifient, dans les cas les plus lourds, les formes de soutien pouvant améliorer la situation ou du moins la stabiliser. Les difficultés d'intégration en emploi semblent avoir un impact moins important pour les jeunes en transition entre l'école et le marché du travail sauf ceux qui, après avoir mis du temps à trouver leur voie, ont vu leur projet professionnel contrarié par un événement ou des circonstances qui les renvoient dans une période de remise en question face à un avenir devenu à nouveau incertain.

Pour les autres personnes rencontrées, celles qui ont eu une enfance difficile, des problèmes de dépendance à l'alcool ou aux drogues, qui ont vécu de la violence ou des conflits conjugaux, la réhabilitation est ardue et le retour au travail difficile lorsque ces problèmes ont entraîné de longues sorties du marché du travail.

Le soutien affectif vient dans certains cas atténuer les effets des périodes les plus difficiles alors que dans d'autres cas, les difficultés importantes que vivent les personnes les amènent plutôt à s'éloigner de leurs proches ou encore à ne pas se confier à eux, même si les contacts sont maintenus. Le soutien, dans les trajectoires les plus difficiles, apparaît trop ponctuel pour faire une différence à long terme.

7.4 La pauvreté économique

Bien que les problèmes financiers et l'insuffisance de revenus soient le lot d'une trajectoire professionnelle précaire, ou l'ont été durant une certaine période, les participantes et participants à la recherche ne qualifient pas d'emblée cette situation comme une situation de pauvreté. Pour ces hommes et ces femmes, le manque d'argent ne fait pas en sorte qu'ils s'identifient aux «pauvres».

Si on ne considère ici que la pauvreté économique, ses sources sont multiples. La précarité des emplois obtenus ou accessibles en est une majeure. Les salaires bas, l'absence de protection du lien d'emploi et d'avantages sociaux, les difficultés financières des entreprises qui augmentent le risque de mise à pied caractérisent l'emploi précaire. Pour les personnes rencontrées, comme pour d'autres vivant dans la pauvreté (McAll, 1996), le cercle vicieux des emplois précaires est aussi maintenu dans certains cas par le manque de moyens financiers pour faire une recherche d'emploi efficace, ne serait-ce que sur le plan du transport, et pour développer de nouveaux réseaux susceptibles d'accroître la mobilité professionnelle et d'ouvrir le champ des opportunités. Le réseau des proches est en général supportant dans les démarches de recherche d'emploi. Ce réseau apporte surtout un soutien instrumental, par exemple donner des tuyaux lorsqu'une offre d'emploi est connue, rendre disponible un moyen de transport pour se rendre au travail, offrir l'hébergement, etc. Mais le soutien se limite habituellement à ces formes d'aide et confine plus souvent qu'autrement dans les mêmes filières d'emploi.

Par ailleurs, les arrêts de travail fréquents, caractéristiques de l'intermittence en emploi, provoquent des fluctuations importantes dans les revenus. Les pertes d'emploi dues aux difficultés financières de l'entreprise ou à la réduction du volume de main-d'œuvre à cause d'une baisse de production, les abandons d'emploi dus à des conditions de travail jugées mauvaises, notamment le salaire, le nombre d'heures hebdomadaires ou l'horaire de travail insatisfaisants jouent sur la régularité des revenus. La situation financière peut être par ailleurs drastiquement changée par une réorientation professionnelle qui met un terme à une stabilité d'emploi de plusieurs années.

L'insuffisance de revenus est plus dramatique lorsque les personnes sont seules pour assumer leurs besoins de base et encore plus pour celles qui ont des enfants à charge. Les familles biparentales qui ne peuvent compter que sur le revenu d'un seul parent vivent aussi des situations financières difficiles. L'assistance de l'État (assistance-emploi) n'est pas une situation vécue sereinement. Seulement deux personnes sur l'ensemble n'ont pas eu à vivre cette expérience qui s'est avérée pénible pour plusieurs. Pour certaines des personnes rencontrées, cette assistance est devenue une source de revenus essentielle alors que pour les autres, il s'agit d'une aide de

dernier recours, une obligation qui représente un coup dur sur le plan de la fierté et qui génère de la honte. Soulignons également qu'une personne a complètement rejeté l'idée d'avoir recours à l'assistance-emploi, même avec les conséquences financières difficiles que ce choix implique. Cette situation illustre que l'utilisation de cette forme d'aide constitue très souvent, particulièrement lors d'une première inscription, une dernière alternative à laquelle certaines personnes ne vont se résoudre que difficilement.

Les conséquences de la pauvreté économique sont aussi multiples que ses causes. Elle contribue au cercle vicieux dans lequel sont enfermées les personnes dont la santé en vient peu à peu à se dégrader, dont l'éventail de formations qui pourraient en principe améliorer leur situation sur le marché de l'emploi est restreint que ce soit à cause des coûts de gardiennage, du soin des enfants, des possibilités de se déplacer facilement, des capacités d'apprentissage, etc. Les emplois précaires maintiennent au bas de l'échelle salariale et ne donnent pas accès à des avantages sociaux qui offrent certaines protections du salaire, à un régime de rentes ou à des assurances collectives par exemple. Des revenus insuffisants réduisent les possibilités de vivre dans des conditions décentes.

Parmi les personnes rencontrées, peu (trois) avaient connu la pauvreté durant leur enfance. Certaines provenaient d'un milieu modeste sans avoir manqué de rien comme elles nous l'ont dit alors que la majorité avait vécu au sein de famille de la classe moyenne ou aisée si on se réfère à l'activité professionnelle des parents. De plus, une grande majorité ont des frères et des soeurs en emploi dont plusieurs ont poursuivi des études supérieures, exercent un métier ou une profession. Ceci pour souligner que, même si les personnes issues de milieux défavorisés ont bien plus de chances de vivre également la pauvreté que celles ayant grandi dans des familles de milieux aisés, ces dernières ne sont pas complètement protégées contre cette situation.

8. Des voies d'entrée dans la pauvreté

L'analyse des trajectoires des vingt-deux personnes rencontrées met en relief ce qui contribue directement ou indirectement à la création de parcours qui conduisent à l'expérience de la pauvreté telle que nous l'avons définie à l'origine de cette recherche, à savoir «la privation de possibilités de choix et d'occasions qui permettent aux personnes de mener une vie décente» (MESS, 2001 : 7).

Nous avons pu observer que certains phénomènes en déstabilisant le cours de la trajectoire ont des effets importants sur les conditions qui protègent de la pauvreté. Les conditions de travail

précaires sont de ceux là, le manque de compétences professionnelles et sociales, les changements importants dans la situation de vie comme l'entrée dans la vie conjugale ou les ruptures conjugales, ou encore l'impossibilité de réaliser ses aspirations.

8.1 Les phénomènes qui créent de l'instabilité

Différents phénomènes peuvent changer le cours des trajectoires et faire dévier les projets de vie ou en compromettre la réalisation. Pour les personnes que nous avons rencontrées, nous avons pu identifier des événements critiques comme « des césures, des ruptures, des bifurcations, aux conséquences positives pour certaines, négatives pour d'autres, qui permettent de parler d'un avant et d'un après » (Appay *et al.*, 1999 : 29). Ces événements peuvent être de différents ordres (conjugal, familial, professionnel, sanitaire, etc.) et ont comme conséquences d'avoir changé et précarisé le cours de leur existence. En ce sens, les trajectoires de pauvreté ne se limitent pas à l'expérience de la pauvreté économique, ou de la dépendance financière, bien qu'elle en soit une partie significative et ce à des degrés variables selon les individus en termes de durée et de privations. L'expérience de la pauvreté proprement dite recouvre des dimensions financières, mais également des dimensions ayant trait au niveau d'autonomie sociale dont les individus disposent, plus précisément la possibilité d'exercer un certain contrôle sur leur vie, de se réaliser et d'être reconnus. De ce point de vue, l'expérience de la pauvreté qui se manifeste souvent par le découragement, la désillusion ou encore la résignation, peut avoir des effets plus dommageables que la stricte pauvreté économique. Le redressement de la situation peut s'avérer fort complexe.

Par ailleurs, la pauvreté économique n'amène pas chez tous ceux et celles qui l'ont connue le sentiment de mener une « pauvre vie ». Bien que des périodes de leur vie aient été très difficiles et qu'ils aient vécu de grands moments de découragement, certaines expériences positives ou des opportunités d'améliorer leur sort tout comme des relations apaisantes ou un projet gardé bien vivant, vont empêcher, chez plusieurs individus, que ne se développent la culpabilité, la perte de confiance irrémédiable dans leurs capacités ou leur valeur comme personne et l'intériorisation du sentiment d'échec. C'est sur ce plan que le regard des autres, chez ceux et celles aux prises avec des difficultés importantes d'intégration en emploi et des problèmes financiers, apparaît discordant avec leur réalité. En effet, la réalité ne peut, à leurs propres yeux, être réduite aux « efforts » qu'ils sont prêts à consentir pour sortir de la dépendance financière.

a) Flexibilité et sélectivité du marché du travail

Les mouvements du marché du travail des dernières années ont été maintes fois critiqués pour leur rôle dans l'augmentation de la précarité d'emploi et de la précarisation du travail (Malenfant et al, 2002). L'adoption de modes d'organisation du travail axés sur la flexibilité a eu un impact certain sur la diversification des formes d'emplois, notamment sur la croissance des emplois dits atypiques. Même si on ne peut directement associer atypisme et précarité, il n'en demeure pas moins que dans certains secteurs d'activités et pour certains groupes de travailleurs et travailleuses, les contrats de travail à durée déterminée, le travail sur appel, le «faux» travail autonome, le travail à temps partiel involontaire, sont fréquemment associés à de piètres conditions salariales, à l'absence de protection du lien d'emploi ou d'avantages sociaux, à de faibles possibilités de formation en cours d'emploi et, enfin, à des rapports de travail inéquitables.

L'instabilité en emploi définie ici comme une fréquence élevée de changements d'emploi accompagnée de période de chômage, que ces changements soient involontaires ou non, exerce une influence certaine sur les conditions sociales et économiques. En effet, les arrêts de travail consécutifs à la fin de la période subventionnée d'un emploi, la mise à pied consécutive à l'interruption ou au ralentissement de l'activité d'une entreprise, le congédiement pour incapacités de répondre aux exigences de la tâche ou encore le départ «volontaire» à cause de conditions de travail jugées médiocres à différents points de vue sont autant d'éléments qui participent au développement et au maintien de l'instabilité en emploi. Il en découle des conséquences dont les effets sont cumulatifs. Sur le plan du revenu, la répétition des périodes sans emploi accentue la vulnérabilité en ne permettant pas aux personnes de redresser leur situation financière lors des courtes périodes d'emplois dont il ne retire d'ailleurs bien souvent que des salaires très faibles. Le risque d'une spirale d'endettement est fréquemment bien présent.

Mais les conséquences sont peut-être encore plus marquées sur le plan du potentiel d'insertion stable sur le marché du travail. Comme nous l'avons déjà souligné, l'instabilité en emploi limite de façon très importante la capacité de développer à la fois les expériences de travail et les compétences informelles, c'est-à-dire, pris globalement, le capital culturel qui a une valeur certaine sur le marché du travail. Il faut dire également que le marché de l'emploi est de plus en plus sélectif. La qualification professionnelle, reconnue par la détention d'un diplôme d'études décerné par une institution d'enseignement et d'une expérience de travail pertinente, est une condition nécessaire à l'embauche dans plusieurs secteurs d'activités, voire un incontournable pour qui aspire à une intégration durable au marché du travail. La qualification formelle est aussi considérée comme un indicateur de la capacité à acquérir et à intégrer de nouvelles connaissances, capacité

jugée nécessaire à l'apprentissage des tâches dans un environnement de travail changeant. Les aspirants au travail qui ne possèdent pas ces atouts voient leurs chances d'améliorer leurs conditions de travail réduites d'autant.

Une autre conséquence de cette instabilité en emploi a trait au déficit de capital social qu'elle entraîne. Contrairement aux personnes qui jouissent d'une insertion soutenue dans le marché du travail, les personnes en forte instabilité ont moins d'occasion de développer un réseau social de contacts qui pourrait leur permettre de mieux intégrer et de mieux se maintenir sur le marché du travail. L'importance de pouvoir compter sur de tels réseaux sociaux a été démontrée dans de nombreuses études et est maintenant largement reconnue (Granovetter, 1995; Lévesque et White, 2001; Lin, 1999; Sprengers *et al*, 1988; Stoloff *et al*, 1999). Cette influence des réseaux sociaux s'exerce de plusieurs façons, mais ce qui est central pour notre propos est qu'elle se fait sentir avec force sur le plan de la recherche d'emploi et de l'embauche. On sait en effet que les stratégies de recherche d'emploi ne sont pas toutes également efficaces. La plupart des recherches concluent que le recours aux réseaux sociaux est la méthode la plus souvent impliquée dans la recherche fructueuse d'emplois, dépassant de loin les mécanismes formels, tels que les agences de placement privées ou publiques (Flap et Boxman, 2001). De même, plusieurs recherches ont conclu que, quel que soit le type d'entreprises, le recours aux réseaux sociaux conserve la première place parmi les méthodes de recrutement utilisées par les employeurs (Marsden et Campbell, 1990; Marsden, 2001). Une des raisons qui explique cette situation est le fait que l'utilisation des réseaux sociaux apparaît non seulement comme la méthode la plus efficace pour les employeurs, elle est également la moins coûteuse (Fernandez et Castilla, 2001). Les personnes que nous avons rencontrées ne sont pas complètement démunies sur le plan du capital social utile pour la recherche d'emploi. Plusieurs d'entre elles ont même obtenu certains emplois par le biais de leurs réseaux sociaux. Par contre, il semble que les filières d'emplois auxquelles elles peuvent avoir accès par le biais de leurs contacts sont justement les filières dans lesquelles elles sont déjà inscrites, c'est-à-dire des secteurs précaires et instables.

Finalement, une autre conséquence de l'instabilité d'emploi est associée à la question de la formation en emploi. En effet, un des mécanismes par lesquels les personnes peuvent améliorer leurs compétences est la participation à des formations données en entreprise. Cela dit, on sait que l'offre de formation de la part des employeurs est souvent plus faible pour les personnes possédant des statuts précaires et ayant peu d'ancienneté (Betcherman *et al.*, 1997; Parent, 2002). Sous cet aspect, encore une fois, les personnes en instabilité professionnelle apparaissent désavantagées.

En déstabilisant les trajectoires individuelles, la flexibilité et la sélectivité du marché du travail sont, pour les individus moins outillés pour en affronter les bouleversements, une cause importante d'instabilité sur le plan financier et une porte d'entrée dans la pauvreté économique. Cette déstabilisation des conditions financières entraîne une précarisation des conditions de vie particulièrement pour les personnes qui ne peuvent compter sur le soutien de leurs proches.

b) Changements importants dans les conditions de vie

- Changements dans la vie personnelle

La première étape significative dans les trajectoires des personnes est le départ des études et l'entrée dans la « vie adulte ». Pour les personnes rencontrées, ce passage s'est effectué de façons diverses. Les motivations, projets et contraintes qui structurent ce passage ne sont pas de même nature pour toutes les personnes.

Pour plusieurs femmes, ce passage coïncide avec l'entrée dans la vie conjugale parfois à un âge relativement précoce. D'ailleurs, pour certaines d'entre elles, l'entrée dans la vie conjugale a été l'événement le plus déterminant, même avant l'arrivée des enfants. En effet, pour plusieurs de ces femmes, la conjugalité a eu pour conséquence de les éloigner du marché du travail durant une période assez longue. Les arrêts de travail prolongés ont rendu obsolètes les expériences professionnelles acquises avant l'entrée dans la vie conjugale et familiale. Par la suite, avec l'arrivée des enfants, elles ont été confrontées aux difficultés de concilier la vie professionnelle et la vie familiale avec les impacts que l'on connaît sur la trajectoire professionnelle (DeKoninck et Malenfant, 2001).

Dans ce contexte, les choix qui sont faits de réduire le temps de travail, de se retirer temporairement du travail ou de changer d'emploi pour un autre dont les horaires sont plus commodes entrent souvent en contradiction avec le besoin de gagner plus d'argent pour répondre aux besoins de la famille, surtout lorsque le couple est dissous pour une raison ou une autre (séparation, divorce, décès). Plusieurs des femmes rencontrées dans le cadre de cette recherche vivaient en situation de monoparentalité. La conciliation est d'autant plus difficile pour ces femmes lorsqu'un enfant présente des problèmes particuliers et qu'il exige plus de soins et d'attention, besoins que ne peuvent pas combler les services de garde.

Pour d'autres personnes, des jeunes hommes surtout, l'analyse des trajectoires montre que le passage à la vie adulte s'est effectué sous d'autres formes de contraintes. La nécessité de contribuer aux frais de subsistance des plus jeunes de la famille, le décès ou la maladie d'un parent peuvent être des événements familiaux qui, en changeant le cours de la trajectoire scolaire, précipite l'entrée sur le marché du travail, plus ou moins volontairement selon les cas, et oriente dès le départ vers la précarité. De même, un emploi avec une stabilité acquise au fil des ans peut être remis en question à cause de problèmes anticipés de conciliation avec le projet conjugal ou familial.

Dans certaines situations, impliquant encore une fois des jeunes hommes, la période d'insertion sur le marché du travail peut s'avérer relativement longue parce que leur projet professionnel et la prise de conscience de leurs intérêts et de leurs capacités se construisent au fur et à mesure des expériences de travail. Pour certains, l'absence de liens conjugaux stables, le prolongement des études et le fait d'habiter chez leurs parents semblent constituer des conditions dans lesquelles l'urgence d'une insertion professionnelle stable se fait moins sentir. Urgence qui est moins présente également parce qu'ils sont parfois protégés de la pauvreté par le soutien qu'ils reçoivent de leurs parents lesquels continuent durant cette période à leur offrir le gîte. Leur situation est différente de celle des jeunes femmes qui retardent plutôt leur insertion professionnelle en «suivant» un conjoint et qui se retrouvent dépourvues quand elles doivent gagner leur vie après le départ de ce dernier.

Si la formation d'un couple semble exercer une influence plus immédiate dans l'orientation des trajectoires des jeunes femmes en comparaison avec ce que l'on observe pour les jeunes hommes, il en va de même pour la rupture. Parmi les personnes que nous avons rencontrées, à une exception près, la rupture conjugale produit des conséquences bien plus importantes, et la plupart du temps plus négatives du point de vue de la pauvreté, pour les femmes que pour les hommes. Plusieurs éléments dans les trajectoires de ces personnes peuvent expliquer cette différence. D'abord les responsabilités liées à la présence d'enfants qui demeurent à la charge des mères pèsent lourd dans la balance. Deuxièmement, le fait que plusieurs ruptures sont consécutives à des situations conjugales extrêmement difficiles impliquant notamment de la violence, laisse inévitablement des traces. Troisièmement la vulnérabilité plus grande des femmes sur le plan professionnel. Ce dernier aspect n'est pas directement relié au moment de la rupture. Il résulte plutôt d'une forme d'insertion dans la conjugalité qui a fragilisé la situation professionnelle soit par éloignement du marché du travail, soit par manque de préparation au marché du travail. Cette orientation des trajectoires prend parfois sa source dans le couple, par exemple lorsqu'un conjoint

refuse que « sa femme » travaille, parfois dans les projets de vie antérieurs à la formation du couple et qui accordent une importance primordiale à cette dimension de la vie, parfois au détriment d'autres projets, comme la poursuite des études par exemple.

Enfin, l'immigration est de toute évidence une situation qui change considérablement le cours des trajectoires. Sur le plan professionnel et financier, il est difficile de présumer de l'évolution de la trajectoire dans le contexte du pays d'origine. Quoiqu'il en soit, la coupure d'avec les réseaux sociaux originaux et l'apprentissage des us et coutumes du pays d'accueil sont les éléments les plus marquants avec le manque de soutien que ces immigrants reçoivent à leur arrivée.

Finalement, on doit mentionner la question de l'inexorable avancée en âge qui exerce une influence « mécanique » sur les trajectoires. Les personnes les plus âgées que nous avons rencontrées sont celles qui ressentent le plus fortement l'urgence d'une insertion professionnelle, celles qui semblent s'être le plus éloignées de leurs projets professionnels « de jeunesse », notamment lorsque ceux-ci étaient moins dans les normes dominantes. Ce sont également elles qui semblent être le plus affectées par les échecs subis.

- Changements dans la vie professionnelle

La réorientation professionnelle peut avoir un effet important sur la trajectoire et les conditions de vie. Laisser un emploi stable pour suivre une formation dans un autre domaine ou encore pour se lancer dans une nouvelle carrière crée de l'insécurité comparable dans certains cas à une perte d'emploi, même si la présence d'un conjoint ou d'une conjointe peut réduire les risques. Cet effet peut être accentué durant une période de récession économique. En effet, parmi les personnes rencontrées, peu ont retrouvé par la suite une stabilité, même après de multiples efforts.

Différentes raisons sont à l'origine de ces difficultés. Parfois, le nouveau secteur d'activités offre des emplois dont les conditions sont plus précaires, dans le secteur privé ou dans les secteurs de l'économie sociale par exemple. Nous avons également observé que la réorientation peut survenir après une période d'arrêt de travail assez longue qui oblige une mise à niveau des compétences pour réintégrer le marché du travail. Enfin, certaines personnes ne possèdent pas les facilités d'apprentissage ou une base de connaissances suffisantes pour actualiser cette nouvelle orientation ou pour répondre aux exigences du nouvel emploi. De fait, la réorientation professionnelle participe de l'instabilité professionnelle et comporte donc les conséquences et contraintes dont nous avons fait état plus haut.

8.2 La non convergence des aspirations et de la réalité de travail : un rapport au travail difficile

Il est clair que le manque de convergence entre les projets de vie, les intérêts personnels et professionnels et la réalité quotidienne du travail ne favorise pas une intégration durable au marché du travail. La volonté d'aller « voir ailleurs » si les conditions sont meilleures, même après quelques années de travail pour un même employeur, maintient dans plusieurs cas la précarité économique associée à l'intermittence en emploi. Comme nous l'avons souligné précédemment, la formation et les qualifications détenues ne mènent pas toujours à un emploi à la hauteur des aspirations que ce soit sur le plan des conditions de travail, des responsabilités ou du métier convoité.

Si certains ont une idée bien arrêtée sur ce qu'ils veulent réaliser comme travail, d'autres à l'opposé n'arrivent pas à préciser ce qui les comblerait. Ce sont ces personnes qui le plus souvent se laissent aller au gré des occasions et des opportunités, essaient de petits boulots, s'en lassent et n'arrivent pas à trouver un créneau où elles pourraient se réaliser. N'ayant pas vécu, ou très peu, de situations de travail qui leur semblaient satisfaisantes, elles ne sont pas amenées à développer des stratégies visant à capitaliser leurs expériences et les compétences acquises dans les emplois qu'elles ont occupés. Par ailleurs, pour certaines personnes, cette insatisfaction au travail fait en sorte qu'elles ne trouvent pas dans ce dernier des aspects positifs suffisants qui permettraient de contrebalancer les contraintes et rigidités qu'il impose, situation qui conduit par exemple au rejet du « 9 à 5 » ou de l'emploi stable et durable.

Les capacités de travail et l'efficacité des stratégies d'emploi font aussi une différence dans les trajectoires étudiées. Plus spécifiquement, au-delà des perspectives d'emploi, le projet professionnel influence la stabilité en emploi et la possibilité de réaliser ses aspirations. Pour certains, le Fonds de lutte contre la pauvreté a permis de confirmer un intérêt à réaliser une expérience dans un domaine apprécié. Malheureusement, cette expérience positive prend habituellement fin avec l'arrêt de la subvention. Si, dans certains cas, elle s'avère être un tremplin et constitue l'amorce d'une intégration au marché du travail, bien que ce soit souvent dans des conditions économiques plus ou moins intéressantes, dans d'autres cas, le projet professionnel est plus difficilement réalisable sans aide et devient ainsi une source de désillusion. Des difficultés d'intégration persistantes, des emplois dévalorisants et des salaires insuffisants finissent par miner la santé mentale.

9. Le Fonds de lutte contre la pauvreté

La participation au Fonds de lutte contre la pauvreté était considérée dans la présente étude comme une expérience faisant partie de l'ensemble de la trajectoire des personnes interrogées et qui pouvait avoir exercé un rôle plus ou moins important dans le déroulement de celle-ci. On peut avancer que l'accès au Fonds de lutte a permis, en général, d'améliorer les conditions de vie durant la période de participation, –davantage d'ailleurs que ne le font les mesures actives d'Emploi-Québec –, notamment à cause des expériences de travail et des salaires intéressants qui étaient offerts. Cet effet est malheureusement de courte durée parce que, dans la plupart des cas, la fin de la période de participation signifie une dégradation des conditions de travail, les entreprises n'arrivant pas à offrir ou n'offrant plus les conditions que permettait la subvention du Fonds. De plus, la transférabilité des connaissances acquises par cette expérience n'est pas assurée dans tous les cas.

Ainsi, malgré certains «ratés», le Fonds de lutte a pu être une ressource, c'est-à-dire une expérience signifiante qui a permis de renouer ou de maintenir le lien d'emploi, de reprendre confiance en ses capacités et habiletés et de parfaire ses qualifications. Il a pu aussi être utilisé comme une compensation pour combler une période creuse, briser l'inactivité et augmenter les revenus pendant un temps donné avant de trouver autre chose ou alors être une étape dans la trajectoire et être utilisé parmi d'autres stratégies de recherche d'emploi parce qu'il offrait une opportunité qui aurait pu être intéressante à long terme.

9.1 La formation à la recherche d'emploi

Seulement deux participants ont obtenu, grâce au FLCP, une formation en recherche d'emploi d'une durée de trois mois, à temps plein, donnée par un organisme d'aide à l'emploi. Dans le premier cas, l'expérience a été peu concluante. Claire a entamé une formation en recherche d'emploi principalement parce que celle-ci lui permettait d'obtenir un supplément au montant de son chèque d'assistance-emploi et le paiement de ses frais de garde pendant la durée de la formation. Au bout de quelques semaines, elle a abandonné parce qu'elle avait l'impression d'y perdre son temps, connaissant déjà les principaux rouages de la recherche d'emploi. Elle avait également l'impression que sa participation à cette formation l'empêchait de se consacrer à temps plein à la recherche d'emploi. Dans les mois qui ont suivi, Claire est effectivement parvenue à décrocher un emploi et ce, grâce à une recherche d'emploi passablement active et efficace. Cependant, elle n'est jamais parvenue à se maintenir dans aucun des emplois qu'elle a occupés.

Guy, l'autre participant, a davantage apprécié sa formation, qu'il qualifie lui-même de « point tournant » dans sa trajectoire parce qu'elle lui a permis de faire le point sur qui il était et sur ce qu'il désirait faire sur le plan professionnel. Après avoir été inactif pendant quelques années en raison de problèmes de santé mentale et d'alcoolisme, son passage dans cet organisme d'aide à la recherche d'emploi a été très bénéfique. Par la suite, il s'est à nouveau retrouvé sur le marché du travail, mais de façon intermittente cependant.

9.2 La formation scolaire et professionnelle

Six participants et participantes ont effectué une formation scolaire par l'entremise du FLCP. Cette expérience a été généralement positive pour trois de ces personnes et semble avoir eu un certain impact sur la suite de leur trajectoire. Pour les autres, si l'expérience n'a pas été totalement négative, elle est restée sans impact apparent.

Pour trois personnes, l'expérience a été davantage positive. C'est le cas pour Réjeanne, Étienne et Sylvain. Même si Étienne et Sylvain émettent certaines réserves quant à la qualité de l'enseignement qu'ils ont reçu dans le cadre de leur formation, ils ont tous deux largement bénéficié de leur expérience. Grâce à sa formation, Sylvain a pu obtenir de nouvelles certifications dans le domaine de la navigation lui permettant d'accroître son niveau de compétence et, par conséquent, d'améliorer son employabilité et ses conditions de travail. Pour Étienne, la formation suivie lui a permis de se découvrir un fort intérêt pour le métier de travailleur forestier et, de ce fait, de se doter des compétences et de faire les contacts nécessaires pour démarrer sa propre entreprise dans ce domaine. Quant à Réjeanne, sa participation à ce volet du Fonds lui a, selon ses propres mots, *sauvé la vie*. Son expérience du FLCP lui a permis d'acquérir une formation de niveau professionnel en cuisine tout en lui donnant le soutien financier et moral nécessaire pour parvenir à la réussite. Elle a par la suite accédé à plusieurs emplois dans son domaine. Bien qu'elle soit arrivée à dénicher un emploi qui lui convient, des insatisfactions demeurent à cause de la précarité qui caractérise ses conditions de travail.

Pour les autres participantes, leur participation au volet formation du FLCP a été moins bénéfique. Deux participantes ont abandonné leur formation en cours de route; l'une parce qu'elle s'est blessée et l'autre parce qu'elle a eu une expérience négative lors de leur stage de formation. Par conséquent, elles n'ont pas obtenu leur diplôme ou leur certification et n'ont donc jamais travaillé dans les domaines où elles avaient étudié. Enfin, une dernière participante, Marie, a complété une formation de réceptionniste. Celle-ci a apprécié la formation parce que cette dernière lui a donné

l'occasion de côtoyer de nouvelles personnes et d'améliorer ses conditions de vie. Cependant, elle n'espérait pas, même avant de débiter sa formation, intégrer ce type d'emploi.

9.3 Les expériences de travail

Quelques personnes rencontrées ont obtenu un emploi par l'entremise du Fonds de lutte contre la pauvreté. Dans la plupart des cas, cette participation a permis une amélioration des conditions de vie pendant la durée de la participation.

Certains participants et participantes, Pierre, Lina, Éric, Julie, ont apprécié cette expérience soit parce qu'elle correspondait au type de formation ou d'emploi qu'elles avaient eu antérieurement, soit parce qu'elle répondait à leur intérêt ou à leur besoin. Cependant, pour plusieurs, il s'agit d'une expérience de travail qui a pris fin avec l'arrêt de la subvention du FLCP et qui a été « sans lendemain ». Dans un seul cas, cette expérience de travail a servi de « tremplin » vers d'autres emplois dans le même secteur d'activités. Dans les autres cas, l'expérience du FLCP, bien qu'ayant été appréciée par les participants et participantes, apparaît comme une autre expérience de travail de « courte durée » parmi plusieurs autres, rien de plus.

D'autres, par contre, ont eu des expériences de travail très négatives dans le cadre du FLCP, expériences qui ont peut-être fragilisé davantage leur santé mentale. C'est le cas pour Gisèle, Francine et Jean. Même s'il s'agissait d'un emploi lié au secteur d'activités qu'il appréciait grandement, Jean est ressorti dévasté de son expérience avec le FLCP. Ses compétences ainsi que celles de ses collègues auraient été mises en doute par la direction de l'organisme qui les employait. Cet organisme n'aurait pas fourni les efforts nécessaires pour assurer leur maintien en emploi après l'arrêt du soutien du Fonds. Pour Jean, l'expérience professionnelle acquise dans le cadre du FLCP n'a pas favorisé par la suite son intégration en emploi dans ce secteur d'activités. La situation est d'autant plus tragique pour lui qu'il avait dû se mettre dans une situation vulnérable. Gisèle aurait également été confrontée à un employeur qui mettait en doute ses compétences et qui, selon ses dires, faisait preuve d'abus de pouvoir envers elle. L'expérience s'est soldée par une perte d'emploi au bout de quelques mois de travail et beaucoup de déception pour Gisèle qui venait de mettre fin à six années d'inactivité professionnelle en intégrant cet emploi. Dans son cas, l'expérience a eu tout de même une retombée positive, celle de lui permettre d'avoir accès à un autre emploi grâce à un contact établi avec une collègue de travail. Quant à Francine, elle a vécu un conflit majeur avec son employeur qui l'a conduite à quitter volontairement son emploi alors qu'elle était épuisée psychologiquement et physiquement.

D'autres participants et participantes ont obtenu, grâce au FLCP, un emploi qui correspondait à leur intérêt et qui, à la différence des autres, s'est prolongé pendant quelques années. C'est le cas pour Gilles, Judith, Catherine, Ginette, Sébastien. Cependant, il appert que les conditions de travail de plusieurs d'entre eux se sont passablement dégradées à partir du moment où les subsides du FLCP se sont taris. Réduction du salaire horaire et du nombre d'heures de travail par semaine ont été le lot de certaines personnes. Pour les autres, la nature de leur travail s'est modifiée avec le temps, changement qui les a conduites à quitter leur poste au bout de quelques années.

10. Des trajectoires diversifiées : un essai de typologies des trajectoires liées à la pauvreté

Les trajectoires étudiées mettent en évidence la complexité du phénomène de la pauvreté. Si l'âge et le sexe restent des catégories sociales qui pèsent lourd dans la construction des trajectoires liées à la pauvreté, elles ne fournissent pas à elles seules une compréhension suffisante des expériences vécues. Dans le même sens, l'expérience de la pauvreté n'est pas un héritage familial inéluctable. L'analyse révèle les effets importants de la structuration même du marché du travail et des normes qui régissent l'insertion et l'intégration au travail. C'est dans cette perspective que nous avons voulu construire des typologies de trajectoires (Schnapper, 1999). Après avoir regroupé des trajectoires selon une démarche empirique basée sur des événements ou des expériences qui les rapprochaient et qui semblaient avoir joué un rôle significatif dans les passages de vie plus difficiles, nous avons par la suite «déconstruit» en quelque sorte les histoires réelles pour reconstruire les expériences de pauvreté et en comprendre les fils conducteurs. Cette démarche de construction des typologies permet de mettre en relief la dynamique qui s'exprime entre les facteurs structurels, les normes sociales et culturelles et l'expérience subjective des acteurs à travers des représentations, des aspirations, des expériences et des étapes de vie, autant de lieux où se construisent les trajectoires de pauvreté.

Sommaire des typologies des trajectoires liées à la pauvreté

Un projet professionnel en dehors des voies «normalisées»

Aspirer à un métier ou à un mode de vie professionnelle qui sortent du modèle dominant de l'emploi salarié compliquent les possibilités d'atteindre une autonomie financière et rendent ces travailleurs plus vulnérables aux fluctuations de l'économie. Parmi les personnes rencontrées, ce sont surtout des hommes et des femmes au début de la trentaine qui présentent ce profil.

Un projet professionnel contrarié et qui laisse en suspens

Le métier ou la profession peut se présenter comme un idéal qui se dessine très tôt dans la vie ou un intérêt qui vient après quelques expériences de travail. L'impossibilité d'exercer le métier choisi ou convoité a des conséquences importantes sur l'intégration au marché du travail. Elle maintient dans un parcours chaotique où l'incertitude et la précarité mettent en échec les projets de vie. Ce sont surtout des hommes, jeunes et moins

jeunes, que l'on retrouve dans ce groupe.

Une transition vers la «vie adulte»

Le départ de la maison familiale, l'insertion en emploi et la consolidation des projets d'avenir peuvent prendre du temps à se réaliser. Les faibles revenus ne précarisent cependant pas les conditions de vie de ces jeunes qui peuvent encore compter sur le soutien de leurs parents. Des jeunes hommes au début de la trentaine composent essentiellement ce groupe.

Une vie à reconstruire bout par bout

La violence laisse des séquelles majeures. Le retrait du marché du travail pour des périodes plus ou moins prolongées, le manque de confiance en soi, les difficultés de conciliation marquent la trajectoire de plusieurs femmes peu qualifiées arrivées à la fin de la trentaine ou autour de la cinquantaine et qui tentent de retrouver une autonomie sur plusieurs plans. La majorité sont des mères monoparentales.

Une précarité persistante et menaçante

Les personnes de ce groupe se sont insérées assez rapidement sur le marché du travail, mais elles ont connu une vie difficile et ont dû se réorienter pour différentes raisons. Elles ont maintenant du mal à sortir de la précarité d'emploi malgré leurs qualifications. Les secteurs d'activités dans lesquels elles peuvent trouver de l'emploi les maintiennent dans une situation économique fragile. On y retrouve aussi une majorité de jeunes femmes, dans la trentaine et mères monoparentales.

10.1 Un projet professionnel en dehors des voies «normalisées»

La réalisation d'un projet professionnel qui sort du cadre du travail rémunéré défini selon le modèle dominant de l'emploi salarié est une orientation particulièrement exigeante. Elle l'est encore plus pour les personnes qui n'ont pas l'autonomie financière nécessaire pour s'y engager. Le désir d'œuvrer dans le domaine des arts ou encore celui d'adopter un mode de vie perçu comme moins contraignant que le «9 à 5 permanent» sont de ces projets pour lesquels le monde du travail actuel et les valeurs sociales d'autonomie et de performance laissent peu de marge de manœuvre. Ces personnes sont aux prises avec le désir de se réaliser dans un travail de création ou moins «routinier» et l'obligation de gagner leur vie pour subvenir à leurs besoins et se donner les moyens de maîtriser leurs projets de vie. Certaines personnes que nous avons rencontrées présentent différentes figures de ce rapport au travail qui contribue, même s'il n'en est pas la cause directe, à lier leurs trajectoires à la pauvreté parce que les choix et les aspirations des «auteurs» de ces trajectoires ne correspondent pas aux normes qui règlent le marché du travail et de la main-d'œuvre actuel.

Le travail de création

Les métiers du domaine des arts couvrent plusieurs professions et, de ce fait, leur exercice peut supposer des cheminements professionnels différents. Les participantes et participants à la recherche qui avaient un intérêt pour le travail dans le domaine des arts rencontraient tous des difficultés à concrétiser ce projet. Gagner sa vie en occupant de petits boulots ou en prenant une formation professionnelle dans un autre domaine dans le but de dénicher un emploi stable et

s'assurer ainsi d'un revenu régulier, sont des stratégies que certaines personnes vont privilégier, mettant ainsi en veilleuse le projet artistique. Mais ces stratégies n'écartent pas le désir de réaliser un jour ce projet ni les insatisfactions et les ambivalences face au maintien dans les emplois occupés. Le travail qui permet de sortir de la pauvreté a donc, dans ces cas, d'abord une valeur instrumentale.

Les personnes qui veulent percer en tant qu'artiste doivent affronter plusieurs difficultés sans savoir si en bout de ligne viendra la reconnaissance qui leur permettra de vivre de leur art. S'engager dans cette voie sans un réseau social en mesure d'apprécier le talent, d'aider à l'intégration dans le milieu artistique ou encore d'offrir des opportunités de perfectionnement et d'expériences dans le domaine, limite les possibilités d'y faire carrière. Il en va de même pour les personnes qui ont une formation professionnelle dans le domaine des arts et qui souhaitent avoir la possibilité d'exprimer ce talent en exerçant un métier de création. Il s'agit habituellement de secteurs où la compétitivité est très forte, il s'agit aussi de débouchés dont les conditions de travail sont précaires, notamment sur le plan de la sécurité d'emploi. Les difficultés redoublent pour les personnes immigrantes dont le réseau est généralement plus réduit.

Le travail rémunéré qui ne prend pas toute la place

D'autres personnes recherchent un style de vie qui laisse une certaine liberté dans l'organisation du temps. Leurs besoins sont différents des personnes qui cherchent un travail pour mieux concilier le travail et la famille et qui optent, par exemple, pour un travail à temps partiel. Ce sont des personnes pour lesquelles le travail rémunéré n'occupe pas toute la place dans leur vie, même si elles n'ont pas de responsabilités familiales, et qui hésitent devant l'idée de se «fixer» dans un emploi même lorsque la possibilité leur est offerte. Ce sont habituellement des personnes scolarisées, qui ont une profession, et qui voient des avantages au travail intermittent. Elles en souffrent aussi à cause de la précarité économique et de l'imprévisibilité qui en découlent. D'où les incertitudes face à leur choix professionnel. Lorsque l'économie est en croissance, ce style de vie est moins pénalisant qu'en périodes de récession. Durant ces dernières périodes, le fait de ne pas avoir de protections sociales augmente le risque de perte d'emploi ou la difficulté à en trouver un. C'est alors que les intermittents doivent se rabattre sur des boulots de survie à moins de pouvoir compter sur le soutien de leurs proches. La durée de ces périodes de pauvreté peut être plus ou moins longue selon l'expérience de travail déjà acquise et le secteur dans lequel ils oeuvrent. L'accroissement des difficultés d'insertion sur le marché du travail avec l'avancée en âge,

particulièrement pour ceux et celles qui ne peuvent pas tabler sur une expertise reconnue, constitue une caractéristique supplémentaire de ces trajectoires.

10.2 Un projet professionnel contrarié et qui laisse en suspens

Pour certaines personnes, le projet professionnel se dessine très tôt, dès le jeune âge. Un talent vite découvert ou un intérêt marqué pour un domaine semble diriger vers une voie toute tracée d'avance. L'objectif ne peut cependant être atteint dans tous les cas. D'autres, entrées assez rapidement sur le marché du travail après l'arrêt des études régulières sans avoir toutefois d'orientation clairement établie, peuvent se retrouver après plusieurs années devant l'obligation ou le désir de construire un nouveau projet professionnel à cause d'une perte d'emploi qui force une réorientation ou encore d'une expérience de travail qui fait découvrir de nouvelles habiletés ou une nouvelle profession. Chez les plus jeunes qui abandonnent les études sans diplôme, un séjour sur le marché du travail dans des emplois peu satisfaisants les amènent dans certains cas à mieux cerner leurs attentes. Un retour aux études professionnelles et la possibilité d'acquérir les qualifications nécessaires à l'exercice du métier choisi leur ouvrent de nouveaux horizons.

Pour les uns comme pour les autres, différentes embûches peuvent venir contrarier l'actualisation de ce projet. Un événement fortuit comme un accident de travail qui survient peu de temps après la réinsertion professionnelle dans un emploi satisfaisant, des difficultés d'apprentissage qui ne permettent pas l'acquisition des qualifications ou tout simplement le jeu de la compétition dans des secteurs hautement contingentés qui favorise une élite professionnelle, peuvent être à la source de cet échec. Mais dans tous les cas, les impacts d'un échec sont importants et conduisent à une période d'instabilité sur les plans personnel et professionnel. Prendre la décision de laisser tomber ce projet pour s'orienter vers une autre profession ou un autre métier signifie, pour certaines personnes, un retour dans la précarité pour une période indéterminée, sans savoir vers quoi se diriger. C'est durant ces périodes d'incertitude, après avoir quitté les études régulières sans avoir d'orientation précise ou lorsqu'une réorientation s'impose, que la situation financière se dégrade. Pour les plus âgées qui ont mis des années à construire un projet, le temps ne joue pas en leur faveur surtout lorsque des incapacités limitent le retour en emploi salarié dans le domaine convoité. Le travail autonome pourrait être une solution dans certaines situations, mais le manque de capital ajoutée bien souvent au manque d'expertises rend cette alternative difficilement envisageable sans un soutien important.

10.3 Une transition vers la «vie adulte»

Des jeunes, surtout des jeunes hommes, sans charge familiale, et qui peuvent compter sur l'aide de leurs parents, présentent dans plusieurs cas une insertion professionnelle plus longue. L'acquisition d'expériences de travail est une voie obligée pour consolider leur position sur le marché du travail. C'est lorsque se dessine un projet conjugal et familial que certains ajustements doivent être faits, situation qui peut impliquer dans certains cas une réorientation professionnelle.

Ces jeunes sont en transition vers la vie adulte avec les indécisions et les incertitudes de l'avenir. Ils n'ont pas encore de grands besoins financiers, mais ils peuvent par contre avoir recours au soutien de l'État lors des périodes sans emploi ou pour parfaire leur formation si nécessaire. On peut retrouver dans ce groupe des jeunes scolarisés aussi bien que des jeunes moins scolarisés et qui se sont dotés de stages et d'expériences de travail qui augmentent leur employabilité. Il est difficile de prédire comment évoluera leur situation. Ceux qui ne peuvent pas parfaire leurs qualifications à cause de difficultés d'apprentissage sont les plus à risque de vivre une grande précarité.

Le type d'emplois qu'ils décrochent, l'encouragement qu'ils peuvent recevoir des milieux de travail pour stabiliser leur situation, les conditions de travail qui leur sont offertes, leurs projets de vie en dehors du travail sont autant de facteurs qui influencent la trajectoire de ces jeunes et leur niveau d'autonomie financière.

10.4 Une vie à reconstruire bout par bout

Il est connu que les trajectoires des mères monoparentales sont souvent marquées par la pauvreté économique. Les trajectoires des femmes que nous avons étudiées n'échappent pas à ce constat. Il s'avère toutefois essentiel de bien analyser les sources de leurs conditions de pauvreté lesquelles apparaissent généralement très tôt dans leur trajectoire, avant même que ces femmes aient des responsabilités parentales. En effet, ce ne sont pas seulement leurs conditions de mères monoparentales qui les a conduites vers la pauvreté. La pauvreté et la monoparentalité sont des dimensions d'une trajectoire dont la construction est beaucoup plus complexe.

L'entrée dans la vie conjugale a été un événement décisif pour plusieurs de ces femmes. Certaines avaient déjà connu une enfance difficile avec peu de soutien des parents ou encore une expérience scolaire dévalorisante à cause de difficultés importantes d'apprentissage qui les avaient laissées démunies. Ces jeunes femmes étaient peu préparées à composer avec des rapports de domination, surtout quand le tyran prend la figure du conjoint. Une rupture conjugale survenue

après plusieurs années les a laissées sans ressources et, pour certaines d'entre elles, démolies sur le plan psychologique. Le retour sur le marché du travail après des années d'arrêt pour ces femmes sans qualifications reconnues, et avec peu de possibilités d'en acquérir dans le système actuel, compliquent considérablement leur situation. La charge financière et le soin des enfants, l'état de santé précaire et le manque de qualifications sont des obstacles importants à la recherche et au maintien en emploi. Les changements d'emploi sont fréquents, les insatisfactions très grandes et elles doivent régulièrement compter sur le soutien de l'État pour subvenir aux besoins de leur famille.

Un seul homme se retrouve dans cette catégorie. Sa trajectoire est d'une certaine façon celle de l'autre acteur du couple. Des difficultés conjugales et des problèmes d'insertion professionnelle marquent cette trajectoire où la violence conjugale a mené à la réclusion. Père sans charge familiale et pouvant compter sur le soutien de sa mère, cet homme doit refaire sa vie sur de nouvelles bases.

10.5 Une précarité persistante et menaçante

D'autres femmes, plus jeunes et avec la charge de jeunes enfants, qui ont aussi connu une vie conjugale tourmentée sauf une qui est toujours avec le père de ses enfants, remontent tranquillement la pente bien que la précarité soit encore menaçante pour elles. Ces femmes ont cependant acquis des qualifications professionnelles qui leur donnaient plus de possibilités de décrocher un travail. Elles doivent par ailleurs composer avec les contraintes de la conciliation. Elles ont un emploi et un revenu plus régulier, et bien que leur moral connaisse des hauts et des bas, leur situation s'est grandement améliorée. Par contre, pour ces femmes qui ont encore de jeunes enfants dont elles ont la charge complète sauf l'une d'elles, les insatisfactions sont grandes. Les privations font partie de leur quotidien, certaines ont des dettes et elles ont aussi connu des rapports conjugaux qui a laissé des séquelles. En fait, une seule de ces jeunes femmes, qui vit actuellement en couple et qui assume une part importante des besoins de la famille, est sur la voie de sortie de la précarité surtout à cause d'un milieu de travail accueillant et soutenant. Une autre femme, plus âgée, et qui a encore la charge de deux de ses enfants, a vu sa vie bouleversée par la mort de son conjoint et la maladie. Elle doit cumuler deux emplois pour joindre les deux bouts sans grand espoir de voir sa situation s'améliorer.

On peut classer dans ce groupe, un seul homme, père sans charge familiale qui, suite à une réorientation professionnelle, a connu une longue période de difficultés sur les plans personnel et

professionnel et qui retrouve espoir grâce au soutien d'une amie et d'une offre d'emploi intéressante.

CONCLUSION : des formes de soutien diversifiées et préventives

Le plus souvent, la pauvreté est définie en termes économiques et est ainsi considérée d'abord et avant tout comme une question de revenus. Cette conception de la pauvreté permet de classer, de façon absolue ou relative, les ménages ou les individus en fonction de leurs revenus et de les désigner pauvres si ces revenus sont inférieurs à un seuil donné. Définir la pauvreté ainsi est, pour certains auteurs comme Schechter et Paquet (2000), le meilleur moyen de sortir de l'impasse posée par la multiplicité des définitions de la pauvreté. Par contre, du point de vue de la lutte contre la pauvreté, cette approche qui met l'accent exclusivement sur le revenu engendre certains problèmes. D'une part, on a souvent tendance à restreindre les populations pauvres aux personnes qui sont sous l'assistance financière de l'État ou qui sont à risque de le devenir. D'autre part, dans certains cas, les critères administratifs développés pour gérer l'accès aux programmes d'aide mis en place peuvent, comme nous avons pu le constater dans les trajectoires étudiées, conduire les individus qui ont de faibles revenus à s'appauvrir davantage pour y être admissibles afin d'améliorer leurs conditions de vie. Cette conception de la pauvreté a aussi pour effet de concentrer les efforts sur la sortie de l'assistance de l'État sans agir sur les conditions structurelles du marché du travail. Au contraire, ces actions renforcent plus souvent qu'autrement le maintien d'un marché du travail secondaire. Il est d'ailleurs clairement démontré que le travail n'est pas pour tous une garantie contre la pauvreté.

Par ailleurs, cette approche qui met l'accent exclusivement sur le revenu, tient peu compte de la diversité des expériences qui conduisent vers la pauvreté de façon plus ou moins directe et sur des périodes plus ou moins longues. En fait, les actions sont concentrées sur les pauvres et non sur la pauvreté ou l'appauvrissement en tant que phénomène qui se construit dans la durée et qui prend sa source à de multiples situations. Ainsi, dans la prise en compte de la pauvreté, les programmes envisagent peu la précarité, c'est-à-dire la «conjonction de risques face auxquels les individus sont mal armés et qui pourraient les faire basculer dans la pauvreté à plus ou moins brève échéance» (Villeneuve dans Valtriani, 1994). La compréhension du phénomène de la pauvreté en appelle à une conception plus globale des conditions qui mènent vers la précarisation sociale et de celles qui y maintiennent. Cette action globale ne peut faire l'économie d'un soutien financier qui permet de mener une vie décente en l'absence de moyens personnels suffisants pour y accéder, mais elle ne peut pas non plus s'y réduire.

En ce sens, Bernard (2002) suggère que la lutte contre la pauvreté implique une perspective longitudinale, intégrée et participative. La perspective longitudinale renvoie à une approche de la

pauvreté qui la considère comme un processus qu'il faut renverser et enrayer en agissant sur les conditions qui la créent. Une approche intégrée implique des actions qui dépassent le simple cadre des « programmes pour les pauvres » mais touchent à l'éducation, à la santé, à l'emploi, à la situation conjugale et parentale, au logement, à la communauté, etc. Enfin, selon Bernard, la perspective participative devrait conduire à une démarche par laquelle chacun peut cheminer vers l'atteinte de son autonomie et participer activement et de différentes façons à la vie sociale.

L'analyse des trajectoires des participants et participantes à la recherche met en évidence la nécessité d'agir préventivement lors de situations critiques ou lorsque sont réunies les conditions pouvant mener à de telles situations. Cette perspective préventive nous semble peu développée dans les programmes de lutte contre la pauvreté. Une approche dynamique de la pauvreté met l'accent sur ce qui conduit vers la pauvreté plus que sur les pauvres et assume qu'il existe différentes formes de pauvreté qui exigent des politiques flexibles et différenciées pour favoriser une action efficace (McDonough et Berglund, 2003).

Ainsi, les périodes de transition apparaissent cruciales dans l'évolution des trajectoires parce qu'elles réunissent souvent les conditions susceptibles d'engendrer des épisodes de pauvreté plus ou moins intense.

- L'arrêt précoce des études régulières et les raisons qui motivent cet arrêt qu'elles soient d'ordre scolaire, familial, relationnel ou existentiel, etc.
- L'entrée dans la vie conjugale qui nous est apparue, dans certains cas, un facteur aussi déterminant pour les jeunes femmes que l'arrivée des enfants tant sur le plan des changements professionnels qu'elle provoque que sur celui des atteintes à la santé mentale que laisse une relation marquée par l'intimidation ou la violence.
- La première entrée et la première sortie du marché du travail chez les personnes, les jeunes surtout, qui ont de la difficulté à construire un projet professionnel et un projet de vie. Les personnes peu ou non qualifiées et celles qui présentent des difficultés d'apprentissage importantes sont particulièrement démunies parce qu'elles présentent plus de difficultés à absorber les contrecoups des fluctuations du marché du travail (mise à pied, exigences d'embauche, utilisation de technologies, etc.).

- L'entrée dans l'intermittence en emploi de longue durée et la précarisation des conditions de travail qui sont des expériences dévalorisantes qui minent petit à petit la confiance et l'espoir de vivre dans des conditions décentes. L'avance en âge aggrave cette situation.

- Les réorientations professionnelles qui exigent différentes formes de soutien selon les raisons qui suscitent la réorientation, que ces raisons soient dues à un accident de travail, à des difficultés de conciliation travail/famille, au désir de changer de métier ou de secteur d'activités, etc.

- Pour les immigrants, les débuts de l'établissement dans le pays d'accueil et dans le marché du travail sont des moments critiques. Le faible nombre d'immigrants que nous avons rencontrés, ne permet pas d'observer des différences selon l'origine sociale (Renaud *et al*, 2003). Cette question demanderait une recherche spécifique sur l'analyse des trajectoires des immigrants vu la complexité de la question.

Enfin, les personnes qui souffrent de troubles de la santé mentale sont particulièrement fragiles lors des périodes de transition. Des conditions économiques précaires alourdissent leur situation et elles présentent alors un plus grand risque d'entrer dans un cercle vicieux en étant moins capables de faire face aux exigences d'un marché du travail qui contribue, par ses exigences, au développement de problèmes de santé mentale. Des services inadéquats peuvent allonger les périodes d'incapacités et accroître la pauvreté (Leon et Walt, 2001).

BIBLIOGRAPHIE

- Appay, B. *et al.* (dir) (1997) *Précarisation sociale, travail et santé*, Paris, IESCO.
- Appay B. *et al.*, (1999) *Précarisation salariale et précarisation familiale, rapport final*, Paris, CNRS, GEDISST, IRESCO.
- Battagliola F. *et al* (1991), *Dire sa vie entre travail et famille. La construction sociale des trajectoires*, Paris, Centre de sociologie urbaine, IRESCO.
- Bernard P. (2002) « *Une véritable perspective de développement social* », Mémoire présenté à la Commission parlementaire des affaires sociales sur le projet de loi no 112 « Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale ».
- Bernard, *et al.* (1985) « The Problem of Informant Accuracy : The Validity of Retrospective Data », *Annual Review of Anthropology*, 13 : 495-517.
- Blais, L. (1998) *Pauvreté et santé mentale au féminin : l'étrangère à nos portes*, Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa.
- Berney L. R. *et al.*, (1997) « Collecting Retrospective Data : Accuracy of Recall after 50 Years Judged against Historical Records », *Social Science and Medecine*, 45 : 1519-1525.
- Betcherman, Gordon, Norm Leckie et Kathryn McMullen, (1997) *Developing Skills in the Canadian Workplace – The Results of the Ekos Workplace Training Survey*, Ottawa, Étude des Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, no. W/02
- Bourdieu, Pierre (1979) *La distinction, Critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit.
- Castra, Denis (2003) *L'insertion professionnelle des publics précaires*, Paris, PUF.
- De Koninck M. et R. Malenfant, (2001) *Maternité et précarisation de l'emploi*, Équipe RIPOST, Québec, CLSC Haute-Ville-Des-Rivières et Université Laval, 2001.
- Demazière, D. (1995) *Sociologie du chômage*. Paris, La Découverte.
- Dex, S. et A. McCulloch, (1998) « The Reliability of Retrospective Unemployment History Data », *Work, Employment and Society*, 12 : 497-509.
- Dubet F., (1995) *Sociologie de l'expérience*, Paris, Seuil.
- Fernandez Roberto M. et Emilio J. Castilla (2001) « How Much Is That Network Worth ? Social Capital in Employee Referrals Networks », dans Nan Lin, Karen Cook et Ronald S. Burt (eds) *Social Capital : Theory and Research*, New York, Aldine de Gruyter.
- Finnie, R. (1997) *A Dynamic Analysis of Low Market Incomes of Canadian Families with Children, 1982-1993*, Ottawa, Développement des ressources humaines Canada, Working Paper Series w-97-3e.d.
- Fishben, D. et I. Ajzen (1975) *Belief, Attitude, Intention and Behavior: An Introduction to Theory and Research*, Reading, Addison-Wesley.

- Flap, Henk et Ed. Boxman. (2001) « Getting Started : The Influence of Social Capital on the Start of the Occupational Career », dans Nan Lin, Karen Cook et Ronald S. Burt (eds) *Social Capital : Theory and Research*, New York, Aldine de Gruyter.
- Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail, (2001) *Rapport d'activité 1999-2000 et 2000-2001*, Québec, Direction des communications, MESS.
- Fortier, Y. (1999) *Tendances du marché du travail au Québec*, Québec, Emploi Québec.
- Fréchet, G. et P. Lanctôt, (2003) « Pauvreté, inégalités et exclusion sociale au Québec ». *Santé, Société et Solidarité*, 1 : p. 21-34.
- Frenette M. et G. picot (2003) *La vie après l'aide sociale : le bien-être économique des personnes qui ont cessé de toucher de l'aide sociale au Canada dans les années 90*, Ottawa, Statistique Canada, No 11F0019 No 192.
- Fryer D. (2000) « Unemployment and Mental Health. Hazards and Challenges of Psychology in the Community », in Isaksson K. et col., *Health effects of the New Labour Market*, New York., Kluwer Academic/Plenum Publishers, p.11-23.
- Gauthier, B.(2000). *Évaluation des impacts individuels du Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail*. Hull, Réseau Circum.
- Giddens, A. (1984) *The Constitution of Society*, University of California Press, Berkeley.
- Giele, J. Z. et E. Glen H. Jr. (eds.), (1998) *Methods of Life Course Research: Qualitative and Quantitative Approaches*. London, Sage.
- Granovetter, M. S., (1995) *Getting a Job, A study of Contacts and Careers*. Chicago: University of Chicago Press, 2nd edition.
- Institut de la Statistique du Québec (2001) « Participation au marché du travail », *Portrait social du Québec*, Québec, Gouvernement du Québec, p.217-243.
- Jordan, B., James, S., Kay, H., et Redley, M. (1992) *Trapped in Poverty : Labour market decisions in low-income households*, London, Routledge.
- Krüger, H. et Levy, R. (2001) « Linking life courses, work, and the family », *Canadian Journal of Sociology*, Vol. 26, No. 2, 145-166.
- Langlois, S. (2000) *Les changements sociaux : tendances de 1960 à 2000*, Québec 2001, Québec, Fides, p.11-90.
- Laroche, M. (1997) *The Persistence of Low Income Spells in Canada, 1982-1993*, Ottawa, Division des études économiques et de l'analyse de la politique, ministère des Finances du Canada.
- Leon D. et G. Walt (Eds) (2001) *Poverty, inequality and health : an international perspective*, Oxford university Press, Oxford.

- Lévesque M. et D. White (2001) « Capital social, capital humain et sortie de l'assistance-emploi pour des prestataires de longue durée », *Canadian Journal of Sociology*, 26 : 167-192.
- Lin, N. (1999) Social Networks and Status Attainment, *Annual Reviews of Sociology*, 25 : 467-487.
- Malenfant R. et al. (1999) *Travailler un peu, beaucoup, passionnément Ypas du tout. Intermittence en emploi, rapport au travail et santé mentale*, rapport de recherche Équipe RIPOST, Québec, CLSC Haute-Ville-Des-Rivières et Université Laval.
- Malenfant R. et al. (2001) *Intermittence en emploi et vie familiale*, rapport de recherche, Équipe RIPOST, Québec, CLSC Haute-Ville-Des-Rivières et Université Laval.
- Marsden, Peter V., (2001) « Interpersonal Ties, Social Capital and Employer Staffing Practices », dans Nan Lin, Karen Cook et Ronald S. Burt (eds.) *Social Capital : Theory and Research*, New York, Aldine de Gruyter, p. 105-126.
- Marsden, Peter V. et Karen E. Campbell, (1990) « Recruitment and Selection Processes : The Organizational Side of Job Search », dans Ronald L. Breiger (ed.) *Social mobility and social structure*. New York, Cambridge University Press, p. 59-79.
- McAll, Christopher. (1996), « L'aide sociale: ce que tout le monde sait, mais que personne ne veut savoir », *Interface*, mars-avril, 14-23.
- McAll, C. et D. White. (1996) *Structures, systèmes et acteurs : welfare et workfare comme champ d'action sociale*. Équipe de recherche sur la pauvreté et l'insertion au travail, département de sociologie, Université de Montréal, 227 pages.
- McDonough P. et P. Berglund (2003) « Histories of poverty and self-rated health trajectories », *Journal of Health and Social Behavior*, vol. 44, no 2, p. 198-214.
- McKenzie, P. et G. Wurzburg (1998) « Apprentissage à vie et employabilité », *L'Observatoire de l'OCDE*, 209, p.13-17.
- Ministère de la Solidarité sociale (2000) *Orientations du Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail*, Québec.
- Ministère de l'Emploi et de la solidarité sociale (2001) *Ne laissez personne de côté. Orientations et perspectives d'action en matière de lutte contre la pauvreté*.
- Morissette R. et M. Drolet (2000) *Dans quelle mesure les Canadiens sont-ils exposés au faible revenu?*, Ottawa, Statistique Canada, catalogue no. 11F0019MPF.
- Morissette, R. et X. Zhang (2001) « À faible revenu pendant plusieurs années ». *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 2, no 3, p. 5-16.
- Observatoire franco-québécois de la santé et de la solidarité (2003) *Pauvreté et exclusion*, revue de l'Observatoire franco-québécois de la santé et de la solidarité, Paris/Québec, OFQSS/CREDES/MSSS, no 1.

- Parent, Daniel, (2002) *Employer-Supported Training in Canada and Its Impact on Mobility and Wages*, Montréal, CIRANO, Cahiers scientifiques, 2002s-27.
- Paugam, S. (2000). *Le salarié de la précarité. Les nouvelles formes de l'intégration professionnelle*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Perret, B. (1992) « Les limites de l'insertion par le travail », *Esprit*, juin, p.23-34.
- Pitrou A. (1987), « L'interaction entre la sphère du travail et la sphère de la vie familiale », *Sociologie et sociétés*, vol. XIX, no 2, p. 103-113.
- Quinlan, M. *et al* (2001) « The Global Expansion of Precarious Employment, Work Disorganization, and Consequences for Occupational Health : A Review of Recent Research », *International Journal of Health Services*, vol. 31, no 2, p.335-414.
- Raynolds, J.R. (1997) « The effects of industrial employment conditions on job-related distress », *Journal of Health and Social Behaviour*, no. 38, p.105-116.
- Renaud J.*et al* (2003) « L'origine nationale et l'insertion économique des immigrants au cours de leurs dix premières années au Québec », *Sociologies et société*, vol. 35, no 1, p. 165-184.
- Roehling, M. *et al* (1998) *The Nature of New Employment Relationship(s). A content analysis of the practitioner and academic literatures*, New york, Center for Advanced Human Resources Studies, Industrial and Labor Relations School (Cornell University).
- Roy, S. (1995) « L'itinérance: forme exemplaire d'exclusion sociale? », *Lien social et politiques*, 34.
- Schecter, S. et B. Paquet (2000) « Inclusion et exclusion à l'aune de la sociologie luhmannienne : l'exemple de la pauvreté au Canada ». *Sociologie et Sociétés*, 32 : 212-233.
- Schnapper D. (1999), *La compréhension sociologique. Démarche de l'analyse typologique*, Paris, PUF.
- Solga, H. (2001) « Longitudinal Surveys and the Study of Occupational Mobility : Panel and Retrospective Design in Comparison », *Quality and Quantity*, 35 : 291-309.
- Sprengers M, F. Tazelaar et H. D. Flap, (1988) « Social resources, situational constraints, and reemployment », *The Netherlands Journal of Sociology*. 24 : 98-116.
- Stoloff, J. A. *et al.*, (1999) « Women's Participation in the Labor Force : the Role of Social Networks », *Social Networks*, 21 : 91-108.
- Valtriani, P. (1994), « La notion de pauvreté : des frontières floues ». *Problèmes économiques*, 2386 : p. 18-24.
- Wagle, U. (2002), « Repenser la pauvreté : définition et mesure ». *Revue internationale des sciences sociales*, 171 (7) : p. 175-186.
- Walters, W. (1997) « The "Active Society": New Designs for Social Policy », *Policy and Politics*, 25 : 221-234.

White, D. et Lévesque, M. (2001) « Les paradoxes du développement de l'employabilité des personnes assistées sociales », dans H. Dorvil et R. Mayer (Éds.) *Problèmes sociaux, Tome II, Études de cas et interventions sociales*, Québec, PUQ, p. 209-235.